

La place et le rôle des services de santé, des services sociaux et du mouvement communautaire dans l'histoire de Salaberry-de-Valleyfield

Rapport de recherche

Yvon Boucher, M.A.

Novembre 2025

Table des matières

- Introduction : p.3

Première partie : L'Évolution des services de santé à Salaberry-de-Valleyfield

- Un hôpital qui a accompagné le développement de Salaberry-de-Valleyfield : pp. 5-21
- La santé mentale, une histoire de dévouement et de compassion : pp. 22- 28
- De l'hygiène publique à la santé publique : pp. 29-44
- La santé au travail : pp.45-49

Deuxième partie :

1. Le rôle des services sociaux et du mouvement communautaire : pp. 51-72
2. Émergence de l'État-providence, des comités de citoyens, des groupes populaires, du mouvement communautaire et de la pastorale sociale : pp. 73-107
3. Les années 2000 : des réformes gouvernementales et une nouvelle vision du développement social et des communautés : pp.108 - 137

Conclusion : pp. 138 -139

Nos remerciements : p.140

Notes biographiques : p.141

Introduction

Cette recherche historique commentée¹ sur l'évolution des services de santé et des services sociaux a été réalisée à l'occasion du 150^e anniversaire de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield, en 2024, à l'invitation de M. Donald Tremblay, président de la Société d'histoire et de généalogie de Salaberry.

Elle constitue à la fois un legs reflétant l'esprit de solidarité des Campivallensiens et un hommage aux nombreuses personnes qui, depuis la fondation de la municipalité, assurent des soins et des services aux citoyens. La première partie rappelle de grands pans de l'histoire de notre hôpital, des services de santé mentale, santé communautaire et de santé au travail.

Notre intention étant de souligner l'importance des déterminants sociaux² dans la prise en charge de la santé individuelle et collective de nos concitoyens, nous avons laissé une large part, dans la deuxième partie, au développement impressionnant de nombreuses ressources à caractère social des secteurs public et communautaire. L'engagement soutenu et indéfectible de l'Église diocésaine, des congrégations religieuses et des bénévoles au sein d'organismes est également mis en lumière.

L'une des particularités de notre recherche sur les services sociaux et le mouvement communautaire concerne cette dimension : elle est campée dans le décor sociopolitique qui prévalait lors de trois périodes distinctes de l'évolution de ces services dans notre communauté : 1. L'Église au service des démunis; 2. Un État-providence qui s'essouffle; 3. La coexistence du mouvement communautaire, des institutions gouvernementales et philanthropiques. Nous avons rappelé en toile de fond des événements, des courants de pensée qui ont influencé, tout au long de l'histoire de Salaberry-de-Valleyfield, des prises de décision en regard de la santé et des services sociaux.

Précisons que notre travail a été rendu possible grâce notamment à la richesse des informations que nous avons puisées dans les journaux régionaux, et plus particulièrement dans *Le Progrès de Valleyfield*, *La Gazette de Valleyfield*, *Le Soleil du Saint-Laurent*, *Le Soleil de Salaberry-de-Valleyfield*, *Le Saint-François*.

Yvon Boucher

¹ Ce rapport inclut l'analyse et l'interprétation de l'auteur en regard de certains éléments de la recherche.

² **L'analyse des déterminants sociaux transcende une vision biomédicale de la santé, exposant plutôt l'influence des conditions environnementales et sociales sur l'état de santé d'une population et sur les iniquités en matière de santé entre certains groupes sociaux.**

Buetti, D., Taylor, S. & Lapierre, S. (2019). Interventions fondées sur les déterminants sociaux de la santé : quelles implications pour le travail social structurel? *Service social*, 65(1), 40–53.

Première partie

L'Évolution des services de santé à Salaberry-de-Valleyfield :

- Un hôpital qui a accompagné le développement de Salaberry-de-Valleyfield.
- La Santé mentale, une histoire de dévouement et de compassion.
- De l'Hygiène publique à la Santé publique en passant par la Santé communautaire.
- La Santé au travail, une histoire de luttes pour la santé et la sécurité des travailleuses et travailleurs de la région.

1. Un hôpital qui a accompagné le développement de Salaberry-de-Valleyfield

L'histoire de l'hôpital de Salaberry-de-Valleyfield est intimement liée à celle de l'Hospice Saint-Vincent-de-Paul. Les archives³ de la congrégation religieuse des Sœurs de Charité de la Providence en témoignent largement. En 1883, Salaberry-de-Valleyfield, sur le plan religieux, fait encore partie du diocèse de Montréal. Monsieur l'abbé A. Pelletier, curé de Sainte-Cécile, désirant avoir le soutien des Sœurs de Charité dans sa paroisse pour exercer des œuvres, en fait la demande à Mgr J.C. Fabre, évêque de Montréal. Ses démarches sont bien accueillies. M^e Zéphirin Boyer, notaire, offre gratuitement un terrain. Il s'engage aussi à faire construire, avec l'aide de la corporation municipale, un hôpital, dont une partie servira d'hospice pour les pauvres. L'année suivante, le 31 mai 1884, deux religieuses, Sœur Marie Christine et Sœur Urbain, arrivent dans la Ville pour ouvrir la mission. Elles s'installent dans une maison donnée par M. Lambert Tessier, laquelle est destinée pour un hospice temporaire, à condition que les Sœurs fassent dire, à perpétuité, une messe tous les mois à la mémoire du donateur. Cette maison est située sur la rue de l'Église, en face du couvent des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie. La maison comprend cinq pièces au premier étage et sept au second.

Dès la première année, on inaugure l'œuvre du pain de Saint-Antoine et on organise l'Association des Dames de Charité, des auxiliaires indispensables aux Sœurs de la Providence.

En juin 1886, après un an de fonctionnement, les religieuses de l'hôpital-hospice dressent le bilan suivant de leurs activités médico-sociales : 1 vieille dame, 14 orphelines, 2400 visites aux pauvres et aux malades à domicile, 50 veilles auprès des mourants, 150 repas donnés aux pauvres.

Les Sœurs et leurs protégés vivent de quêtes auprès de la population de la ville, qui fait toujours preuve de générosité à leur égard. Les contributions sont versées directement aux religieuses ou par l'entremise d'associations de charité désireuses de soutenir l'engagement des membres de la communauté.

En mai 1889, la petite maison habitée par les sœurs a besoin de réparations. Le curé Pelletier prend la décision de la démolir pour en bâtir une seconde, plus vaste. Les orphelins sont alors placés temporairement dans divers orphelinats et dans quelques familles de la municipalité. Le 16 octobre suivant, la nouvelle maison, construite sur le même site, est bénie.

³³ Notes sur l'histoire de l'hospice St-Vincent de Paul, Valleyfield

En 1892, à la demande de Mgr Émard, évêque, les Sœurs de la Providence ouvrent un Jardin de l'Enfance pour y accueillir des garçons et filles de 3 à 7 ans.

En 1894, Mgr Émard entreprend de faire démolir la vieille maison pour en construire une autre beaucoup plus vaste. En l'espace de six mois, on voit s'élever sur le même terrain un hospice de 100 pieds de front avec une aile de 90 pieds sur 45 de largeur, ayant trois étages avec un toit français. Cette maison doit abriter un Jardin de l'Enfance, un orphelinat de filles, des vieillards des deux sexes; quelques pièces étant réservées aux vétérans du sanctuaire à la retraite.

En 1904, Mgr Émard fait aménager l'ancien collège pour servir d'hôpital dans lequel les Sœurs de la Providence donneront les soins aux malades. En 1906, on se voit dans l'obligation de fermer cet hôpital, qui rouvre six ans plus tard, en 1912. C'est à partir de 1916 que les deux institutions, l'hospice et l'hôpital, sont considérées comme des établissements séparés et indépendants.

1.1 Son développement et ses modifications architecturales

Depuis son ouverture en 1904, l'hôpital de Salaberry-de-Valleyfield, dont le nom lors de sa fondation était l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul, devenu par la suite l'hôpital Hôtel-Dieu, a toujours représenté l'élément central du système de santé à Salaberry-de-Valleyfield. Accompagnée de quatre religieuses, Sœur Marie de la Nativité en est la responsable. L'hôpital dispose de 10 lits et accueille 68 patients dès la première année.

L'Hôtel-Dieu est donc aménagé dans l'édifice qui abritait le premier collège classique, érigé en 1895, après avoir subi plusieurs transformations indispensables. Le premier patient est un jeune américain de Malone, George Wilson. Les premiers médecins à y pratiquer sont : S.W. Laroche, J.T.A. Gauthier, H. De Grandpré, C.O. Ostiguy, Arthur Brassard et Achille Besner, auxquels s'ajoutent les docteurs B. Bibeau, C.L. Roman, A. Brosseau, O.E. Caza, premier chirurgien résident, Émile St-Onge, E.N. Moore, Claude St-Onge et L. De Grandpré.

La santé des enfants est l'une des préoccupations de l'équipe médicale de l'hôpital. En 1921, on procède à l'ouverture d'un dispensaire pour les nourrissons. La même année, le 1^{er} septembre, un train spécial de santé pour les enfants arrive dans la Ville, à la gare du Grand Tronc, à Bellerive. Ce train, annoncé en grande pompe par les autorités médicales locales, est composé de deux wagons-parloir pour accueillir les parents accompagnés de leurs enfants, afin d'y recevoir des soins et de l'information sur la santé infantile. Le personnel du train de santé est composé de huit professionnels de la santé, comprenant des médecins, garde-malades du domaine de la santé publique.

À partir de la fin des années 1920, la Société médicale de Valleyfield annonce dans le journal local les noms des médecins de garde les fins de semaine, de la manière suivante :

« *La garde médicale de la Cité de Valleyfield, de samedi pm à lundi, est confiée à messieurs les docteurs Ostiguy et St-Onge.* »⁴ Les patients consultent alors les médecins en cabinet privé, alors que ceux-ci pratiquent en solo. Les adresses des cabinets privés sont publiées dans le journal local.

1.2 1933 : Un nouvel hôpital

Sur l’insistance des médecins, à la demande de Mgr J.A. Langlois, et à la suite d’un référendum populaire, le Conseil général des Sœurs de la Providence fait construire un nouvel hôpital. Sa bénédiction, par Son Excellence Mgr Andrea Cassulo, délégué apostolique au Canada, a lieu le dimanche 23 juillet 1933, lors de grandioses cérémonies.⁵

Le bâtiment original est démoli afin de construire le pavillon « *Émilie-Gamelin* », du nom de la fondatrice des sœurs de la Providence de Montréal. Ce sera l’unique pavillon de l’Hôtel-Dieu jusqu’à la construction de l’annexe au cours des années 1980.

Le 30 janvier 1933, vingt-quatre patients sont transférés dans le nouvel hôpital. Le personnel est composé d’un aumônier, 29 religieuses, dont 11 garde-malades licenciées, 18 infirmières licenciées laïques, 20 garde-malades graduées en pédiatrie, 9 aides-garde-malades, 4 infirmiers, 6 employés de bureau et 52 autres employés, pour un total de 139 personnes. La première intervention chirurgicale est pratiquée sur la conjointe du Dr Émile Delorme, opérée par le Dr O.E. Caza, assisté du Dr B. Bibeau et de l’anesthésiste, le Dr O. Ostiguy.⁶

Le nouvel hôpital publie sa grille tarifaire dans le journal local. Le tarif d’hospitalisation en salle de maternité de trois (3) lits est de 20,00\$, tout compris pour 10 jours.⁷ L’Hôtel-Dieu connaîtra des difficultés financières durant de nombreuses années. En 1947, l’hôpital cumule un déficit de l’ordre de 358,000\$, selon le Dr O.E. Caza, président de l’Association médicale de l’hôpital.⁸

1.3 Des événements à retenir concernant l’Hôpital

- En 1949, le club Rotary organise, en collaboration avec les dirigeants de l’Hôtel-Dieu, une clinique ambulante du ministère de la Santé venue à Salaberry-de-Valleyfield. La population est invitée à profiter d’examens aux Rayons-X⁹. Quatre ans plus tard, le gouvernement du Québec donne une subvention de l’ordre de

⁴ Le Progrès de Valleyfield, 11 septembre 1930

⁵ Le Progrès de Valleyfield, 13 juillet 1933

⁶ Dr Aimé Leduc, membre du comité exécutif du Bureau médical, Le Progrès de Valleyfield, 29 septembre 1954

⁷ Le Progrès de Valleyfield, 31 octobre 1934

⁸ La Gazette de Valleyfield, 27 novembre 1947

⁹ Le Progrès de Valleyfield, 20 octobre 1949

12,500 \$ à l'hôpital pour l'achat d'un nouvel équipement de rayons X.¹⁰ Cette subvention permet l'achat d'un appareil à rayons X portatif, d'un appareil à anesthésie et de 25 petites tables de lits;¹¹

- En 1969, la direction de l'institution fait l'annonce de l'installation d'appareils de télévision dans chacune des chambres de l'hôpital;¹²
- La cession, à la Corporation du centre hospitalier de Valleyfield, de l'hôpital Hôtel-Dieu par les Sœurs de la Providence, s'effectue en 1973. Le changement de nom de l'institution, pour celui de *Centre hospitalier de Valleyfield*, a lieu lors de ce transfert de responsabilités à un nouveau conseil d'administration. Lors de la signature de l'acte de cession, Sœur Levac agit comme directrice de l'Hôtel-Dieu, et M. Léonard Caza, à titre de représentant de la Corporation du Centre hospitalier de Valleyfield;¹³
- En 1980, la Fondation de la pédiatrie du centre hospitalier est fondée;
- En 1981, le Centre hospitalier inaugure une clinique de planification des naissances au 85 A, rue Saint-Jean-Baptiste;¹⁴
- En mai 1982, on procède à l'inauguration de la nouvelle aile du Centre hospitalier de Valleyfield. Cette nouvelle construction porte à 243 lits la capacité de l'hôpital. La même année, on inaugure la première chambre des naissances, afin de favoriser les accouchements dans une ambiance familiale;¹⁵
- 1984 : De nouveaux services de dialyse sont offerts grâce à la persévérance de l'Association des maladies du rein. M. Guy Beauchamp assume la présidence de la section Salaberry de l'Association des maladies du rein.¹⁶ D'ailleurs, un centre d'hémodialyse est mis en opération au centre hospitalier l'année suivante;
- 1985 : Le centre hospitalier inaugure une unité de gériatrie active. L'unité a 22 lits à sa disposition pour traiter et orienter les personnes âgées.¹⁷ Le service sera aboli en 2001;
- 1987 : Le Centre hospitalier annonce la rénovation de l'ancienne aile. Les travaux sont évalués à 11 millions \$;¹⁸
- 1988 : Création de la Fondation du Centre hospitalier de Valleyfield. Le comité est formé de Marie-Claire Daigneault Bourdeau, Paul-Henri Boutin et M^e Gilles Hébert. Cette fondation, qui a versé d'importantes sommes d'argent depuis sa mise sur pied, avait pour mission originale de contribuer au bien-être des patients

¹⁰ Le Progrès de Valleyfield, novembre 1953

¹¹ Le Progrès de Valleyfield, 23 septembre 1954

¹² Le Progrès de Valleyfield, 5 mars 1969

¹³ Le Progrès de Valleyfield, 13 juin 1973

¹⁴ Le Soleil du St-Laurent, 3 juin 1981

¹⁵ Le Soleil du St-Laurent, 1^{er} décembre 1982

¹⁶ Le Soleil du St-Laurent, 22 février 1984

¹⁷ Le Soleil du St-Laurent, 15 décembre 1985

¹⁸ Le Soleil du St-Laurent, 6 décembre 1987

- par l'achat d'appareils médicaux, par la recherche et le développement de l'enseignement. Les activités de la Fondation ont commencé en 1989. Depuis décembre 2023, l'équipe de la Fondation de l'Hôpital du Suroît occupe de nouveaux locaux dans l'ancien hôtel de région situé au 88, rue Saint-Laurent, secteur Saint-Timothée;
- En 1989, l'Hôpital ouvre une clinique du diabète et met sur pied des services d'orthophonie;¹⁹
 - Deux ans plus tard, les usagers peuvent compter sur un service de médecine nucléaire, qui a ouvert ses portes le 11 mars 1991, au coût de 1,300,000\$;²⁰
 - En 1993, le conseil d'administration du centre hospitalier organise la cérémonie d'ouverture des travaux d'agrandissement du bloc « B » de l'hôpital, sous la présidence du député provincial Serge Marcil. Ces travaux, portant le nombre de lits du centre hospitalier à 329, sont terminés l'année suivante, en 1994, au coût de 13,6 millions de dollars. L'inauguration du Bloc B, nouvellement rénové, a lieu en novembre 1994;
 - 1994 : La Fondation du cœur change de nom. La Fondation du cœur du Centre hospitalier de Valleyfield devient la Fondation cardiovasculaire de Valleyfield et du Suroît;
 - En 1995, le centre hospitalier de Valleyfield change de nom pour celui de Centre hospitalier régional du Suroît (CHRS), ce qui soulève alors des critiques de la part de l'administration municipale qui ne voit pas d'un bon œil la disparition du nom de la Ville sur les affiches de l'hôpital. Finalement, le conseil d'administration de l'hôpital accepte, à la satisfaction du conseil municipal, d'afficher un nouveau nom, celui de Centre hospitalier régional du Suroît à Salaberry-de-Valleyfield. En 2006, dans le cadre d'une réforme gouvernementale instituant les Centres de santé et de services sociaux au Québec, le centre hospitalier change encore de nom; il est devenu l'Hôpital du Suroît;
 - 1997 : Le Centre Mère-enfant, à la suite d'une entente de service, a accès à l'expertise de l'hôpital Ste-Justine de Montréal;²¹
 - 1998 : L'Hôpital reçoit un demi-million de dollars pour le réaménagement de son centre d'hémodialyse. La subvention gouvernementale sert également à l'achat d'équipements. Le réaménagement permet d'offrir des services à un plus grand nombre de patients;²²

¹⁹ Le Soleil du St-Laurent, 14 mai 1989

²⁰ Le Soleil du St-Laurent, 8 décembre 1991

²¹ Le Soleil du St-Laurent, 25 octobre 1997

²² Le Soleil de Salaberry-de-Valleyfield, 26 décembre 1998

- En 1999, d'importants travaux sont entrepris, au coût de 3,5 millions\$, pour réaménager l'urgence. Ceux-ci permettent l'ajout d'une superficie de 5400 pieds carrés;²³
- En 2008, le gouvernement du Québec verse une subvention de 4,8 millions\$ pour l'aménagement d'un nouveau service de résonance magnétique à l'Hôpital du Suroît;
- En 2013, le CISSS du Suroît est autorisé à construire un complexe d'une superficie de 11 000 pieds carrés dans le stationnement de la rue Salaberry, permettant d'accueillir les services d'ergothérapie, de physiothérapie et de certaines cliniques médicales. Il s'agit de la première des neuf phases incluses au projet de mise à niveau des installations du CSSS du Suroît; ²⁴
- En 2014, l'Hôpital du Suroît procède à l'ouverture de sa nouvelle pharmacie grâce à des investissements de 2 189 000\$, dont 385 340\$ proviennent de la Fondation de l'hôpital. Construite en 1982, la pharmacie a alors besoin d'une cure de rajeunissement pour se conformer aux exigences de l'Ordre des pharmaciens du Québec;²⁵
- 2020 : Le département d'endoscopie du 6^e étage de l'hôpital est prêt à accueillir ses patients dans des locaux rénovés, à la suite de travaux de l'ordre de 3 millions\$;²⁶
- En février 2020, la ministre de la Santé et des Services sociaux, Danielle McCann, annonce la construction d'un nouveau bâtiment sur le site de l'Hôpital du Suroît, rue Saint-Thomas, permettant d'augmenter l'accès aux soins et services. Le complexe temporaire, prévu pour être utilisé durant dix ans, comprend une nouvelle unité de médecine de 20 lits et une unité d'hospitalisation brève.²⁷ Le gouvernement du Québec investit 18 millions pour la réalisation du complexe et la Fondation de l'Hôpital du Suroît contribue à l'achat de nouveaux équipements médicaux pour un montant de 125 000\$;
- En juin 2022, un projet de modernisation de l'Hôpital du Suroît au coût de 200 millions \$ est annoncé. En décembre 2023, une somme de 11 millions\$ est déjà été investie pour des travaux de réfection du vestibule de l'entrée principale, la déshumidification du bloc opératoire, le remplacement des systèmes de

²³ Le Soleil de Salaberry-de-Valleyfield, 26 avril 2008

²⁴ Mario Pitre, Le Soleil de Salaberry-de-Valleyfield, 12 octobre 2013

²⁵ Marie-Ève Rochefort, InfoSuroît, 27 mars 2014. <https://www.infosuroit.com/la-pharmacie-de-l-hopital-du-suroit-a-la-fine-pointe/>

²⁶ Yanick Michaud, Hôpital du Suroît : un département d'endoscopie amélioré et aux normes, 18 février 2020. journalsaint-francois.ca/hopital-du-suroit-un-departement-dendoscopie-ameliore-et-aux-normes/#:~:text=Le%20departement%20d'endoscopie%20du,de%20pres%20de%20M%24.

²⁷ InfoSuroît. <https://www.infosuroit.com/construction-dun-complexe-temporaire-sur-le-site-de-lhopital-du-suroit/>

ventilation et la rénovation de huit toilettes publiques.²⁸ Trois ans plus tard, une petite partie du montant prévu, soit 18 M\$, est investie pour rénover et assurer le maintien du bâtiment, mais le Centre intégré de santé et services sociaux de la Montérégie-Ouest (CISSSMO) assure que le dossier est toujours en développement;²⁹

- 2023 : La Fondation de l'Hôpital du Suroît investit une somme de près de 50 000\$ dans les services de l'urgence de l'hôpital. La Fondation s'engage à rembourser les coûts de nouveaux équipements, soit un robot qui effectue des manœuvres cardiaques et un nouvel échographe portable;³⁰
- En 2024, une nouvelle unité de retraitement de dispositifs médicaux (URDM) est inaugurée à l'Hôpital du Suroît, afin d'assurer plus efficacement la stérilisation des instruments médicaux nécessaires aux chirurgies. Une somme de 8,8 millions\$ est investie pour la modernisation et l'agrandissement de cette unité;³¹
- Pour éviter la fermeture de lits, l'Hôpital du Suroît met sur pied, en 2024, une unité hospitalière de soins virtuels. Des patients hospitalisés à Salaberry-de-Valleyfield reçoivent des soins à distance donnés par des infirmières de l'Hôpital général juif de Montréal. Il s'agit alors d'une première au Canada.³²

1.4 La place des garde-malades et infirmières à l'hôpital

En 1943, l'Hôtel-Dieu de Valleyfield fonde son école de formation s'adressant à ce qu'on appelait à l'époque les « garde-malades ».³³ L'âge requis pour la formation est fixé à 18 ans. Les candidates doivent, jusqu'à la fin de 1944, avoir obtenu au préalable un diplôme de 10^e année. À compter du 1^{er} janvier 1945, le diplôme de 11^e année est requis pour amorcer la formation. Les futures « garde-malades » doivent acheter leur uniforme à l'Hôtel-Dieu.³⁴

Déjà en 1940, l'Association ambulancière Saint-Jean offre des cours de secourisme et de soins d'urgence aux infirmières formées dans les hôpitaux. Durant la même période, à un

²⁸ Éric Tremblay, CISSSMO : les constructions et rénovations progressent, Le Saint-François, 20 décembre 2023

²⁹ Éric Tremblay, « Travaux à l'Hôpital du Suroît annoncés il y a trois ans : le projet à l'étude. », Le Saint-François, 22 mai 2025, <https://www.journalsaint-francois.ca/travaux-hopital-suroit-annonces-urgence-projet-etape-etude/>

³⁰ Yanick Michaud, La Fondation de l'Hôpital du Suroît investit pour une urgence en santé, Le Saint-François, 1^{er} février 2023

³¹ 8,8M\$ pour une unité à l'Hôpital, Le Saint-François, 24 janvier 2024

³² <https://www.lapresse.ca/actualites/sante/retour-vers-le-futur-a-l-hopital-du-suroit/2024-06-20/une-premiere-au-canada.php>

³³ La Gazette de Valleyfield, 1^{er} juillet 1943

³⁴ La Gazette de Valleyfield, 20 juillet 1944.

public plus large, des cours de soins à domiciles sont dispensés par la Croix-Rouge.³⁵ La session de cours est alors offerte dans les locaux des Chevaliers de Colomb.³⁶

L'hôpital Hôtel-Dieu obtient sa reconnaissance du Conseil canadien d'accréditation des hôpitaux en 1959. En 1960, on ouvre l'École des auxiliaires en soins infirmiers.³⁷

En 1963, lors de la graduation des auxiliaires en nursing de l'Hôtel-Dieu, les gestionnaires annoncent que les garçons pourront désormais être admis à la formation qui était jusqu'à ce jour réservée aux jeunes filles.³⁸

Sept ans plus tard, en 1970, le Cégep de Valleyfield obtient l'autorisation du ministère de l'Éducation de poursuivre l'implantation de l'option « techniques infirmières ». Le Cégep avait amorcé l'année précédente, en septembre 1969, la formation en techniques infirmières, sous la responsabilité de Mlle Louise Dionne.³⁹ Depuis, plusieurs cohortes d'infirmiers-infirmières ont été formées au Collège de Valleyfield.

Depuis septembre 2020, le Cégep de Valleyfield peut compter sur un projet novateur : une Clinique-école en santé permettant aux étudiants et étudiantes en soins infirmiers de compléter leurs activités de stage. Les nouvelles technologies ont envahi le champ de la santé, comme en fait foi l'ajout de mannequins interactifs au centre de simulation en santé du cégep. Trois mannequins de type haute-fidélité rendent possible une interaction avec les étudiantes du programme de soins infirmiers.⁴⁰

En 2023, le Cégep de Valleyfield accueille deux cohortes d'infirmiers et infirmières internationaux, dans le cadre d'une attestation d'études collégiales (AEC). Les étudiants et étudiantes proviennent d'Algérie, du Maroc, de Tunisie, du Cameroun. Ces deux premières cohortes d'étudiants étrangers suivent une formation de mise à niveau à la Formation continue du Cégep de la rue Champlain. Ce projet vise à combler le manque de main-d'œuvre dans le secteur de la santé et des services sociaux. Le CISSSMO a participé activement à ce projet.⁴¹ ⁴²D'ailleurs, dans le but de contrer la pénurie de main-d'œuvre, trois fondations ont uni leurs efforts pour favoriser le recrutement auprès des personnes immigrantes désirant travailler dans le secteur de la santé en Montérégie-Ouest, en créant un fonds d'urgence à l'intention des personnes dans le besoin. Les trois fondations sont : la Fondation du Cégep de Valleyfield, la Fondation de l'Hôpital du

³⁵ Le Progrès de Valleyfield, 7 novembre 1940

³⁶ La Gazette de Valleyfield, 31 décembre 1940

³⁷ La Congrégation des Sœurs de la Providence et leur présence dans le diocèse 1863-1998

³⁸ Le Progrès de Valleyfield, 20 juin 1963

³⁹ La Gazette de Valleyfield, 17 juillet 1969, p.4

⁴⁰ Denis Bourbonnais, La Voix Régionale, 7 septembre 2022

⁴¹ Le Cégep de Valleyfield accueille de nouveaux infirmiers provenant d'Afrique.

<https://www.infosuroit.com/cegep-de-valleyfield-accueille-de-nouveaux-infirmiers-provenant-africaine/> 3 février 2023, Le Saint-François

⁴² Le Cégep accueille une 2^e cohorte d'infirmières provenant d'Afrique, La Voix Régionale, 17 mai 2023

Suroît et la Fondation de l'Hôpital de Vaudreuil-Soulanges. Le CISSS de la Montérégie-Ouest (CISSSMO) a mis sur pied pour l'occasion un bureau de recrutement international en vue du recrutement de personnel.⁴³

Par ailleurs, le cours d'infirmière auxiliaire menant à un diplôme d'études professionnelles est toujours dispensé au centre de formation professionnelle du Suroît du centre de services scolaire de la Vallée-des-Tisserands.

1.5 Les Dames de Charité, les Dames patronnresses et les bénévoles du centre hospitalier

Il est rarement question dans l'histoire des soins hospitaliers à Salaberry-de-Valleyfield de l'engagement de nombreuses personnes, surtout des femmes, en soutien au personnel médical de l'hospice Saint-Vincent-de-Paul, de l'Hôtel-Dieu et maintenant de l'Hôpital du Suroît. Ces personnes ont joué, et continuent de le faire aujourd'hui, un rôle indispensable dans la poursuite des activités de soins de santé.

On se rappellera que les Dames de Charité donnent leur soutien pour le bien-être des malades de l'hospice Saint-Vincent-de-Paul et de l'Hôtel-Dieu dès le début de leurs activités. Lors d'une élection en 1904, Madame Séraphin Fortier⁴⁴ est élue présidente de l'association.⁴⁵

Au début de la Deuxième Guerre mondiale, un nouveau mouvement social est mis sur pied pour soutenir les soldats des camps de Huntingdon et de Salaberry-de-Valleyfield hospitalisés à l'Hôtel-Dieu. Madame O.E. Caza prend l'initiative de former un comité regroupant dames et jeunes filles dans le but de visiter les militaires. L'Hôtel-Dieu aménage une salle, la « *Salle des militaires* » à l'intention des soldats nécessitant des soins de santé.⁴⁶

Un autre regroupement de femmes s'engage dans les activités de bénévolat auprès des malades, soit les Dames patronnresses. L'Association des Dames patronnresses de l'Hôtel-Dieu, fondée par Madame Barthélémy Bibaud, en 1942, a pour but de collaborer avec les soignants au confort des malades hospitalisés. Les Dames patronnresses, en collaboration avec les Gardes bénévoles, organisent différentes activités pour recueillir des fonds : défilés de modes, causeries, soupers-bénéfices, etc. En 1947, 300 convives prennent part à un banquet au profit de l'hôpital, organisé par les Dames patronnresses.⁴⁷ En 1952, la

⁴³ Mario Pitre, Fonds d'urgence pour les travailleurs de la santé issus de l'immigration, le lundi 10 juin 2024, Le Saint-François, <https://www.journalsaint-francois.ca/fonds-durgence-pour-les-travailleurs-de-la-sante-issus-de-limmigration/>

⁴⁴ Il était d'usage à cette époque que les femmes s'identifient publiquement en utilisant le prénom et le nom de famille du conjoint

⁴⁵ Le Progrès de Valleyfield, 28 octobre 1904

⁴⁶ Nouveau mouvement social en faveur de nos soldats, La Gazette de Valleyfield, 24 octobre 1940

⁴⁷ Le Progrès de Valleyfield, 30 janvier 1947

conjointe du docteur Yvan Brassard préside l'Association des Dames patronnes et des Gardes bénévoles de l'Hôtel-Dieu.⁴⁸

De son côté, la Ville de Salaberry-de-Valleyfield contribue toujours financièrement, par des octrois et des dons, au développement de l'Hôtel-Dieu.

Le club de services Rotary participe également activement au soutien des activités de l'Hôtel-Dieu. En 1947, cette association formée d'hommes d'affaires et de citoyens occupant des professions libérales fait don d'une banque de sang humain à l'hôpital local.⁴⁹

En 1952, la conjointe du docteur Yvan Brassard invite les dames de Salaberry-de-Valleyfield à participer à une activité, tenue au chalet du parc Sauvé, au profit de l'hôpital. Le coût de l'activité est fixé à 1.00\$.

Aujourd'hui, ce sont des membres du Service de bénévolat de l'Hôpital du Suroît, fondé en 1985, qui apportent du réconfort aux patients hospitalisés. Son but est d'humaniser le séjour des usagers de l'hôpital en leur rendant de menus services, en complémentarité avec les équipes de soins.

1.6 Les conflits de travail à l'Hôpital de Valleyfield

La première grève des employés, membres de la CSN, a lieu au mois d'août 1964. Elle dure 8 heures et 45 minutes. Mme Yvette Melançon assume alors la présidence du Syndicat national des services hospitaliers de Valleyfield.⁵⁰

Un deuxième conflit syndical majeur est déclenché en juillet 1966. Les employés de l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, membres de la CSN, débrayent en même temps que ceux de 139 autres hôpitaux du Québec.⁵¹

La grève des médecins spécialistes du Québec dure dix jours, soit du 8 au 18 octobre 1970, et entraîne des répercussions à l'Hôtel-Dieu de Valleyfield. Les médecins spécialistes veulent protester contre certaines mesures contenues dans le plan d'assurance-maladie devant entrer en vigueur à compter du 1^{er} novembre de la même année. Cinq ans plus tard, en 1975, ce sont les médecins de famille, réunis au sein de l'Association des omnipraticiens de Salaberry, qui menacent de se désaffilier de l'assurance-maladie.

De tous les conflits de travail survenus à l'hôpital de Salaberry-de-Valleyfield, c'est sûrement la grève du Front commun intersyndical CSN-CEQ-FTQ, en avril 1972, qui

⁴⁸ La Gazette de Valleyfield, 23 mai 1952

⁴⁹ Le Progrès de Valleyfield, 9 novembre 1947

⁵⁰ Le Progrès de Valleyfield, 27 août 1964

⁵¹ Le Progrès de Valleyfield, 20 juillet 1966

marque l'histoire syndicale de la région. D'autres fronts communs syndicaux se constitueront au cours des années subséquentes, auxquels participeront les employés syndiqués de l'hôpital. « *De 1972 à 1983, lors de quatre rondes de négociations (celles de 1972 et de 1976 sous le gouvernement de Robert Bourassa et celles de 1979 et de 1982-1983 sous le gouvernement de René Lévesque) les centrales syndicales forment un front commun pour faire face au gouvernement.* »⁵²

Il demeure, cependant, que ce sont les arrêts de travail des infirmiers et infirmières du Centre hospitalier qui retiennent surtout l'attention de la population dans le cours de l'histoire locale et du Québec. Les grèves de la Fédération des infirmiers et infirmières du Québec (FIQ) de 1989 et 1999 sont marquantes, particulièrement celle de 1999 sous le gouvernement de Lucien Bouchard, qui laisse des marques chez le personnel infirmier. Depuis ce conflit de travail de 1999, les infirmières de l'Hôpital du Suroît ont dénoncé à multiples reprises leurs conditions de travail, particulièrement aux services d'urgence, en débordement presque tous les jours depuis plusieurs années. Les titres des journaux locaux témoignent bien de la situation : « Débordement à l'hôpital, 160% d'occupation »;⁵³ « Problèmes d'engorgement à l'hôpital »⁵⁴; « Urgence du CH, une bombe à retardement »⁵⁵; « Hôpital du Suroît, le plus haut taux d'occupation au Québec »⁵⁶ ; « Les infirmières de l'urgence de l'hôpital sont à bout »⁵⁷; « Pas de répit pour le personnel de l'urgence du CH »⁵⁸; « Infirmières en colère, le syndicat dénonce la suspension de cinq professionnelles en soin ».⁵⁹ En novembre 2023, presque vingt-cinq ans après le conflit de travail de 1999, les membres de la FIQ déclenchent la grève, en même temps que d'autres membres de syndicats de la santé et de l'éducation réunis en front commun, pour dénoncer les offres jugées incomplètes du gouvernement dans le cadre des négociations de la convention collective.⁶⁰

⁵² Guillaume Tremblay-Boily, essai de stage, Fondation Jean-Charles Bonenfant, avril 2011

⁵³ Le Soleil de Salaberry-de-Valleyfield, 8 janvier 2011

⁵⁴ Le Soleil de Salaberry-de-Valleyfield, 1^{er} septembre 2012

⁵⁵ Le Soleil de Salaberry-de-Valleyfield, 18 janvier 2014

⁵⁶ Le Saint-François, 10 janvier 2018

⁵⁷ Le Saint-François, 2 novembre 2022

⁵⁸ Le Saint-François, 9 novembre 2022

⁵⁹ Éric Tremblay, Infirmières en colère, Le Saint-François, 17 mai 2023

⁶⁰ Yanick Michaud, Mandat de grève de la FIQ : un appui fort des infirmières et de la population, Le Saint-François, le 9 novembre 2023, <https://www.journalsaint-francois.ca/mandat-de-greve-de-la-fiq-un-appui-fort-des-infirmieres-et-de-la-population>

1.7 La mission de l'Hôpital du Suroît menacée?

Un article paru dans le journal *Le Saint-François*, en date du 18 juillet 2018, sous la plume de Mario Pitre⁶¹, dans lequel le député Guy Leclair fait part de la possibilité d'une délocalisation de dix services de l'Hôpital du Suroît, dont le centre mère-enfant, vers le futur hôpital de Vaudreuil-Soulanges, a un effet de choc à Salaberry-de-Valleyfield et dans le secteur du Haut-Saint-Laurent. Le député s'appuie sur le contenu du plan clinique du futur hôpital, qui doit ouvrir ses portes à la clientèle en 2026, à Vaudreuil-Dorion, pour inviter la population campivallensiennne à défendre la mission régionale de l'Hôpital du Suroît.⁶² L'intervention médiatique du député Leclair suscite une véritable levée de boucliers dans la région de Salaberry-de-Valleyfield et le Haut-Saint-Laurent. Un comité de citoyens, mis sur pied à l'initiative de la Corporation de développement communautaire Beauharnois-Salaberry (CDC) et ses nombreux partenaires du réseau communautaire, convainc les élus municipaux et des personnalités du monde des affaires d'emboîter le pas dans une large revendication visant, non seulement à sauver le centre mère-enfant, mais également dix autres services essentiels de l'Hôpital du Suroît.⁶³ Une série d'actions est enclenchée, dont une pétition signée par 7000 personnes, des manifestations publiques, des rencontres avec les dirigeants du CISSSMO, le dépôt d'une étude d'impact portant sur les conséquences négatives pour les populations actuellement desservies par l'Hôpital du Suroît.⁶⁴

Le CISSSMO, de son côté, insiste pour dire qu'aucune fermeture de service n'est prévue dans un avenir prévisible. Les gestionnaires précisent que des sommes majeures (200 millions\$) sont prévues pour la modernisation de l'Hôpital du Suroît.⁶⁵

La mobilisation citoyenne semble avoir porté fruit, du moins à court et moyen termes. Lors d'une conférence de presse en mai 2023, les dirigeants du *comité Sauvons le Centre mère-enfant et la mission régionale de l'Hôpital du Suroît* annonce une victoire : la majorité des services destinés à être déménagés après la construction du nouvel hôpital de Vaudreuil-Soulanges resteront à l'Hôpital du Suroît. Les dix services dont il était question resteront à l'Hôpital du Suroît à l'exception de l'échographie

⁶¹ Mario Pitre, Des services hospitaliers seraient transférés de Valleyfield à Vaudreuil, *Le Saint-François*, 18 juillet 2018

⁶² L'ouverture de l'Hôpital de Vaudreuil-Soulanges pourrait être reportée en 2028. <https://ici.radio-canada.ca/info/videos/1-10419065/ouverture-hopital-vaudreuil-soulanges-reportee-a-nnbsp2028?liste=28-1011609>

⁶³ Éric Tremblay, Un comité se porte à la défense du centre mère-enfant de l'Hôpital du Suroît, *Le Saint-François*, le 12 février 2020

⁶⁴ Yanick Michaud, Présentation d'une étude d'impact sur le transfert des services vers Vaudreuil-Soulanges. Nouvel appel à la mobilisation pour sauver le Centre mère-enfant, *Le Saint-François*, le 25 mai 2022

⁶⁵ Yanick Michaud, Aucune fermeture dans un avenir prévisible. Le CISSSMO insiste sur la modernisation majeure de l'Hôpital du Suroît, *Le Saint-François*, le 21 décembre 2022

transoesophagienne, qui se réalise seulement 32 fois par année au Suroît, et l’ophtalmologie qui se réalise déjà à l’externe depuis plusieurs mois.

Édith Gariépy, directrice de la CDC Beauharnois-Salaberry et membre du comité de coordination et de la mobilisation, tient alors à mentionner que cette victoire citoyenne appartient aux gens du Haut-Saint-Laurent et de Beauharnois-Salaberry, et qu’elle a été gagnée grâce à la solidarité. C’est aussi un exemple d’actions qui sont à la fois une victoire contre la pauvreté et une réussite de développement de notre territoire.⁶⁶

Ce gain, assure le comité de défense, est la première étape d’un processus visant à assurer la mission à long terme de l’Hôpital du Suroît à Salaberry-de-Valleyfield. Les prochaines étapes seront suivies de près par le nouveau **Comité de vigie Santé et Services sociaux Beauharnois-Salaberry** qui sera dorénavant chargé de surveiller les décisions prises en regard non seulement du centre hospitalier, mais également des services sociaux dispensés dans la région, car il n’y a pas d’assurance à long terme que l’Hôpital du Suroît retrouvera la place qui lui revient dans la reconfiguration des services de santé sur le territoire du CISSSMO.

Dans un récent bilan des activités de l’année 2024-2025, le Comité de vigie santé et services sociaux de Beauharnois-Salaberry fait état des enjeux discutés et des priorités qui orienteront les actions dans les prochains mois.⁶⁷ Il est question de l’accès aux services de première ligne; du recrutement et de la rétention du personnel; des impacts du futur hôpital de Vaudreuil sur le transport des patients et du maintien à l’Hôpital du Suroît de la pratique de certains spécialistes. Les coupes budgétaires et la réorganisation demandées par Santé Québec font aussi l’objet de discussions. Le comité réitère l’importance d’un dialogue constant, particulièrement dans le contexte de la réorganisation du réseau imposée par Santé Québec.

1.2 Les soins de santé en périphérie de l’hôpital

À l’origine de la Ville, en 1874, avant la mise sur pied d’un hôpital, des médecins sont déjà bien établis. Ils répondent aux besoins de santé de la population. Ces médecins pratiquent en solo, à partir de leur résidence privée. Ils visitent des patients à domicile et se rendent sur les lieux d’accidents de toutes sortes pour offrir les premiers soins ou faire le constat d’un décès.

Le docteur Arthur Lesage, médecin-chirurgien, est l’un des premiers médecins à s’installer dans la municipalité. Son cabinet est situé chemin du canal. Il occupe, en parallèle à sa pratique médicale, un poste de rédacteur en chef du journal ***Le Progrès de***

⁶⁶ Sauvons le Centre mère-enfant et la mission régionale de l’Hôpital du Suroit. Une victoire pour la mobilisation citoyenne, communiqué de presse, 15 mai 2023

⁶⁷ Bilan de l’année 2024-2025 du Comité de vigie santé et services sociaux de Beauharnois-Salaberry, communiqué de presse, 15 septembre 2025

Valleyfield, de 1878 à 1880. *Le Progrès*, hebdomadaire fondé en 1878, occupe des locaux rue de l’Église. En plus de produire un journal, l’entreprise de presse effectue des travaux d’imprimerie : invitations de mariage, cartes mortuaires, cartes professionnelles, etc. Fait à noter, le médecin-journaliste paie à cette époque des petites annonces dans le même journal afin de rappeler à ses patients, dont le compte est en souffrance, qu’ils doivent débourser pour les services médicaux rendus.

Du côté de la dentisterie, le Dr. J.T. McPherson annonce déjà ses services dans *Le Progrès de Valleyfield*, du 9 octobre 1879. Il exerce sa profession dans différentes régions, dont Huntingdon et Durham. Il vient à Salaberry-de-Valleyfield tous les samedis et les derniers dix jours du mois. Chose étonnante, dans sa réclame publicitaire, il n’exige aucun paiement si le client n’est pas satisfait du travail accompli.

1.2.1 Hôpital Sainte-Marguerite

Un hôpital de maternité privé, l’hôpital Sainte-Marguerite, dispense quant à lui des services au 98, rue Nicholson, durant une dizaine d’années, soit de 1941 à 1951 approximativement. La fondatrice, Marguerite Viau, infirmière de profession, fait à l’époque l’achat de l’édifice, propriété de l’avocat J.A. Legault, conjointement avec son époux, Adélard Haineault, sous-chef de police. Plusieurs personnalités connues de Salaberry-de-Valleyfield sont nées dans cet hôpital.⁶⁸

1.2.2 Le centre médical de Valleyfield

Ce n’est qu’au milieu du siècle dernier que la pratique médicale se transforme à Salaberry-de-Valleyfield, avec l’ouverture du **Centre médical de Valleyfield** situé au 412, boulevard du Havre, dans le secteur Bellerive. Ce centre connaît une croissance rapide dès son ouverture, au début des années 1950. En 1952, quatre médecins se relaient pour des gardes médicales, les dimanches et les jours fériés. Les quatre médecins sont : Dr E. Bourbonnais, Y. Brassard, Y. Dandeneault et Y. Léger.⁶⁹ En 1953, le Dr Ernest Talbot adhère à la nouvelle clinique. Au début des années 1960, le Dr Yvan Brassard, radiologue certifié du Collège royal du Canada, ouvre, au 51, rue Gault, un service de rayon X et un service externe d’électroradiologie.⁷⁰

Avant l’ouverture du Centre médical, la garde médicale du dimanche est assurée par des médecins pratiquant en bureaux privés sur le territoire de la Ville. Outre les noms mentionnés ci-haut, les médecins suivants font alors partie de ce service de garde : Dr L.

⁶⁸ Donald Tremblay, On a mis quelqu’un au monde..., texte de 1999 lors du 125^e de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield

⁶⁹ La Gazette de Valleyfield, 11 septembre 1952

⁷⁰ La Gazette de Valleyfield, 21 juin 1962

DeGrandpré, 23, Jacques-Cartier; Dr G.E. Gauthier, 23, Ste-Hélène; Dr J.L. Hébert, 38, Saint-Charles et le Dr P.E. Larivière, 163, boulevard du Havre.⁷¹

En juillet 1966, les gestionnaires de l'Hôtel-Dieu annoncent la mise sur pied d'un service de garde à l'hôpital, 24 heures par jour, sept jours par semaine. Dix-sept médecins acceptent de participer au service. Il s'avère, toutefois, que ces services médicaux ne sont pas encore couverts par l'assurance-hospitalisation, les usagers devant en rembourser les coûts.⁷²

1.2.3 Ouverture de la clinique Havre-Santé

La clinique Havre Santé ouvre ses portes le 2 juin 1975, au 521, boulevard du Havre, quelques mois seulement avant l'ouverture du CLSC Seigneurie de Beauharnois, au 110, chemin Larocque, à Salaberry-de-Valleyfield. Selon Anne Plourde⁷³, il ne s'agit pas d'un simple hasard si plusieurs polycliniques ont été construites avec l'avènement du réseau des CLSC au Québec, à partir de 1971. « *Refusant d'intégrer les CLSC et de perdre leur statut d'entrepreneurs pour devenir des salariés de l'État, la plupart des omnipraticiens et des omnipraticiennes ont réagi en développant un réseau de polycliniques privées parallèle à celui du public.* »⁷⁴

En 1980, le directeur des Ambulances routières, M. Robert Thibeault, met sur pied un service de médecins à domicile dans la région.⁷⁵ Le service n'a qu'une limitée, en raison de la difficulté à recruter des médecins pour en assurer la continuité. Deux ans plus tard, le CLSC débute des services médicaux à l'intention des détenus du centre de détention situé au palais de justice de Valleyfield.

1.2.4 Implantation des Groupes de médecine familiale

En 2002, le gouvernement du Québec, dans le but de favoriser une meilleure accessibilité à un médecin de famille, procède à l'implantation des premiers Groupes de médecine familiale (GMF).⁷⁶ À Salaberry-de-Valleyfield, le premier GMF est annoncé par le Dr André Mageau, de la clinique Médi-Val 2000 et de la Dre Dorice Boudreault, du CLSC Seigneurie de Beauharnois. La grande majorité des GMF sont des entreprises privées contrôlées par les médecins et financées par des fonds publics provenant de l'État québécois.

⁷¹ Le Progrès de Valleyfield, 5 août 1948

⁷² Le Progrès de Valleyfield, 6 juillet 1966

⁷³ Anne Plourde est chercheuse à l'institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS).

⁷⁴ Anne Plourde, Pour une nationalisation de la première ligne, Le Devoir, 20 septembre 2022.

<https://www.ledevoir.com/opinion/idees/757046/des-idees-en-revues-pour-une-nationalisation-de-la-premiere-ligne>

⁷⁵ Le Soleil du Saint-Laurent, 23 janvier 1980

⁷⁶ Isabelle Paré, 15 millions pour lancer les groupes de médecine familiale, Le Devoir, 5 juin 2002

En 2023, trois GMF reçoivent des patients en première ligne sur le territoire de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield : Le GMF Salaberry, à la clinique Médi-Val, 408, rue Jeanne-Mance; le GMF du lac Saint-François, à la clinique Havre santé, 521, boulevard du Havre; le GMF du Suroît, à la clinique des Bâtisseurs, 616, chemin Larocque.

Denis Bourque,⁷⁷ professeur chercheur au Département de travail social de l'Université du Québec en Outaouais, estime que les GMF représentent en réalité une version dénaturée de ce que devaient être les CLSC. Crées pour améliorer l'accès aux médecins de famille et désengorger les urgences, souligne-t-il, les GMF devaient offrir une réponse mieux coordonnée aux besoins de première ligne. Ces objectifs, poursuit Bourque, n'ont pas été atteints malgré des investissements publics considérables.

1.2.5 Les services ambulanciers

L'histoire des services ambulanciers dans la Ville de Salaberry-de-Valleyfield débute au début du XX^e siècle. À cette époque, il n'y a pas de service ambulancier structuré. La plupart du temps, les blessés et les malades sont transportés avec les moyens du bord, principalement par des charrettes tirées par des chevaux. *Le Progrès de Valleyfield*, dans son édition du 21 novembre 1902, fait le compte-rendu d'un accident survenu à l'angle du chemin Larocque et de la rue Salaberry. « *Un cultivateur circulait dans une charrette, lorsque celle-ci heurta une maison. La voiture de la patrouille fut appelée pour conduire le blessé à la station de police où le Dr Arthur Gauthier lui prodigua les premiers soins. De là, le blessé a été transporté à l'hôtel Lamarre pour récupérer.* »

La mise sur pied d'un service de transport des malades par ambulance auto, en 1929, de la maison funéraire J.A. Larin, 317, rue Victoria, change la façon de faire les choses. Il s'agit du premier service ambulancier officiel dans la municipalité. La maison J.A. Larin est fondée en 1918 par Joseph-Armand Larin, sous le nom de Larin & Frères. À partir de 1939, une autre maison funéraire, Roch Montpetit & fils, rue Cousineau, commence à offrir des services ambulanciers et funéraires. Le transfert des activités de la rue Cousineau au site actuel, rue Danis, a lieu en 1956, et l'ouverture d'un complexe d'envergure au même endroit est faite en 2008. Ernest Montpetit prend la direction de l'entreprise en 1967. Son fils Michel lui succède, et aujourd'hui, en 2025, c'est son petit-fils Jean-Michel qui assume la gestion quotidienne de l'entreprise.

Les maisons funéraires Larin et Montpetit ont même envisagé de fusionner leurs services ambulanciers, en 1976,⁷⁸ avant de décider de se retirer complètement du domaine du transport ambulancier, laissant le champ libre à la compagnie Ambulance routière dirigée par Robert Thibault.

⁷⁷ Bourque, Denis (2025) Démédicaliser, démocratiser et décentraliser pour améliorer l'état de santé des populations. Texte rédigé à la demande de l'IRIS, consulté le 28 octobre 2025

⁷⁸ *Le Progrès de Valleyfield*, 23 juin 1976

Le nom de Robert Thibault est intimement associé à l'organisation de services ambulanciers dans la région, à partir de 1972, sous la raison sociale *d'Ambulance routière de Valleyfield*.⁷⁹ Celui-ci fait preuve d'acharnement dans son désir d'implanter des services de qualité dans la région campivallensiennne. Le parcours de Robert Thibault est parsemé de nombreuses embûches. Il est certes un précurseur dans le domaine du transport par ambulance dans la grande région de Salaberry-de-Valleyfield.

Finalement, en 1978, un autre organisme ambulancier s'implante dans la région, soit les *Ambulances LPR*, un service mis sur pied par Jean-Pierre Laniel, Henri Poissant et Pierre Robin. La mise sur pied d'un nouveau service ambulancier est fortement décriée par M. Thibault, de l'Ambulance routière, qui, dans une mise au point publiée dans un journal local,⁸⁰ considère que la région de Salaberry-de-Valleyfield ne nécessite pas la présence d'un deuxième service ambulancier.

À partir des années 1980, le transport par ambulance prend une nouvelle direction. Télé-Médic s'établit à Salaberry-de-Valleyfield. Le docteur Édouard Chirito, un médecin d'origine péruvienne, fait équipe avec les services ambulanciers pour établir des services de médecine à domicile.⁸¹ Télé-Médic doit fermer ses portes deux ans plus tard, en raison de difficultés financières. Le gouvernement impose une limite de dix clients à desservir par jour, fragilisant par le fait même la structure administrative du service. Les ambulances Thibault changent de main en 1990. La compagnie est achetée par la Coopérative des techniciens ambulanciers de la Montérégie (CETAM). Vingt-cinq (25) employés demeurent en poste à Salaberry-de-Valleyfield.⁸²

En 1993, les ambulanciers, maintenant membres de la CETAM, fondée en 1988,⁸³ s'installent dans le secteur Grande-Île, 213 rue des Bétonnières.

En 2021, en pleine crise de la COVID-19, les « paramédics » de la CETAM viennent en renfort aux urgences de l'hôpital. Par ailleurs, un chien d'intervention se joint aux ambulanciers de la CETAM, en octobre 2022. La Coopérative ambulancière accueille Spéro, un chien d'intervention destiné à participer aux activités de prévention en lien avec le trouble de stress post-traumatique (TSPT) auprès des ambulanciers appelés à effectuer des interventions dans toutes sortes de circonstances traumatisantes.⁸⁴

⁷⁹ Le Progrès de Valleyfield, 24 janvier 1973

⁸⁰ Le Progrès de Valleyfield, 8 novembre 1978

⁸¹ Le Soleil du Saint-Laurent, 10 septembre 1980

⁸² Le Soleil de Salaberry-de-Valleyfield, 13 mai 1990

⁸³ <https://cetam.ca/historique/>

⁸⁴ Le Saint-François, 13 octobre 2022

2. La santé mentale dans la région, une histoire de dévouement et de compassion

Ici, à Salaberry-de-Valleyfield, comme dans la plupart des villes et paroisses du Québec, la prise en charge des personnes ayant des maladies du spectre de la santé mentale relevait jadis de la responsabilité des communautés religieuses et des municipalités. Dès sa fondation, l'Hospice Saint-Vincent-de-Paul accueille des indigents, des pauvres, des personnes sans soutien familial et, bien entendu, des personnes affectées par la maladie mentale qui ne sont pas en mesure de demeurer dans leurs milieux de vie naturels. Lorsque l'état du patient devient trop lourd pour des soins de proximité dans la Ville, celui-ci est la plupart du temps orienté vers une institution asilaire. À la fin du XIX^e siècle, le Québec compte déjà six asiles, dont Saint-Jean-de-Dieu, à Montréal, connu depuis 1976 sous le nom de Louis-Hippolyte-Lafontaine.⁸⁵

Une vaste critique venant de personnes vivant dans les asiles⁸⁶ et de jeunes psychiatres ayant une vision communautaire⁸⁷ de la santé mentale donne lieu au Québec, à partir des années 1960, à différentes vagues de désinstitutionnalisation favorisant le maintien de la personne atteinte d'un trouble mental dans sa communauté d'appartenance.

Long séjour à l'asile, conditions de vie déplorables, régime autoritaire des officières, traitement inadéquat des patients, réglementation serrée des activités quotidiennes, proximité de vie abusive, exploitation de la force de travail, lobotomie, électrochoc, médication caractérisent la psychiatrie asilaire à la fin des années 1960.⁸⁸

Le dépôt du rapport du Dr Dominique Bédard⁸⁹ sur la santé mentale, en 1962, pave la voie au mouvement de désinstitutionnalisation. C'est le livre « *Les fous crient au secours* » de Jean-Charles Pagé, interné durant plusieurs mois à l'Hôpital Saint-Jean-de-Dieu, qui incite le ministre de la Santé à commander un rapport sur la situation qui prévaut dans les institutions psychiatriques. Les journaux font largement écho à ce livre, qui crée un émoi considérable dans la population.

⁸⁵ Annexe1, 35 ans de désinstitutionnalisation au Québec, 1961-1996.

https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/1997/97_155a1.pdf

⁸⁶ Jean-Charles Pagé, ex-patient de Saint-Jean-de-Dieu, fait paraître un livre aux éditions du Jour, dont le titre est **Les fous crient au secours**, le 15 août 1961

⁸⁷ Henri Dorvil et Herta Guttman, 35 ans de désinstitutionnalisation au Québec, 1961-1996.

https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/1997/97_155a1.pdf

⁸⁸ Dorvil, H., Guttman, H., Ricard, N., Villeneuve, A. (1997) Défis de la reconfiguration des services de santé mentale. Pour une réponse efficace et efficiente aux besoins des personnes atteintes de troubles mentaux graves, annexe 1.

⁸⁹ Bédard, D., Lazure, D., Roberts, C-H. (1962) Rapport de la Commission d'étude des hôpitaux psychiatriques au ministère de la Santé de la province de Québec

Mouvement de désinstitutionnalisation

Les institutions psychiatriques étant dorénavant réservées aux personnes nécessitant des soins ultraspecialisés et incapables de vivre dans la communauté, la plupart des patients hébergés sont dirigés, avec des résultats mitigés, vers des ressources dites moins lourdes de la communauté. La principale critique à l'égard du mouvement de désinstitutionnalisation concerne le manque de ressources financières et humaines consacrées à des relais d'aide et de soutien des personnes vivant dans les communautés, hors les murs des institutions. Cet état de fait expliquerait, du moins en partie, la problématique sociale de l'itinérance dans plusieurs villes du Québec, notamment à Salaberry-de-Valleyfield. Notons que l'itinérance s'explique par une combinaison de facteurs sociaux et individuels, dont la pauvreté, le manque de logements abordables, la toxicomanie, etc.

2.1 Le Centre Psycho-Social de Valleyfield, un centre névralgique en santé mentale

C'est dans cette nouvelle mouvance qu'a lieu, le 7 septembre 1961, la bénédiction et l'ouverture officielle du Centre Psycho-Social⁹⁰ défini comme étant une clinique d'hygiène mentale, dans la salle de l'Amitié du Centre Le Royer, situé au 110, chemin Larocque à Salaberry-de-Valleyfield. Cette clinique a débuté ses activités en 1959, grâce au soutien financier du Conseil des Œuvres du diocèse, de Caritas et du Conseil du Bien-Être de Valleyfield. Le nouveau centre d'hygiène mentale a pour mission première de faire le « diagnostic et le traitement des problèmes émotionnels » chez les enfants et les adultes.

Le Centre Psycho-Social déménage au 412, boulevard du Havre, en 1966. Une ouverture d'envergure a lieu le 14 mars de cette année-là, en collaboration avec les Services psychiatriques du ministère de la Santé, qui ont délégué le Dr Denis Lazure, psychiatre. Celui-ci devient ministre des Affaires sociales en 1976. L'équipe du nouveau centre est dirigée par le Dr Pierre Déom, psychiatre et directeur administratif. Outre le Dr Déom, le Centre Psycho-Social peut compter sur la présence de deux autres psychiatres, une psychotechnicienne, deux infirmières, une auxiliaire en nursing, quatre travailleurs sociaux et deux étudiants stagiaires en service social.⁹¹

2.1.1 Des centres de jour pour adultes et pour enfants

Le Centre Psycho-Social, dont le nom disparaît dans la foulée de l'organisation des services de santé mentale au cours des années 1970, chapeaute la création de plusieurs ressources et services, tant en santé mentale qu'en déficience intellectuelle. En voici des exemples. Le Dr Déom, un partisan de la psychiatrie communautaire, et son équipe

⁹⁰ Le Progrès de Valleyfield, le 12 octobre 1961.

⁹¹ Le Progrès de Valleyfield, 23 février 1966 et 16 mars 1966

procèdent à l'ouverture d'un **Centre de jour pour adultes**, en 1965, le premier du genre au Québec à fonctionner en milieu semi-rural. Sa mission est largement déterminée par l'absence de lits d'hospitalisation en psychiatrie à l'Hôtel-Dieu de Valleyfield. Il s'agit d'offrir une ressource en santé mentale de prise en charge intensive et ainsi éviter les hospitalisations à Saint-Jean-de-Dieu. Il faut se rappeler que ce n'est qu'en 1972 que débutent les hospitalisations au département de psychiatrie de l'hôpital. Avant l'ouverture du département de psychiatrie de l'Hôtel-Dieu, les psychiatres sont affiliés au Centre Psycho-Social. Les patients orientés à l'hôpital local sont traités sur les différents départements, avec tous les risques associés à la situation. En 1971, les neuf psychiatres couvrant cinq secteurs du centre Psycho-Social, et desservant 200,000 personnes sur le territoire, en accord avec les autorités hospitalières, cessent de diriger, pour une certaine période, leurs patients à l'Hôtel-Dieu, à la suite d'une plainte portée par une patiente ayant attentié à ses jours alors qu'elle recevait des soins à l'hôpital.⁹²

Gisèle Leblanc Dallaire, infirmière et responsable du programme du centre de jour à son origine, rappelle que « *Le Centre de jour ou hôpital de jour ainsi appelé par certains auteurs est un milieu de vie thérapeutique qui offre à des bénéficiaires psychiatriques un programme de soins axé sur la thérapie de groupe, la thérapie du milieu. Le programme comporte des activités de thérapie verbale de formes diverses, relaxation, ateliers de création et d'expression, discussions sur des thèmes, activités culturelles, sportives, etc.* »⁹³ Le Centre de jour met en œuvre des plateaux de travail supervisés, dont certains avec le soutien de Travail-Québec, par l'intermédiaire de Roger Cournoyer.

Le Centre de jour occupera différents locaux dans la Ville, dont le 414, rue Salaberry, le 387, rue Victoria et le 50, rue du Marché, depuis 1995. Reynald Lépine y jouera un rôle d'animateur culturel durant de nombreuses années. La bâtie du 50, rue du Marché à Salaberry-de-Valleyfield, porte le nom du Dr Pierre Déom, en hommage à ce pionnier de la santé mentale.

2.1.1.2 : Un centre de jour pour enfants

Durant les mêmes années, un centre de jour pour enfants est également mis sur pied pour offrir des services en pédopsychiatrie⁹⁴, et ce, toujours dans la vision de la psychiatrie communautaire de l'époque. Ce centre, situé à Saint-Timothée, regroupe une équipe multidisciplinaire : pédopsychiatre, psychologue, psychoéducateur, travailleuse sociale, infirmière, ergothérapeute, et même une cuisinière. L'approche milieu de vie, thérapie individuelle et de groupe, thérapie par le jeu sont au programme du centre de jour. En plus de ce centre, se trouve à Salaberry-de-Valleyfield, rue Jacques-Cartier, une maison

⁹² L'Hôtel-Dieu est fermé aux malades psychiatriques, *Le Soleil du St-Laurent*, 11 août 1971, p.3

⁹³ Gisèle Leblanc Dallaire, histoire du centre de jour pour adultes du CHV, lors du 20^e anniversaire, en 1985

⁹⁴ Informations recueillies auprès de Dominique Gagnon qui a fait partie de l'équipe d'intervention à titre d'ergothérapeute.

sans identification particulière, qui regroupe des services en pédopsychiatrie correspondant aujourd’hui à ceux offerts à la clinique externe en santé mentale jeunesse.

2.1.2 Un centre d’entraînement socioprofessionnel

En 1967, le Centre Psycho-social procède à l’ouverture d’un **Centre d’entraînement socioprofessionnel** (ateliers protégés), au 310, rue Salaberry, dans l’ancien entrepôt de bateaux de la compagnie Richer. Le centre d’entraînement est constitué en entreprise sans but lucratif. Les participants sont rémunérés pour l’exécution d’un travail supervisé par des intervenants du Centre Psycho-social. Une équipe formée d’un psychiatre, d’un travailleur social, d’une infirmière, d’un éducateur est sur place afin d’accompagner les usagers rencontrant des difficultés sur le plan de l’intégration au marché du travail. Cette nouvelle méthode de réhabilitation a pour but de favoriser une transition vers le monde du travail pour des personnes atteintes d’un trouble de santé mentale.⁹⁵ La direction du centre d’entraînement est confiée à M. Armand Patenaude.⁹⁶

2.1.3 Traitement de l’alcoolisme

La problématique de l’alcoolisme étant liée, du moins sur le plan des programmes d’aide, à celle de la santé mentale, le ministre de la Santé et du Bien-Être, M. Jean-Paul Cloutier, inaugure, en 1969, **un Centre de consultation et de traitement externes pour l’alcoolisme** connu sous le nom de l’**OPTAT** (Office pour la prévention et le traitement de l’alcoolisme et des autres toxicomanies), au 349, rue Danis, à Salaberry-de-Valleyfield. Une équipe d’intervenants, sous la direction du Dr Pierre Benjamin, y accueille ses premiers clients.⁹⁷ Cet organisme est destiné à desservir la population du comté de Beauharnois.

Une histoire de dévouement et de compassion

L’histoire de l’organisation des services de santé mentale à Salaberry-de-Valleyfield est intimement liée à un organisme bénévole soucieux du bien-être des personnes atteintes d’un trouble de santé mentale, soit *l’Association canadienne de la santé mentale*. Cet organisme est associé aux premiers pas du Centre Psycho-Social, et c’est en 1965 que ses premières activités démarrent.⁹⁸ En 1971-72, l’Association régionale pour la santé mentale se sépare du Centre Psycho-Social; l’organisme assure son financement à l’aide de collectes de fonds dans la communauté.

En 1987, un nouvel organisme, la *Fondation de la psychiatrie*, voit le jour sous l’impulsion du psychiatre André Nobert et M. Gérald Lamarche. Ce dernier en assume la

⁹⁵ Le Progrès de Valleyfield, 29 novembre 1967

⁹⁶ La Gazette de Valleyfield, 30 novembre 1967

⁹⁷ Le Progrès de Valleyfield, 10 décembre 1969

⁹⁸ Le Progrès de Valleyfield, 4 mai 1977

présidence. Le but de l'organisme est de venir en aide aux personnes souffrant de maladies mentales par différents moyens : achat d'équipements, de vêtements, sorties de groupe, etc. La Fondation de la psychiatrie de Valleyfield existe encore aujourd'hui; ses bureaux sont situés au 150, rue Saint-Thomas.

2.1.4 Association des parents et amis en santé mentale

En mars 1987 naît un organisme visant le soutien des parents et amis de personnes atteintes de problèmes de santé mentale, sous l'appellation suivante : *Association des parents et amis en santé mentale du Sud-Ouest*. M. Jean-Maurice Lepage agit à titre de premier président.⁹⁹ L'organisme change de nom (1998-1999) pour devenir *Le Pont du Suroît*. L'organisme, bien implanté dans la communauté, au 88, rue Alexandre, offre des interventions psychosociales individuelles et de groupe aux membres qui ont un proche qui présente des manifestations cliniques reliées à un trouble majeur de santé mentale.

2.2 Création d'un département de psychiatrie à l'Hôtel-Dieu et élargissement des services de santé mentale dans la communauté

Un département de psychiatrie est fondé, en 1972, au 2^e étage de l'hôpital Hôtel-Dieu de Salaberry-de-Valleyfield, dans la foulée de la réorganisation des services de santé entrepris à la suite de la Commission Castonguay-Nepveu.

Le Dr André Nobert, qui avait commencé sa carrière de psychiatre au Centre Psycho-Social de Valleyfield, en 1967, occupe le poste de chef du département de psychiatrie, de septembre 1972 à septembre 1978. Aujourd'hui, le département de psychiatrie, qui se situe au 4^e étage de la vieille partie de l'Hôpital du Suroît, porte l'appellation d'Unité d'hospitalisation interne de psychiatrie adulte de l'Hôpital du Suroît. Le docteur André Monette, psychiatre, y œuvre depuis plusieurs années. Dr Monette, citoyen de Salaberry-de-Valleyfield, a accumulé plus de 50 ans de pratique à Salaberry-de-Valleyfield. Il est reconnu pour son engagement auprès de la clientèle et son expertise particulièrement en psychiatrie légale.¹⁰⁰

2.2.1 Des cliniques externes de psychiatrie

Parallèlement aux services hospitaliers de psychiatrie, des services externes continuent d'être offerts par une équipe multidisciplinaire en santé mentale à la Clinique de psychiatrie adulte. Les services externes de psychiatrie sont dispensés, depuis 1967 jusqu'à aujourd'hui, à partir de différents sites sur le territoire de Salaberry-de-Valleyfield : 412, boulevard du Havre, 133, rue Jacques-Cartier; 22, rue du Marché, 181,

⁹⁹ Le Soleil du St-Laurent, 18 septembre 1988

¹⁰⁰ De l'émotion au Gala reconnaissance du CSSS du Suroît, INFO Suroit, 6 mai 2013.

<https://www.infosuroit.com/gala-reconnaissance-du-cssss-du-suroit-une-soiree-forte-en-emotions/>

rue Victoria. La clinique externe de psychiatrie adulte loge maintenant dans l'ancien édifice du Diocèse, au 11, rue de l'Église, à Salaberry-de-Valleyfield.

La santé mentale jeunesse compte maintenant un centre de services ambulatoires, rue Victoria, qui comprend une clinique de santé mentale jeunesse et divers programmes adaptés, tels qu'*Agir tôt*. Ce programme s'adresse aux enfants de 0 à 5 ans et à leur famille dans le but d'identifier le plus rapidement possible les indices de difficultés dans le développement d'un enfant afin de l'orienter vers les services adaptés à ses besoins.¹⁰¹

2.3 Le Centre de crise *Le Tournant*, une ressource alternative en santé mentale

On ne peut aborder le thème de la santé mentale dans notre région sans souligner l'apport important de la ressource alternative *Le Tournant*, qui a obtenu sa charte en 1984, et qui s'est implantée en 1985. Il s'agit d'un organisme communautaire, situé au 414, rue Salaberry, qui travaille en partenariat avec le réseau de la santé, les policiers et les autres organismes de la communauté locale. *Le Tournant* est un centre de crise et de prévention du suicide avec un mandat de réadaptation psychosociale en santé mentale. L'organisme offre des services alternatifs et professionnels en santé mentale en accompagnant les personnes vivant un moment de détresse dans leurs démarches vers un mieux-être, en redonnant un sens à leur vie.¹⁰² Le Centre *Le Tournant* a vu le jour grâce à la mobilisation d'intervenants du réseau institutionnel : les trois CLSC de la région, le Centre des Services sociaux Richelieu (CSSR), le Département de santé communautaire (DSC) du centre hospitalier de Valleyfield et le département de psychiatrie de l'hôpital.

En bref :

En 2025, les services de santé mentale sont dispensés sur le territoire de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield principalement par le **Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest (CISSSMO)** en partenariat avec des organismes communautaires du milieu, tels que *Le Tournant*, *Le Pont du Suroît*, *Psycohésion*, la *Maison d'hébergement dépannage de Valleyfield*, *Pacte de rue*, le *Centre sur l'Autre rive*, etc. Une panoplie de services sont offerts par le CISSSMO aux adultes, enfants, jeunes et familles à travers plusieurs programmes généraux et spécifiques pour les différentes clientèles en santé mentale.

En santé mentale adulte, un continuum de soins et services est offert à la population, à partir de la porte d'entrée, qui est l'accueil psychosocial du CLSC, jusqu'à des services surspécialisés de 3^e ligne, en passant par des services de première et deuxième ligne.

¹⁰¹ <https://www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/enfance/developpement-des-enfants/programme-agir-tot-depister-tot-pour-mieux-repondre-aux-besoins-des-enfants>

¹⁰² <https://letournant.org/index.php/a-propos>

Certains services sont moins connus, tels que la Psychiatrie alternative justice pour les adultes coupables d'une infraction mineure au Code criminel aptes à comparaître devant le Tribunal et présentant une problématique en santé mentale, ainsi que l'équipe répondant aux premiers épisodes psychotiques des jeunes de 12 à 35 ans. Différentes autres équipes spécifiques en santé mentale interviennent également dans la communauté : le Suivi d'intensité variable (SIV); l'équipe de Suivi d'intensité flexible (SIF); l'équipe du suivi intensif dans le milieu (SIM); le Centre de réadaptation en dépendances (anciennement Le Virage).

À l'échelle de la MRC Beauharnois-Salaberry, un Comité santé mentale, ayant vu le jour en 2019, a lancé un carnet de ressources en santé mentale, un outil visant à favoriser l'accès aux ressources en cette matière sur le territoire.¹⁰³ La santé mentale a été placée au cœur des priorités de la MRC Beauharnois-Salaberry au chapitre de son volet en développement social.

Une nouvelle réorganisation du réseau de la santé a été présentée par le ministre de la Santé, Christian Dubé, qui pourrait modifier la dispensation des divers services de santé mentale dans notre région. La Loi sur la gouvernance du système de santé et de services sociaux a été adoptée le 9 décembre 2023. Un organisme central, nommé **Santé Québec**, chapeaute depuis tous les programmes de santé et de services sociaux.

¹⁰³ Éric Tremblay, « Un passeport pour la santé mentale dans Beauharnois-Salaberry, Le Saint-François, 15 novembre 2024. <https://journalsaint-francois.ca/un-passeport-pour-la-sante-mentale-dans-beauharnois-salaberry/>

Santé publique

3. De l’Hygiène publique à la Santé publique en passant par la Santé communautaire

La pandémie (COVID-19) a mis en lumière la place importante que prend la santé communautaire partout dans le monde. Ce ne fut pas toujours le cas. C'est à partir des années 1880 que sont établies des structures permanentes de contrôle de la santé publique sur le territoire du Québec.¹⁰⁴ À cette époque, les maladies infectieuses constituent la principale cause de mortalité au Québec.

Entre 1886 et 1926, les municipalités du Québec reçoivent du gouvernement du Québec, via l’entremise du Conseil d’hygiène, le mandat de l’application de certaines politiques sanitaires et préventives. Il faut se rappeler « *qu'on est passé de l'hygiène publique au XIX^e siècle et dans la première moitié du XX^e siècle, à la santé publique dans les années 1950-1960, puis à la santé communautaire dans les années 1970-1980, pour revenir à la santé publique, depuis le début des années 1990* ». ¹⁰⁵

3.1 Des épidémies dans la région

Notre région, comme le Québec en entier, a subi de grandes épidémies : « *du choléra au sida, en passant par le typhus, la variole, la grippe espagnole, la H1N1, la Covid-19.* »¹⁰⁶

Dans la région de Salaberry-de-Valleyfield, la première épidémie recensée concerne le choléra à Saint-Timothée, en 1832. Roland Viau, anthropologue¹⁰⁷, le souligne en ces termes :

À Saint-Timothée et à Les Cèdres, le choléra fait également des ravages. Ce n'est pas simple hasard si, au mois d'août 1832, les paroissiens des deux communautés adressent des requêtes à Mgr Lartigue, évêque de Montréal, afin d'obtenir l'autorisation d'aménager de nouveaux cimetières faute d'espaces disponibles. À Saint-Timothée, le jardin des allongés exige d'être relocalisé parce qu'il se trouve tout rempli et qu'il n'y a pas moyen de recommencer une autre couche sur la première, les corps de celle-ci n'étant pas encore réduits en poudre.

¹⁰⁴ Denis Goulet, Gilles Lemire et Denis Gauvreau, Des bureaux d’hygiène municipaux aux unités sanitaires. Le Conseil d’hygiène de la province de Québec et la structuration d’un système de santé publique, 1886-1926. Revue d’histoire de l’Amérique française. <https://www.erudit.org/fr/revues/haf/1996-v49-n4-haf2367/305462ar.pdf>

¹⁰⁵ Georges Desrosiers, Benoit Gaumer, Othmar Keel, La santé publique au Québec, histoire des unités sanitaires de comté 1926-1975, PUM, 1998

¹⁰⁶ Denis Goulet, Des épidémies au Québec. Du choléra à la Covid-19, 2020

¹⁰⁷ Roland Viau, Saint-Timothée revisité, célébré et raconté, 2005

Les registres d'état civil de la paroisse révèlent, entre autres, que 42 personnes ont été inhumées durant l'année 1832, dont 24 entre les mois de juin et septembre, période où l'épidémie fait rage...

Roland Viau¹⁰⁸ fait état également de trois autres épidémies de choléra, qui séviront en 1834, 1847 et 1854. Celle de 1854, précise-t-il, fut particulièrement virulente, causant le décès de 46 personnes à Saint-Timothée durant le seul mois d'août.

En novembre 1879, *Le Progrès de Valleyfield* annonce l'apparition des fièvres scarlatines dans la municipalité.¹⁰⁹ Durant ces années (1879-1880), le docteur Arthur Lesage entreprend une longue série d'articles portant sur la vaccination. Fervent partisan de cette pratique relativement nouvelle, il apporte des arguments pour contrer les campagnes anti-vaccination.¹¹⁰

La région n'a pas été épargnée en 1885, mais de façon moins marquante toutefois, lors de l'importante épidémie de variole qui affecta le Québec. La vaccination, cette année-là, donne lieu à une émeute, à Montréal, menée par des groupes de personnes s'opposant à la vaccination. C'est le cas également lors de la pandémie de 1918-1919, connue sous le nom de grippe espagnole.

En décembre 1885, *Le Progrès de Valleyfield* rapporte, selon un rapport du Dr J.G. Lussier, officier de santé « que le fléau de la picote venait d'éclater dans la Ville ». Un bureau local de santé est mis sur pied par le maire Z. Boyer pour arrêter la maladie. Les maisons infectées sont fermées et isolées.¹¹¹ Les termes picote et variole sont utilisés indifféremment pour désigner la variole. « *L'adjectif picoté s'est substantivé en français québécois pour désigner une personne atteinte de la variole.* »¹¹²

L'épidémie de variole fait de nombreuses victimes dans la région. Certaines familles sont particulièrement éprouvées; c'est le cas notamment du grand constable du district, dont trois de ses enfants décèdent de la maladie.¹¹³ À Saint-Timothée, on enregistre quatre décès au mois de février 1886.

¹⁰⁸ Roland Viau, *ibid*

¹⁰⁹ Le Progrès de Valleyfield, notes locales, 20 novembre 1879

¹¹⁰ Le Progrès de Valleyfield, Dr Arthur Lesage, Histoire de la vaccination, 6-13-20 mars 1879

¹¹¹ Le Progrès de Valleyfield, 31 décembre 1885

¹¹² Blais, S. (2004). Les mots de la langue courante en médecine : les noms de quelques maladies contagieuses. *Québec français* (133), 102-104.

¹¹³ Le Progrès de Valleyfield, 18 février 1886

3.1.1 L'Hôpital des "variolés"

Un hôpital est aménagé, au 169, rue Ellice, pour accueillir les malades atteints de la variole. Le Comité Histoire et Patrimoine a documenté l'histoire de cet hôpital lors des fêtes du 125^e de la Ville, en 1999.¹¹⁴ Tout porte à croire que l'édifice a servi d'hôpital pour les "variolés" jusqu'en 1905, puisqu'un article du *Progrès de Valleyfield*¹¹⁵ informe les lecteurs indiquant que le conseil municipal a donné instruction au chef de police de visiter la maison de M. Antoine Bougie fils, qui avait été louée pour l'hôpital civique, et de la remettre en bonne condition.

Une maison du secteur Bellerive servira également à accueillir des personnes atteintes de la variole; elle fermera ses portes en raison de plaintes formulées par des citoyens du quartier. Lors d'une assemblée du conseil municipal de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield, en date du 29 mai 1901,¹¹⁶ un rapport du médecin sanitaire de la Ville, docteur Michel Lefebvre, faisant état du transport des "variolés" à Bellerive, est lu. La nomination du docteur Lefebvre à titre de médecin sanitaire de la Ville, sur recommandation du Dr Pelletier, inspecteur du Bureau d'hygiène provincial, est saluée chaleureusement par le journal local.¹¹⁷ Par ailleurs, une requête protêt des citoyens de Bellerive est aussi lue concernant le même sujet, à savoir le transport des "variolés" dans leur quartier.

Un article du journal local fait écho à une nouvelle du correspondant du *Gleaner*, journal anglophone publié à Huntingdon, dans laquelle celui-ci attire l'attention des autorités sur le fait que l'hôpital des "variolés" est situé trop près de la rue. Il s'inquiète du fait que la saison des mouches pourrait amener une recrudescence de la maladie dans le voisinage. Le journaliste signale que les os et les restes des viandes ayant servi à la nourriture des "variolés" sont jetés dehors et que les chiens du voisinage viennent se les disputer. Il suggère de brûler tous ces déchets.¹¹⁸

Une note publiée dans *Le Progrès de Valleyfield* mentionne que l'un des gardiens de la maison des "variolés", M. François Bougie, vient de décéder, après quelques heures de maladie, à l'âge de 55 ans.¹¹⁹ Le journal local rappelle aussi que des gens des paroisses Sainte-Cécile et Saint-Timothée, atteints de la variole, refusent de faire désinfecter leur maison, contrevenant ainsi à la loi du bureau de santé.

¹¹⁴ Reflets campivallensiens, Guide patrimonial, 19 juin 1999

¹¹⁵ Le Progrès de Valleyfield, 23 mars 1905

¹¹⁶ Procès-verbal, Ville de Salaberry-de-Valleyfield, 29 mai 1901

¹¹⁷ Le Progrès de Valleyfield, 31 mai 1901

¹¹⁸ Le Progrès de Valleyfield, 2 mai 1902

¹¹⁹ Le Progrès de Valleyfield, 7 février 1902

3.1.2 La diptétrie

On signale, en 1902, plusieurs cas de diptétrie, une autre maladie infectieuse, dans la Ville de Salaberry-de-Valleyfield.¹²⁰ Cette maladie donne lieu à des interventions des unités sanitaires de la province jusque dans les années 1940, comme le précise un article du journal *La Gazette de Valleyfield*, en 1943.¹²¹

3.1.3 La scarlatine

En 1906, le journal anglophone *The Huntingdon Gleaner* fait état d'une nouvelle épidémie de la scarlatine à Salaberry-de-Valleyfield.¹²² Quelques années plus tard, en 1912, la Ville de Salaberry-de-Valleyfield ordonne la vaccination générale dans les écoles, afin de mettre les citoyens à l'abri de la « terrible picote. » Le curé Simon, dans son prêche du dimanche, met les paroissiens en garde contre cette épidémie.¹²³

3.1.4 La grippe espagnole

La pandémie de grippe, erronément appelée la grippe espagnole, qui a sévi dans le monde entre 1918 et 1920, est très peu documentée sur le plan local. Le principal média, *Le Progrès de Valleyfield*, en fait peu mention, si ce n'est que le médecin sanitaire déposait régulièrement un rapport qui était lu au conseil municipal. Le journal ne fournit pas d'informations sur le nombre de personnes atteintes, ni sur le nombre de décès attribuables à la maladie.

À l'occasion, la chronique nécrologique du journal mentionne le nom d'une personne, généralement de famille connue, décédée de la grippe. Un exemple : « *On annonce le décès de mademoiselle Louise-Marie Simonne St-Onge, âgée de 16 ans, fille de Urgel St-Onge, marchand de cette ville. Elle a eu une attaque d'influenza.* »¹²⁴

3.2 La santé publique fort occupée

La santé communautaire a dû faire valoir son utilité dans la région, et ce, à plus d'une reprise, face aux grands besoins exprimés en santé curative. En 1934, le député du comté de Beauharnois, Arthur Plante, intervient publiquement pour réclamer le maintien de subventions pour assurer la survie et le développement du dispensaire antituberculeux et de puériculture à l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, sous la responsabilité du Dr Ostiguy.

¹²⁰ *Le Progrès de Valleyfield*, 21 novembre 1902

¹²¹ *La Gazette de Valleyfield*, 12 août 1943

¹²² *The Huntingdon Gleaner*, 7 juin 1906

¹²³ *Le Progrès de Valleyfield*, 21 novembre 1912

¹²⁴ *Le Progrès de Valleyfield*, 8 avril 1920

3.2.1 L'Unité sanitaire en 1943

Les unités sanitaires ont été créées au Québec en 1926 dans le but d'exercer un contrôle sur les maladies infectieuses et les problèmes de salubrité, et de faire la promotion de l'hygiène maternelle. Mais ce n'est qu'en 1943 qu'un bureau de l'Unité sanitaire du comté de Beauharnois est ouvert à Salaberry-de-Valleyfield. À partir du 1^{er} avril 1941, c'est l'Unité sanitaire des comtés de Châteauguay-Huntingdon qui dessert la population du comté de Beauharnois. Deux ans plus tard, le 1^{er} juin 1943, on inaugure un bureau d'Unité sanitaire à Salaberry-de-Valleyfield au deuxième étage d'un édifice situé au 29, rue Ste-Cécile. Le Dr Armand Patenaude, médecin-hygieniste fondateur, est responsable de l'Unité sanitaire pour les comtés de Châteauguay-Huntingdon, lorsqu'il accepte la direction à Salaberry-de-Valleyfield. Un agrandissement est réalisé en 1945, permettant à l'institution d'occuper les deux étages de l'édifice de la rue Ste-Cécile, propriété de Madame Maurice Lalonde. La population a accès, entre autres, à des services dentaires et de puériculture.¹²⁵ La clinique dentaire est alors sous la direction du docteur Armand Clairmont.

Un article du *Progrès de Valleyfield*¹²⁶, lors du 20^e anniversaire de l'Unité sanitaire du comté de Beauharnois, rappelle que son installation dans la Ville de Salaberry-de-Valleyfield a donné lieu à de nombreuses difficultés pour vaincre l'indifférence de la population et convaincre les dirigeants des conseils municipaux de la nécessité d'établir un tel organisme dans le comté. Le conseil de comté a d'abord refusé, en 1940, l'ouverture d'un bureau dans le comté de Beauharnois.¹²⁷ L'année suivante, le conseil de comté prend une décision favorable à la mise sur pied d'un bureau d'hygiène publique.¹²⁸

À souligner, le premier rapport de l'Unité sanitaire du comté de Beauharnois est percutant. On y souligne qu'en 1941, le bilan total des mortalités à Salaberry-de-Valleyfield montrait une mortalité effrayante chez les enfants âgés de moins d'un an, soit trente-trois pour cent (33%) de tous les décès.¹²⁹

En 1957, le bureau de l'Unité sanitaire déménage au 106, rue Saint-Jean-Baptiste dans l'ancienne résidence de M. Albert Dion, en raison de l'augmentation de la clientèle desservie.

Voici une liste d'événements et d'activités qui ont façonné la santé publique de la Ville depuis la mise sur pied de l'Unité sanitaire en 1943 :

¹²⁵ *La Gazette de Valleyfield*, 27 septembre 1945

¹²⁶ *Le Progrès de Valleyfield*, 6 juin 1963

¹²⁷ *La Gazette de Valleyfield*, 12 décembre 1940

¹²⁸ *La Gazette de Valleyfield*, 11 décembre 1941

¹²⁹ *Le rapport de l'Unité sanitaire prouve une mortalité effrayante chez les enfants*, *La Gazette de Valleyfield*, 12 février 1942

- Inauguration du Rayon-X à l'Unité sanitaire, en 1946;¹³⁰
- En 1950, une compagnie pharmaceutique locale, Merck, amorce la production d'un nouveau produit révolutionnaire dans le domaine médical, la cortisone;¹³¹
- 1950 : Examens de radiographies pulmonaires opérés par la Ligue antituberculeuse de Montréal, avec la collaboration de l'Unité sanitaire du comté;¹³²
- 1951 : l'Unité sanitaire s'oppose à ce qu'un garagiste de la rue Saint-Laurent, à Salaberry-de-Valleyfield, transforme son garage en abattoir à volailles;¹³³
- 1953 : Le docteur McCabe prononce une conférence sur un sujet qui ne fait pas l'unanimité, soit l'utilisation du fluor dans l'eau potable de la Ville.¹³⁴ L'année suivante, l'Unité sanitaire recommande officiellement la fluoration de l'eau potable. Selon les autorités médicales de l'Unité sanitaire, 95% des enfants de la région souffrent de caries dentaires. Une lettre est envoyée au conseil municipal de Salaberry-de-Valleyfield pour informer les dirigeants municipaux de ce problème de santé publique.¹³⁵ Le Club Richelieu donne son appui à la fluoration de l'eau potable dans la municipalité.¹³⁶ La Société Dentaire du district de Beauharnois suggère fortement à la Ville de Salaberry-de-Valleyfield, en 1954, l'installation d'appareils de fluoration à l'aqueduc municipal déjà muni d'appareils pour la chloration de l'eau potable.¹³⁷ Le docteur Gaétan Gauthier, de l'Unité sanitaire, revient à la charge en 1956, en recommandant à toutes les municipalités du comté de Beauharnois possédant un aqueduc, principalement Salaberry-de-Valleyfield, l'installation d'appareils de fluoration de l'eau potable. Il déplore le mauvais état de santé dentaire des enfants d'âge scolaire. Au cours de l'année 1955, la santé dentaire de 2083 enfants fait l'objet d'un examen. De ce nombre, 1905 enfants présentent des problèmes dentaires. Quarante ans et un an plus tard, en 1996, la Régie régionale revient à la charge, soulignant qu'une eau potable insuffisamment fluorée porte atteinte aux dents des enfants, selon une étude qu'elle vient de réaliser.¹³⁸

3.2.1.1 L'Unité sanitaire sur le terrain

La lutte contre la tuberculose occupe les professionnels de l'Unité sanitaire durant de nombreuses années. La clinique ambulante du ministère de la Santé du Québec vient régulièrement à Salaberry-de-Valleyfield. La Ligue antituberculeuse du comté de

¹³⁰ Le Progrès de Valleyfield, 4 avril 1946

¹³¹ La Gazette de Valleyfield, 24 août 1950

¹³² Le Progrès de Valleyfield, 20 juillet 1950

¹³³ Le Progrès de Valleyfield, 15 mars 1951

¹³⁴ Le Progrès de Valleyfield, 26 novembre 1953

¹³⁵ Le Progrès de Valleyfield, 18 février et 11 mars 1954

¹³⁶ Le Progrès de Valleyfield, 18 mars 1954

¹³⁷ Le Progrès de Valleyfield, 8 avril 1954

¹³⁸ Le Soleil de Salaberry-de-Valleyfield, 12 octobre 1996

Beauharnois soutient l'Unité sanitaire dans l'organisation des cliniques de dépistage par radiographies pulmonaires tenues dans les différents quartiers de la ville.¹³⁹

L'année 1940 est particulièrement occupée. Un spécialiste visite les paroisses de la ville pour détecter la tuberculose, une terrible maladie qui fait rage.¹⁴⁰ D'ailleurs, quelques années plus tard, en 1946, la Chambre de commerce des jeunes entreprend des démarches en vue d'établir un sanatorium dans la Ville.¹⁴¹ Un comité est formé à cet effet, sous la présidence de M. Albert Leduc. Les autres membres du comité sont des personnalités connues de la municipalité : Messieurs Maurice Lapointe, Edgar Hébert et Antonin Cailhier.¹⁴² Le projet n'aurait jamais été concrétisé, selon nos recherches.

La même année, 1940, un médecin-hygieniste de la province, le Dr Saint-Martin, déclare que le lait, en général, est de mauvaise qualité à Salaberry-de-Valleyfield. Il recommande la pasteurisation et suggère l'embauche d'inspecteurs pour surveiller les étables et l'embouteillage.¹⁴³ Le docteur J. Armand Patenaude, médecin-hygieniste de l'unité sanitaire, envisage de poursuivre les « laitiers malpropres » qui contreviennent à la loi sur la salubrité et l'hygiène publique. Dans une entrevue à *La Gazette de Valleyfield*, le médecin-hygieniste menace aussi de publier dans les journaux locaux la liste des laitiers et la qualité de leurs produits.¹⁴⁴

Un illustre citoyen natif de Salaberry-de-Valleyfield, le Dr Armand Frappier, microbiologiste, consacre une grande partie de sa vie professionnelle à combattre la tuberculose, maladie qui a emporté plusieurs membres de sa famille, dont sa mère à l'âge de 40 ans. « *Ce drame, d'ailleurs, lui aura donné la détermination et la motivation de s'engager à faire évoluer le système de santé publique du Québec, et ce, même après sa retraite en 1974.* »¹⁴⁵

En 1973, l'Unité sanitaire rappelle que la tuberculose demeure un souci constant pour les personnes engagées en hygiène publique, malgré la diminution du nombre de cas attribuable à l'utilisation des antibiotiques. On invite la population à participer aux cliniques de radiographies pulmonaires de l'Unité sanitaire et de l'Unité mobile provinciale qui visitent la région de façon régulière.¹⁴⁶

Chaque année, durant vingt ans, de 1940 à 1960, l'Unité sanitaire publie dans les journaux locaux un rapport dans lequel elle donne un compte-rendu de ses nombreuses

¹³⁹ Deux camions de la Ligue antituberculeuse à Valleyfield, *La Gazette de Valleyfield*, 30 août 1951

¹⁴⁰ *Le Progrès de Valleyfield*, 5 septembre 1940

¹⁴¹ *Le Progrès de Valleyfield*, 18 avril 1946

¹⁴² *La Gazette de Valleyfield*, 23 mai 1946

¹⁴³ *Le Progrès de Valleyfield*, 4 juillet 1940

¹⁴⁴ *La Gazette de Valleyfield*, 20 août 1942

¹⁴⁵ Institut national de la recherche scientifique (INRS), le docteur Armand Frappier. Inrs.ca

¹⁴⁶ *Le Progrès de Valleyfield*, 22 août 1973

activités : le nombre de maladies contagieuses déclarées et dépistées; le nombre de cliniques de dépistage de la tuberculose; le nombre de cliniques en hygiène maternelle; les visites dans les écoles; les cliniques de vaccination contre la variole, la typhoïde, la diphtérie, la coqueluche, la rougeole; les examens dentaires chez les écoliers; les naissances, les mariages, le nombre de bébés morts, etc. L'Unité sanitaire a aussi la responsabilité de la surveillance de la salubrité publique, la filtration et la chloration de l'eau et la pasteurisation du lait.

Un reportage paru en 1958 fait ressortir le rôle primordial des infirmières de l'Unité sanitaire qui interviennent en milieu scolaire. On souligne le travail d'Alice Besner, infirmière, figure significative de la santé communautaire sur le territoire campivallensien.¹⁴⁷ Celle-ci décédera en 1960. Deux autres infirmières, les sœurs Céline et Gaby Gosselin, œuvreront de nombreuses années à l'Unité sanitaire. Gaby joint le CLSC Seigneurie-de-Beauharnois, en 1983, où elle agit comme accompagnatrice clinique auprès des jeunes intervenants et intervenantes du milieu scolaire.

L'Unité sanitaire du comté est chargée de toutes les activités de prévention, de son origine jusqu'en 1974, alors qu'elle est par la suite intégrée au Centre hospitalier, dans une nouvelle structure d'organisation de services de prévention, comme toutes les Unités sanitaires de la province. Une revue de presse témoigne du travail gigantesque réalisé, tout au cours de son histoire, par le personnel de l'Unité sanitaire sur le territoire.

3.1.1.2 Lutte contre la polio et autres maladies contagieuses

L'Unité sanitaire a lutté contre la polio, qui a été maîtrisée au début des années 1970 grâce aux vaccins sabin, lancé en 1962, et Salk, en 1955. À partir de 1957, des cliniques de vaccination antipolio pour les enfants et les adultes sont organisées dans la Ville. La manchette de la première page du journal, en 1959, fait état de 20 cas de polio dans le comté, dont trois décès attribuables à la maladie. « *À Salaberry-de-Valleyfield, sept personnes ont été frappées de la polio, parmi lesquelles on compte un mort.* »¹⁴⁸

Plusieurs épidémies de grippe frapperont aussi notre région; elles ont toujours fait l'objet de campagnes de vaccination orchestrées par le personnel de l'Unité sanitaire et, plus tard, par le Département de santé communautaire. Certains épisodes de grippe sont marquants, notamment l'épisode de la grippe asiatique de type H2N2, en septembre 1957. Les écoles de la Commission scolaire de Salaberry-de-Valleyfield sont fermées durant une semaine; 2000 élèves et 34 professeurs manquent à l'appel.¹⁴⁹ D'autres campagnes de vaccination sont tenues pour contrer des épidémies de grippe de Hong

¹⁴⁷ Jean-Pierre Wallot, *Le Progrès de Valleyfield*, 10 juillet 1958

¹⁴⁸ *Le Progrès de Valleyfield*, 3 septembre 1959

¹⁴⁹ *Le Progrès de Valleyfield*, 10 octobre 1957

Kong (1968-1969), porcine (1976). La plus importante campagne de vaccination contre la grippe a lieu en 2009 et 2010, lors de l'épidémie de grippe H1N1.

La typhoïde, une autre maladie contagieuse, sera également prise en charge par les autorités sanitaires à différentes périodes au Québec. Un épisode survenu à Salaberry-de-Valleyfield, en 1962, sème l'émotion dans la communauté. Trois baigneurs contractent la maladie dans la rivière Saint-Charles¹⁵⁰, ce qui amène le conseil municipal à réclamer d'Hydro-Québec l'augmentation du débit d'eau dans la rivière.

3.1.1.3 L'Unité sanitaire intégrée au Département de santé communautaire

C'est en 1975, lors de la mise sur pied du CLSC Seigneurie de Beauharnois, qu'a lieu l'ouverture officielle du Département de santé communautaire (DSC), une clinique externe du Centre hospitalier du Suroît, qui intègre les services offerts depuis les années 1940 par l'Unité sanitaire.¹⁵¹ Le DSC offre des soins préventifs, de santé scolaire, de toxicomanie et des soins infirmiers à domicile. La direction du DSC est confiée au Dr Gaëtan Gauthier. Celui-ci quittera le DSC en 1980.

En 1976, Céline Gosselin, infirmière, est coordonnatrice des programmes du Département de santé communautaire du Centre hospitalier de Valleyfield. Les services offerts sont les suivants: services de soins préventifs, cliniques du nourrisson, visites à domicile pour les nouveau-nés et visites scolaires dans toutes les écoles primaires. L'hygiène dentaire est sous la direction du Dr Alcée Patenaude, dentiste, tandis que la recherche est confiée à Francine Leduc, agent de recherche. Cette dernière contribuera grandement au déploiement du programme OLO¹⁵², en collaboration avec Daniel Beauregard du CLSC Seigneurie de Beauharnois. À souligner, ce programme débute à Salaberry-de-Valleyfield, en 1980, suivi par un programme similaire à Huntingdon, en 1984. Le programme s'élargit à tout le Québec par la suite. De plus, Francine Leduc réalise un travail colossal, en 1990, avec la conception d'un recueil de données sociodémographiques indispensables à la compréhension des profils des populations spécifiques aux territoires des différents CLSC. Ce recueil sert d'outil aux organisateurs communautaires de la région pour l'identification des besoins de la communauté.

Le DSC poursuivra aussi le travail de l'Unité sanitaire en mettant l'accent sur l'information préventive concernant l'hygiène du travail et différentes maladies contagieuses. En 1976, les maladies vénériennes sont en hausse. En 1977, le DSC signale

¹⁵⁰ Le Progrès de Valleyfield, 5 juillet 1962

¹⁵¹ Le Soleil du St-Laurent, 4 juin 1975

¹⁵² Le programme OLO (Œuf-lait-orange) est un programme d'aide alimentaire et de suivi nutritionnel destiné aux femmes enceintes à faible revenu. Il vise à promouvoir la naissance de bébés en santé en offrant gratuitement des aliments essentiels.

1710 cas de gonorrhée dans la région.¹⁵³ Sur le plan de la santé au travail, les intervenants du DSC repèrent 76 produits toxiques utilisés dans dix-sept usines de la région.¹⁵⁴

3.1.1.4 L'eau potable à Salaberry-de-Valleyfield, une problématique de santé publique

S'il y a une problématique de santé publique qui a marqué l'histoire de Salaberry-de-Valleyfield, c'est bien celle reliée à l'eau potable. Un comité de citoyens mis sur pied en 1981 pour l'amélioration de la qualité de l'eau potable, mène une lutte acharnée. Cette bataille, qui durera quatre (4) ans, prendra fin en 1985 avec l'inauguration d'une usine de filtration.¹⁵⁵ Au final, près de 10,000 personnes auront signé la pétition mise de l'avant par le comité de citoyens. La Ville n'est pas convaincue à l'époque de la nécessité d'une nouvelle usine de filtration.¹⁵⁶ Finalement, grâce à l'acharnement du comité de citoyens, soutenu par un organisateur communautaire du CLSC, M. Denis Bourque, la Ville répond positivement aux demandes présentées, en réaménageant la nouvelle usine de filtration sur le site de l'ancien aqueduc municipal, rue du Centenaire. Outre les membres du comité de citoyens, dont la présidente est Monique Tessier-Côté, le projet reçoit des appuis de taille de la part du Département de santé communautaire, du CLSC Seigneurie de Beauharnois, du Centre hospitalier et de la commission scolaire.

3.1.1.5 La mousse contaminante

Un autre combat mené par un comité de citoyens issus de la région, avec le soutien du même organisateur communautaire du CLSC, prend une tournure positive en 1983, lorsque les victimes de la mousse isolante d'urée-formaldéhyde (MIUF) du Sud-Ouest reçoivent une somme globale de 229,000\$, dans le cadre du programme RELAIS, pour la décontamination de leur résidence privée. Selon Denis Bourque, les ouvriers embauchés ont exécuté des travaux de démolition, d'enlèvement de la mousse, de décontamination des matériaux auprès de quelque 120 maisons.¹⁵⁷

3.1.1.6 Enquête épidémiologique dans Grande-Île

Le Département de santé communautaire a effectué une enquête épidémiologique concernant une épidémie de gastro-entérite dans la municipalité de Grande-Île, en août 1987. Il s'agissait, selon le DSC, de la plus grande épidémie de cette nature rapportée au Québec depuis 1975-1976. Les résultats de l'enquête démontrent à l'époque que 1,400 personnes, soit 41,7% de la population, sont malades. La cause probable est la contamination de l'eau de consommation par un virus. La situation est rapidement

¹⁵³ Le Progrès de Valleyfield, 20 avril 1977

¹⁵⁴ Le Progrès de Valleyfield, 16 juin 1976

¹⁵⁵ Le Soleil du Saint-Laurent, 15 septembre 1985

¹⁵⁶ Le Soleil du Saint-Laurent, 13 mai 1981

¹⁵⁷ Le Soleil du Saint-Laurent, 30 mars 1983

rétablie grâce à la collaboration de la municipalité Grande-Île, du Laboratoire de santé publique du Québec, du ministère de l'Environnement et du DSC.¹⁵⁸

De nombreuses autres luttes citoyennes pour la protection de la santé et de l'environnement font également partie de l'histoire ancienne et récente de Salaberry-de-Valleyfield.¹⁵⁹

3.1.1.7 Abolition du Département de santé communautaire

En 1989, le ministère de la Santé et des Services sociaux prend la décision d'abolir dix (10) DSC au Québec, dont celui de Salaberry-de-Valleyfield. Cette décision est fortement décriée par les membres du conseil d'administration de l'Hôpital du Suroît, ainsi que par le conseil municipal de Salaberry-de-Valleyfield. En conférence de presse, le Dr Richard Côté, du DSC, déclare alors : « *Encore une fois, la bureaucratie et la politique montérégienennes auront eu raison de la région du Sud-Ouest, qui ne ressent absolument aucun sentiment d'appartenance avec ces lointaines contrées de la grande Rive-Sud de Montréal.* »¹⁶⁰

Les activités de planification et de programmation réalisées par le DSC sont alors confiées à une instance régionale, la Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Montérégie. Au sein de la Régie régionale, les DSC sont transformés sur le plan administratif pour devenir une direction régionale de santé publique. Quant aux activités de mise en œuvre des politiques de santé publique sur notre territoire, elles sont reprises en grande partie par le personnel médico-social des CLSC. C'est le cas notamment de la planification et de la réalisation de différentes cliniques de vaccination et de campagnes d'information visant à enrayer des maladies potentiellement contagieuses. Les titres d'articles publiés dans les journaux locaux, à partir de 1990, témoignent du travail accompli en matière de santé publique sur le territoire de la Ville :

- 1990 : La **chlamydia** a fait des ravages en 1989: 287 cas. Soleil du Saint-Laurent, 25 mars 1990;
- 1990 : **MTS (maladies transmises sexuellement)**: Le CLSC sollicite la collaboration des commerçants. Soleil du Saint-Laurent, 24 juin 1990;
- 1990 : **SIDA et MTS** : campagne de communication. Soleil du Saint-Laurent, 3 novembre 1990;
- 1991 : Vaccination contre la **diphthérie** et le **tétanos** pour les élèves de secondaire 3. Soleil du Saint-Laurent, A-2, 15 septembre 1991;
- 1992 : Vaccination de 12,000 adolescents contre la **méningite**. Soleil du Saint-Laurent, 26 avril 1992;

¹⁵⁸ Le Soleil du Saint-Laurent, 25 septembre 1988

¹⁵⁹ Yvon Boucher, « Luttes citoyennes à Valleyfield : des batailles gagnées et d'autres, perdues », Valleyfield mémoires et résistances, *Nouveaux cahiers du socialisme*, numéro 22, automne 2019, p.70-75

¹⁶⁰ Le Soleil du Saint-Laurent, 2 juillet 1989

- 1992 : 46,000 enfants vaccinés contre les **infections à méningocoques**. Soleil du Saint-Laurent, 12 décembre 1992;
- 1993 : **Méningite** : 81,5% de la clientèle vaccinée. Soleil du Saint-Laurent, 17 janvier 1993;
- 1993 : Recrudescence de la **coqueluche** dans la région et dans la province, selon la direction régionale de la santé publique de la Montérégie. Soleil du Saint-Laurent, 4 décembre 1993;
- 1994 : Vaccination contre l'**hépatite B**. Soleil du Saint-Laurent, 15 octobre 1994;
- 1996 : 12,000 jeunes devront être vaccinés contre la **rougeole**. Soleil du Saint-Laurent, 17 février 1996;
- 1996 : Déjà 61% des jeunes vaccinés contre la **rougeole**. Soleil du Saint-Laurent, 23 mars 1996;
- 1996 : La vaccination contre l'**hépatite B** débutera à la fin octobre. Soleil du Saint-Laurent, 12 octobre 1996;
- 1996 : La **bactérie ERV** (Entérocoques résistants à la vancomycine) aura créé tout un branle-bas au Centre hospitalier. Soleil du Saint-Laurent, 12 octobre 1996;
- 1997 : **SIDA** : Un organisme de prévention du SIDA, « *Deuxième Espoir* » s'installe au 135, rue du Marché. Soleil de Salaberry-de-Valleyfield, 29 novembre 1997;
- 2001 : La vaccination contre la **méningite** débute en octobre. Le Soleil de Salaberry-de-Valleyfield;
- 2001 : La vaccination contre la **méningite** pourrait toucher 15 000 jeunes. : Le Soleil de Salaberry-de-Valleyfield, 21 juillet 2001;
- 2007 : Vaccination contre l'**hépatite A**. Le Soleil de Salaberry-de-Valleyfield, 10 février 2007;
- 2008 : Valleyfield déclare la guerre à l'**herbe à poux**. Le Soleil de Salaberry-de-Valleyfield, 19 avril 2008;
- 2008 : Vaccination contre le **papillome humain (VPH)**. Le Soleil de Salaberry-de-Valleyfield, 23 août 2008;
- 2009-2010 : Large vaccination à Salaberry-de-Valleyfield contre la **grippe H1N1**;
- 2011 : **La rougeole** circule à Valleyfield. Le Soleil de Salaberry-de-Valleyfield;
- 2013 : Campagne vaccination contre la **grippe**. Le Soleil de Salaberry-de-Valleyfield, 9 novembre 2013;
- 2014 : La **maladie de Lyme** présente en Montérégie. Le Soleil de Salaberry-de-Valleyfield, 7 juin 2014;
- 2014 : L'Hôpital prêt pour l'**Ebola**. Le Soleil de Salaberry-de-Valleyfield, 18 octobre 2014;
- 2015 : Aucun cas de **rougeole** depuis 2011, vaccinés à 90%. Le Soleil de Salaberry-de-Valleyfield, 28 février 2015;
- 2017 : La **coqueluche** encore présente dans la région. Le Saint-François, 15 novembre 2017;
- 2018 : Campagne vaccination contre la **grippe**. Le Saint-François, 14 novembre 2018;
- 2018 : Valleyfield pas plus sévère que la Santé publique concernant le **cannabis**. Le Saint-François, 17 octobre 2018.

3.2 Salaberry-de-Valleyfield à l'heure de la COVID-19

Bien entendu, la région de Salaberry-de-Valleyfield n'a pas échappé à la pandémie reliée au coronavirus, la **COVID-19**. Des articles parus dans le journal *Le Saint-François* reflètent bien l'état d'esprit qui régnait dans la région au début de la manifestation des symptômes pandémiques, en mars 2020. En voici un résumé :

- Le Centre hospitalier du Suroît a réagi rapidement en restreignant les visites aux patients, afin d'éviter une large contamination dans la distribution des soins de santé;
- Les églises ont annulé leurs messes;
- Le Cégep a annoncé une fermeture de ses locaux et une interruption de ses activités d'enseignement en présentiel, adoptant, comme la plupart des institutions scolaires, le mode d'enseignement virtuel;
- Des consommateurs paniqués se sont rués dans les épiceries dans le but de faire des provisions, notamment de papier hygiénique;
- Sur le plan culturel, Valspec a procédé à l'annulation de onze (11) représentations prévues à son calendrier;¹⁶¹
- Les écoles du centre de services scolaire de la Vallée-des-Tisserands ont été fermées jusqu'au 1^{er} mai;¹⁶²
- L'usine Good Year a cessé sa production;
- La Ville de Salaberry-de-Valleyfield a fermé l'accès aux parcs publics;
- Les nouvelles relatives aux nombreux décès, surtout chez la population âgée, ainsi que le nombre élevé des hospitalisations ont créé beaucoup d'anxiété, comme l'a souligné le responsable du centre d'écoute téléphonique *Tel-Aide*.

Il s'avère important de retenir que cette pandémie, qui a causé de nombreuses difficultés d'ordre économique, social, de santé physique et psychologique, aura permis toutefois de mettre en lumière l'esprit de solidarité et d'entraide de notre communauté. Des compagnies privées, comme l'Affinerie de Zinc du boulevard Gérard-Cadieux, par exemple, ont apporté leur soutien technique et financier durant cette période. CEZinc a fait don de 2000 masques au centre hospitalier¹⁶³ et aux ambulanciers, en plus de mettre en place des cliniques de vaccination covid à l'intention de son personnel et du grand public.¹⁶⁴

¹⁶¹ Journal *Le Saint-François*, 18 mars 2020

¹⁶² Journal *Le Saint-François*, 25 mars 2020

¹⁶³ *Le Saint-François*, le 8 avril 2020

¹⁶⁴ *Le Saint-François*, le 14 juillet 2021

Le Centre de Santé et de Services sociaux de la Montérégie-Ouest (CISSSMO) s'est investi dans la lutte à la Covid-19 à plusieurs niveaux, tant au centre hospitalier, dans son unité de soins dédiée aux patients ayant des symptômes de la maladie, que dans ses différentes constituantes : CLSC, CHSLD, etc. La tenue de très nombreuses cliniques de vaccination à son site principal situé au centre commercial, rue Dufferin, et dans les écoles du territoire du centre de services scolaire de la Vallée-des-Tisserands, est la partie la plus visible, mais non la seule, de son engagement. Le CISSSMO est fier également d'avoir organisé rapidement une unité de soins reliés à la COVID à l'Hôtel Plaza.¹⁶⁵

Des intervenants du CISSSMO ont aussi collaboré étroitement avec les organismes communautaires de la municipalité pour offrir des services aux plus démunis, notamment les personnes en situation d'itinérance. Un premier refuge Covid-19 a été établi au motel Grande-Île, boulevard Monseigneur-Langlois, en collaboration avec des partenaires du milieu, Moisson sud-ouest et le Service alimentaire communautaire (SAC), d'avril à juin 2020. Au début de la pandémie, avant même la vaccination massive, le gouvernement a imposé des règles sanitaires strictes pour éviter des foyers d'éclosion de la covid-19. Les sites d'hébergement, comme la Maison d'hébergement dépannage Valleyfield (MHDV), ont dû procéder au confinement strict des personnes déjà hébergées. Des personnes en situation d'itinérance ont pu être accueillies à la Maison d'hébergement dépannage de Valleyfield et à l'Aiguillage, une ressource implantée sur le territoire voisin de Vaudreuil-Soulanges, après un séjour de quatorze (14) jours en confinement au motel Grande-Île. D'autres personnes ont été accompagnées pour trouver un logement.

Par la suite, un deuxième refuge a été aménagé, cette fois à l'aréna de Valleyfield. Outre la Ville de Salaberry-de-Valleyfield et le CISSSMO, plusieurs partenaires du monde communautaire ont contribué à la mise sur pied de cette ressource communautaire temporaire, durant les mois de juillet et août 2020 : Pacte de rue, la Maison d'hébergement dépannage de Valleyfield (MHDV), Moisson sud-ouest, le SAC, le Café des deux pains. Vingt-trois personnes ont dormi sur place et soixante et une personnes s'y sont rendues pour manger, se laver, etc.

Une troisième ressource a été mise sur pied en début de pandémie, à partir de décembre 2020, soit l'Autobus chaleur, grâce encore au travail de collaboration entre le CISSSMO, la Ville, Pacte de rue, les Chevaliers de Colomb, le Centre du partage et de nombreux citoyens bénévoles.

¹⁶⁵ Covid-19 : Éric Tremblay, Le CISSSMO a su s'organiser rapidement, Le Saint-François, le 16 septembre 2020

La situation des personnes vulnérables de notre communauté, qui prévalait lors des deux premières années de la pandémie, a donné lieu à la mise sur pied d'autres ressources à caractère permanent durant la crise sanitaire. On pense, par exemple, au refuge permanent à haut seuil de tolérance, une porte d'entrée vers les différents services de santé et réinsertion sociale, créé en février 2021, rue Wilfrid. « *Un haut seuil de tolérance soutient que le refuge accueillera les gens intoxiqués avec divers troubles de santé mentale ou qui refusent un code de vie.* »¹⁶⁶

D'autres services de proximité voient également le jour grâce à l'initiative du CISSSMO et de Pacte rue. Dès les premiers mois de la pandémie, le gouvernement du Québec donne une subvention de 650,000\$ aux organismes communautaires du Suroît pour les aider à soutenir leurs clientèles durant la crise sanitaire.¹⁶⁷

Selon les autorités du CISSSMO, les mois de pandémie auront finalement permis aux services de santé de développer de nouvelles façons de procéder et de nouveaux services plus accessibles.¹⁶⁸ En visite à Salaberry-de-Valleyfield, la Dre Joanne Liu estime quant à elle que des grandes leçons à tirer de la pandémie de covid-19 ne l'ont pas été entièrement, mais qu'il est important de le faire.¹⁶⁹

D'autres virus s'invitent dans la région

En 2022, la souche Omicron de la Covid demeure à l'époque un combat de tous les instants à l'Hôpital du Suroît.¹⁷⁰ DéTECTée dans la région en 2022, la grippe aviaire est aussi présente dans huit élevages de canards de la région, en février 2023, entraînant la mort de 40 000 canards.¹⁷¹ En 2025, elle prend de l'ampleur dans trois régions du Québec, la troisième province la plus touchée au Canada par ce virus potentiellement pandémique.¹⁷² La maladie de Lyme, présente aussi sur notre territoire, demeure un enjeu de santé publique. Le niveau de risque d'acquisition de la maladie de Lyme à

¹⁶⁶ Éric Tremblay, Un toit pour les itinérants à haut seuil de tolérance dès février, Le Saint-François, 3 février 2021

¹⁶⁷ Le Saint-François, le 6 mai 2020

¹⁶⁸ Mario Pitre, « Retour sur la pandémie de covid-19 : Une bataille qui a mené à de meilleurs services », Le Saint-François, 19 mars 2025.

¹⁶⁹ Mario Pitre, « Cinq ans après la pandémie : plusieurs leçons n'ont pas encore été tirées », Le Saint-François, 19 mars 2025

¹⁷⁰ Éric Tremblay, Omicron, un combat de tous les instants à l'hôpital de Valleyfield, Le Saint-François, 2 février 2022

¹⁷¹ Mario Pitre, Plusieurs élevages de la région frappés par la grippe aviaire, Le Saint-François, 15 mars 2023

¹⁷² Mathieu-Robert Sauvé, Journal de Montréal, 21 octobre 2025.

<https://www.journaldemontreal.com/2025/10/21/la-grippe-aviaire-prend-de-lampleur-au-quebec-et-touche-maintenant-trois-regions>

Salaberry-de-Valleyfield est jugé significatif, en 2021, selon l’Institut national de santé publique du Québec (INRS).¹⁷³

À la fin décembre 2024, une éclosion de rougeole se déclare au Québec. Quelques cas sont détectés dans la Montérégie, en début d’année 2025. La résurgence de maladies infectieuses, comme la rougeole ou la coqueluche, est une cause d'inquiétude. Ces maladies, autrefois contrôlées, connaissent un retour, en raison notamment de facteurs liés à une baisse de la couverture vaccinale ou des changements dans l'environnement.

¹⁷³

https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/documents/zoonoses/liste_municipalites_a_risque_lyme_2021.pdf

4. La santé au travail dans la région, une histoire de luttes pour la santé et la sécurité des travailleurs et travailleuses

L'histoire des services de santé sur le territoire de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield ne serait pas complète sans un bref rappel de la mobilisation de nombreuses personnes, principalement du mouvement syndical, préoccupées par la santé des ouvriers et ouvrières de la région. La santé au travail, faut-il le rappeler, est un des déterminants de la santé globale des citoyens et citoyennes.

Un des premiers accidents du travail documentés dans la presse locale remonte à 1902, alors qu'un travailleur de la *Montreal Cottons*, Pierre Bergevin, subit un accident lui causant de graves lésions. La compagnie est condamnée à lui verser la somme de 600 \$ à titre de compensation.¹⁷⁴ Un autre accident, survenu cette fois en 1905, au nouvel édifice du bureau de poste, coûte la vie à Étienne Trudel. En 1947, Joseph Sirois décède lors d'une chute, alors qu'il répare une partie du toit de la *Montreal Cottons*. D'ailleurs, l'industrie du textile à Salaberry-de-Valleyfield a laissé son lot d'éclopés victimes d'accidents de travail et de maladies professionnelles, depuis son implantation dans la Ville jusqu'à la fermeture de sa dernière usine, l'usine de finition Beauharnois, située boulevard Gérard-Cadieux, en août 1992.

Les conditions de travail misérables dans l'industrie du textile sont déjà connues en 1888. Une commission royale d'enquête sur les rapports existant entre les grandes industries et le marché du travail au Canada dresse un portrait assez fidèle des conditions de travail, notamment dans l'industrie du textile.¹⁷⁵ Le rapport fait état du travail d'enfants et d'adultes dans l'extrême pauvreté. Les patrons ont le droit de corriger physiquement les enfants, selon le principe de l'autorité du père de famille concédée aux patrons. On y mentionne également que les ouvriers, victimes de nombreux accidents de travail et de maladies reliées au travail, ne reçoivent aucune compensation financière de la part des compagnies. De jeunes femmes sont harcelées par des patrons abusifs; des curés de paroisses parlent d'actes d'immoralité. Le même rapport conclut que les fabricants de coton se coalisent pour tenir les prix élevés, afin de verser de meilleurs dividendes à leurs actionnaires. Une deuxième enquête royale (1936-1938), cette fois spécifiquement sur l'industrie du textile, présidée par le juge Alphonse Turgeon, fait ressortir que cette industrie à faibles salaires s'avère être l'une des plus rentables au pays. L'enquête démontre que les gestionnaires utilisent une comptabilité créative, non transparente,

¹⁷⁴ Le Progrès de Valleyfield, le 19 janvier 1905

¹⁷⁵ Commission Royale. Enquête sur les rapports qui existent entre le capital et le travail au Canada, Montréal, 4 février 1888. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2457490>

visant à camoufler la réalité et de bonnes marges de profit. Les membres de la commission tiennent plusieurs séances publiques dans différentes villes, dont à Salaberry-de-Valleyfield, en 1936.¹⁷⁶

4.1 Des pertes de vie au travail

Entre 1950 et 1984, soixante-six (66) travailleurs décèdent et quatre-vingt-dix-huit (98) subissent des blessures dans 36 entreprises de la région de Beauharnois-Valleyfield, selon un dossier rendu public par le Comité d'aide aux travailleurs accidentés (C.A.T.A).¹⁷⁷ Les auteurs du rapport soulignent que les statistiques ne tiennent pas compte, par ailleurs, de tous les cas de maladies industrielles.

Pour la plupart, les grandes industries locales mettent sur pied des bureaux de santé à l'intention de leurs ouvriers. C'est le cas notamment de la *Montreal Cottons* qui, durant de nombreuses années, tient un service médical composé d'un médecin et d'une infirmière. D'ailleurs, c'est à la *Montreal Cottons*, une division de la Dominion Textile, à Salaberry-de-Valleyfield, que le réputé Dr Charles Lightfoot Roman pratique la médecine du travail. Il accepte le poste de médecin chez *Montreal Cottons* en 1921, avant d'accéder au poste de directeur médical de toute l'entreprise Dominion Textile jusqu'à la fin de sa carrière. Il prend sa retraite de la compagnie un peu avant sa mort, en 1961.¹⁷⁸ Son épouse, Jessie, a travaillé à ses côtés à titre d'infirmière. Très impliqué dans la communauté campivallensiennne, le Dr Roman fut la première personne de race noire à devenir Grand Maître d'une loge maçonnique. Il a été initié à la loge de Valleyfield, no.75, le 28 mars 1929 et il a été élu Vénérable Maître en 1929. En 1934, il est devenu Grand Maître Adjoint du District no 3 de Montréal.¹⁷⁹

Il serait trop long d'énumérer ici tous les accidents survenus en milieu de travail, qui ont causé des morts et des blessés graves, et ce, sans compter les maladies spécifiquement liées au travail. Depuis les années 1970, les accidents de travail les plus mortels sont survenus principalement dans les grandes industries de la Ville : CEZinc, Canbro, Expro, GoodYear.

Luttes syndicales pour la santé et sécurité au travail

Les améliorations apportées au chapitre de la prévention des accidents et maladies du travail sont dues en grande partie aux luttes menées par le mouvement syndical. Plusieurs luttes ont été menées sur la base du droit de refus du travailleur à exécuter un travail dangereux pour sa santé ou sa sécurité, compris dans la Loi sur la santé et la sécurité au travail.

¹⁷⁶ La *Montreal Cottons* subit une enquête révélatrice, *La Gazette de Valleyfield*, 29 mai 1936

¹⁷⁷ Normand Morand, *Le Soleil du St-Laurent*, 12 septembre 1984

¹⁷⁸ <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/charles-lightfoot-roman>

¹⁷⁹ ibid

À ce chapitre, le Syndicat des travailleurs des produits chimiques (CSN) de l'usine Expro¹⁸⁰ a été particulièrement à l'avant-garde.¹⁸¹ Marc Laviolette, décédé en 2024, a été de toutes les batailles pour la santé-sécurité, non seulement à Salaberry-de-Valleyfield, mais dans tout le Québec. « *Tout au long de son parcours syndical, les enjeux de santé et de sécurité du travail ont toujours été au cœur de l'engagement et de l'action syndicale de Marc Laviolette.* »¹⁸²

En 1983, le ministre du Travail du Québec, pressé par les instances syndicales, demande une enquête publique sur l'ensemble des activités de l'usine Expro depuis 1977.¹⁸³ Le décès de quatre (4) travailleurs sur une courte période de deux ans met en lumière différents manquements à la sécurité dans cette entreprise du secteur Nitro de l'ancienne municipalité de Saint-Timothée. Le rapport du juge Beaudry est bien accueilli par les syndiqués de l'usine, mais, quelques mois plus tard, le syndicat dénonce des lacunes de la compagnie dans l'application des mesures proposées.¹⁸⁴ « *La négociation pour le renouvellement de la convention collective, en 1983, qui se déroulait en parallèle avec l'enquête publique, se solda par un renforcement majeur de la clause santé-sécurité.* »¹⁸⁵

Plus récemment, en 2024, un jeune travailleur perd la vie à l'usine General Dynamics. La Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité au travail (CNEST) conclut son enquête en précisant que cet accident de travail avait été provoqué par une méthode de travail déficiente.¹⁸⁶

4.2 Le comité d'appui aux travailleurs accidentés (C.A.T.A.)

Un comité d'appui aux travailleurs accidentés (C.A.T.A.) a soutenu durant neuf ans les luttes entreprises par les travailleurs de la région pour assurer leur pleine sécurité et leur santé en milieu de travail. À la suite d'une assemblée de fondation de l'organisme, en mai 1980, l'organisme ouvre l'année suivante un bureau à Salaberry-de-Valleyfield, au 28, rue Saint-Paul, grâce à une subvention du Service de l'éducation aux adultes de la commission scolaire. Ses premières interventions publiques concernent une maladie

¹⁸⁰ L'usine de munition, connue maintenant sous le nom de General Dynamics, a eu plusieurs autres noms depuis sa construction en 1940, dont voici les principaux : Canada Industries Limited (C.I.L.); Canadian Arsenal Limited (C.A.L.); Defence Industries Limited (D.I.L.); Production chimique Expro; Compagnie de Produits chimiques Valleyfield (C.P.C.V.)

¹⁸¹ Marc Laviolette, Non au travail qui tue. Lutte pour la santé-sécurité du Syndicat national des produits chimiques de Valleyfield (SNPCV), brochure produite par Coton-46 Organiser, Résister, Gagner, 2024

¹⁸² Décès de l'ancien président de la CSN, Marc Laviolette, communiqué de presse en date du 27 juin 2024. <https://www.csn.qc.ca/actualites/deces-de-lancien-president-de-la-csn-marc-laviolette/>

¹⁸³ Le Soleil du St-Laurent, 2 mars 1983

¹⁸⁴ Le Soleil du St-Laurent, 2 mai 1984

¹⁸⁵ Marc Laviolette, ibid

¹⁸⁶ Éric Tremblay, Rapport d'enquête de la CNEST sur un accident survenu l'an dernier, Le Saint-François, 20 juin 2025. <https://www.journalsaint-francois.ca/accident-travail-mortel-general-dynamics-cnesst-causes/>

industrielle très présente dans la région, à savoir l'amiantose. À noter, le C.A.T.A. sera contraint de fermer ses portes en 1989 en raison d'un manque de fonds pour la poursuite de ses activités. Cet organisme dirigé par des bénévoles issus principalement du monde syndical a livré plusieurs batailles dans la région. En 1984, regroupés au sein du C.A.T.A., les accidentés du travail de la région se prononcent contre le projet de Loi 42 sur les accidents et maladies du travail du gouvernement du Québec. Cette nouvelle loi qui, selon le mouvement syndical, constitue un recul sur l'ancienne loi déjà pas très avantageuse pour les travailleurs, est fermement contestée dans la région.¹⁸⁷ Les CLSC de la Montérégie, dont le CLSC Seigneurie de Beauharnois, emboîtent le pas à la contestation du projet de loi 42.¹⁸⁸

En 1992, la santé au travail est complètement réorganisée au Québec. Le mandat sur les territoires des MRC Beauharnois-Salaberry, Haut-St-Laurent et Vaudreuil-Soulanges est confié à un comité relevant du CLSC Seigneurie de Beauharnois.¹⁸⁹ Aujourd'hui, en 2025, un réseau de santé publique en santé au travail existe au travers toute la province. Au niveau régional, les équipes de santé au travail de la Direction de santé publique de la Montérégie mettent en œuvre un programme de santé adapté aux entreprises de la région. Cette démarche se fait en collaboration avec les employeurs, le comité de santé et de sécurité et les travailleurs.¹⁹⁰

Bien que les conditions de travail se soient améliorées au cours des vingt dernières années, il demeure que la vigilance s'impose pour s'assurer d'offrir des milieux de travail sécuritaires et respectueux de la santé aux travailleurs et travailleuses de tous les secteurs d'emplois, y compris la santé mentale. D'ailleurs, à cet égard, le 6 octobre 2025 marque une étape déterminante pour les entreprises québécoises : le nouveau volet de la Loi 27 (Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail) entre en vigueur. Toutes les entreprises de 20 personnes et plus doivent intégrer les risques psychosociaux dans leur démarche de prévention. Cette réforme a pour but de mieux protéger la santé psychologique des travailleurs et travailleuses.¹⁹¹

¹⁸⁷ Le Soleil du St-Laurent, 15 février 1984

¹⁸⁸ Le Soleil du St-Laurent, 19 décembre 1984

¹⁸⁹ Normand Morand, La santé au travail relève maintenant du CLSC Seigneurie de Beauharnois, Le Soleil du St-Laurent, 21 novembre 1992

¹⁹⁰ <https://www.santemonteregie.qc.ca/services/sante-au-travail>

¹⁹¹ Loi 27 au Québec : tout ce que votre entreprise doit savoir pour s'y conformer.

<https://www.mnp.ca/fr/points-de-vue/bibliotheque/loi-27-au-quebec-tout-votre-entreprise-doit-savoir-conformer>

Le nombre d'accidents de travail demeure élevé, particulièrement dans le domaine de la construction. Ce sont les décès liés à une maladie professionnelle qui sont responsables de la hausse des décès de 2023 à 2024.¹⁹²

En conclusion de la première partie

L'évolution du système de santé à Salaberry-de-Valleyfield, de la mise sur pied de l'hôpital-hospice de la congrégation des Sœurs de la Providence à aujourd'hui, a donné lieu à une vision élargie de la notion de santé. Outre le domaine hospitalier, on y a associé graduellement des services de santé mentale, d'hygiène publique et de santé au travail.

Un survol des différents éléments du système de santé fait ressortir le fait que le Centre hospitalier à mission régionale s'est développé grâce à la détermination de religieuses, du personnel laïque et de nombreux et nombreuses bénévoles. Notre recherche nous aura permis également d'identifier les principaux services mis en place en périphérie de l'hôpital : d'abord un centre médical situé au 412, boulevard du Havre qui transformait la pratique individuelle des médecins; ensuite la fondation de cliniques médicales et de groupes de médecine familiale (GMF) ainsi que la structuration d'un service ambulancier sur tout le territoire.

Le volet santé mentale, relativement récent dans notre région, met en lumière le rôle important joué par les équipes d'intervention du Centre Psycho-social, créé au début des années 1960, bien avant l'ouverture d'un département de psychiatrie à l'Hôpital du Suroît, en 1972.

L'histoire de la santé publique à Salaberry-de-Valleyfield est fascinante. Elle s'ouvre sur un rappel des grandes épidémies qui ont sévi chez nous et de la création de l'Unité sanitaire dans un climat d'indifférence. La récente pandémie de la covid-19, vécue sous un mode d'entraide, est un exemple de solidarité communautaire.

Finalement, la santé au travail est évoquée en prenant appui sur les luttes syndicales menées dans la région pour la santé et la sécurité des travailleurs et travailleuses.

Que nous réserve l'avenir?

L'Agence Santé Québec a entrepris son travail de réorganisation du système de santé. En 2025, il est encore trop tôt pour en tirer des conclusions. Il demeure que selon différentes études, une approche globale et décloisonnée de la santé, moins axée sur la maladie, mettant en avant-plan la prévention et l'ensemble de ses déterminants physiques, mentaux et sociaux, s'avère nécessaire pour améliorer l'accès aux services.

¹⁹² Radio-Canada : Le nombre de décès liés au travail a augmenté au Québec en 2024. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2160986/augmentation-deces-travail-2024-cnesst>

Deuxième partie

Le rôle des services sociaux et du mouvement communautaire dans la trame historique de Salaberry-de-Valleyfield

- L'influence religieuse
- De la charité publique à la prise en charge étatique

Émergence de l'État-providence, des comités de citoyens, des groupes populaires, du mouvement communautaire et de la pastorale sociale

- L'engagement de l'Église diocésaine se transforme
- Les services sociaux institutionnalisés s'implantent
- Des organismes communautaires en soutien à la communauté

Les années 2000 : des réformes gouvernementales et une nouvelle vision du développement des communautés

- La concertation entre la Ville, le réseau public, les organismes communautaires et le privé
- La force de l'action communautaire autonome
- Pour un développement des communautés inscrit dans la transition socio-écologique

1. Le rôle des services sociaux et du mouvement communautaire dans la trame historique de Salaberry-de-Valleyfield

L'histoire de Salaberry-de-Valleyfield, de sa naissance à aujourd'hui, est riche en gestes de solidarité et d'implications citoyennes à l'égard des plus vulnérables de la population. Notre trame historique met en lumière l'apport significatif des services sociaux et du mouvement communautaire autonome dans le développement des 150 ans de la Ville.

Le texte de la deuxième partie de notre recherche se propose de souligner la présence, le dynamisme et l'engagement de personnes dévouées et d'organismes du milieu ayant contribué à façonner la municipalité telle qu'on la connaît aujourd'hui, et ce, au travers trois périodes distinctes de son histoire : 1874 à 1969, l'Église au service des démunis; 1970 à 1999, un État-providence qui s'essouffle; 2000 à 2025 : la coexistence du mouvement communautaire, des institutions gouvernementales et philanthropiques.

D'entrée de jeu, une précision s'impose : l'entraide a toujours existé. Avant la mise en place de services sociaux structurés et la naissance du mouvement communautaire au Québec, l'entraide reposait sur le système familial et les relations de bon voisinage. La solidarité à l'échelle des communautés était également présente. Les milieux de vie offraient l'aide matérielle, les soins, les conseils et le soutien affectif nécessaires à la vie en société. Des groupements de solidarité et d'entraide se formaient souvent en fonction des affinités de métier, de quartier, de village, de paroisse, de religion.

Le contexte social à Salaberry-de-Valleyfield de 1874 à 1969¹⁹³

Pour être mieux comprise, l'évolution des services sociaux et du mouvement communautaire dans notre communauté doit être mise en contexte avec des faits et événements sociaux, des lois, des idéologies, des institutions, des mouvements. Nous proposons donc de jeter un regard sociologique en lien avec cette évolution, sur la base de grands courants sociaux qui ont traversé chacune des époques évoquées dans cette recherche. En voici quelques-uns couvrant la première période de notre histoire :

- **Omniprésence de l'Église catholique** dans presque toutes les activités de la vie quotidienne. Les bases du pouvoir clérical, de son poids social et culturel tiennent alors à trois facteurs principaux : 1-par la foi, elle impose l'adhésion et le respect; 2- elle joue un rôle majeur dans la santé, les services sociaux et l'enseignement; 3-

¹⁹³ Revue de presse, La militance dans la région de Salaberry-de-Valleyfield, des années 1830 à aujourd'hui, la Bande à clips. www.parcoursmilitants.ca

l’Église représente une force d’encadrement et de définitions idéologiques.¹⁹⁴ Monseigneur Guy Bélanger, qui fut l’évêque du diocèse de Valleyfield, de 1969 à 1975, a bien résumé le fondement du pouvoir de l’Église catholique dans la région de Salaberry-de-Valleyfield. En 1974, à l’occasion des Fêtes commémorant le centenaire de la Ville, dans un texte portant sur le rôle de l’Église dans notre communauté, il mentionnait que rien d’humain n’était vraiment étranger à l’Église de Valleyfield, en rappelant que cette institution avait joué un rôle prépondérant à trois niveaux : paroissial, éducatif et social. « *il faut souligner, disait-il, la part déterminante prise dans le développement du secteur de l'éducation par les communautés religieuses...La présence de l'Église et de ses aumôniers s'est manifestée aussi au sein des premiers syndicats et de plusieurs autres organismes, regroupements et mouvements religieux, sociaux, culturels, politiques et sportifs, tels la Jeunesse étudiante catholique (JEC), la Jeunesse ouvrière catholique (JOC), le Mouvement des travailleurs catholiques (MTC), la Ligue du Sacré-Cœur, le Mouvement Lacordaire, les Cursillos, etc.* »¹⁹⁵

- **Une classe ouvrière qui résiste.** Cette première période, de 1874 jusqu’à la fin des années 1960, est marquée par des conflits révélateurs de la résistance des ouvriers campivallensiens. Un soulèvement des ouvriers irlandais affectés au creusage du canal Beauharnois a lieu, en 1843, à Saint-Timothée, une trentaine d’années avant l’incorporation de la Ville, mais la première grève de l’histoire de Salaberry-de-Valleyfield a lieu en 1900, sur un des nombreux chantiers de construction du complexe industriel de la *Montreal Cottons*.¹⁹⁶ Le maire Narcisse Langevin fait appel à l’armée pour mater les ouvriers. Trois autres conflits de travail à la *Montreal Cottons* laissent des traces, en 1937, 1946, 1952. La grève de 100 jours de 1946 est considérée comme étant le premier coup de clairon de la Révolution tranquille au Québec. Des débrayages aux usines *Les Engrais du Saint-Laurent* et à la *Canadian Electronic Zinc* (CEZ), du boulevard Gérard-Cadieux, au milieu des années 1960, créent aussi un climat de mobilisation et de solidarité syndicale.

¹⁹⁴ Paul-André Linteau, René Durocher, Jean-Claude Robert, François Ricard, *Histoire du Québec contemporain. Le Québec depuis 1930*, Montréal, Boréal, 1986, p.88

¹⁹⁵ Mgr Guy Bélanger, *Le rôle de l'Église dans notre communauté : Rien d'humain ne fut vraiment étranger à l'Église de Valleyfield*, Le Soleil du St-Laurent, édition spéciale pour le centenaire, 8 avril 1974, p. 19

¹⁹⁶ Les premiers bâtiments du complexe industriel ont été érigés à partir de 1874.

- Cette **Révolution tranquille**,¹⁹⁷ amorcée au début des années 1960, modifie sensiblement le contexte social, donnant naissance à l’État-providence des années 1970. L’État québécois prend une plus grande responsabilité dans la dispensation des services sociaux à la population. Le gouvernement canadien, quant à lui, contribue, par des transferts aux provinces, au financement des services sociaux. Plusieurs lois adoptées par le fédéral contribuent à améliorer la vie des citoyens : loi de l’assurance-chômage, en 1940; loi des allocations familiales, en 1944; les pensions de vieillesse, en 1951, l’assurance-hospitalisation, en 1957.
- **La voix des femmes se fait entendre.** Le mouvement communautaire de Salaberry-de-Valleyfield a des racines non seulement syndicales, mais également féministes. Déjà, durant les années 1930, un regroupement de femmes de la région, incluant Beauharnois et Huntingdon, revendique divers droits, dont le droit de vote au provincial, qui ne fut acquis qu’en 1940. Thérèse Gendron-Amiot, qui s’identifiait ouvertement comme féministe, participe à différentes manifestations pour dénoncer les nombreuses injustices faites aux femmes. Elle a le courage, dans un article paru dans la *Gazette de Valleyfield*, de dénoncer le député du comté de Beauharnois, M. Delpha Sauvé, qui, en 1936, avait trahi sa parole en votant contre le droit de vote des femmes.¹⁹⁸

1.1. L’influence religieuse

L’apport des congrégations religieuses dans le développement des services sociaux à Salaberry-de-Valleyfield

La solidarité et l’entraide sont des valeurs qui ont cours à Salaberry-de-Valleyfield depuis la naissance de la Ville, voire avant sa constitution en 1874. Le sort des personnes vulnérables, qualifiées à l’époque de « nécessiteuses », est alors pris en charge par l’Église catholique, pour la population francophone, et les Églises protestantes, de différents courants, pour une majorité de citoyens anglophones, rassemblés principalement dans le quartier Bellerive. Rappelons que l’érrection canonique de la paroisse Sainte-Cécile se fait en 1855 et que la première église de Saint-Timothée est construite en 1844.

¹⁹⁷ La Révolution tranquille représente une période de l’histoire du Québec marquée par des réformes et des changements majeurs. <https://www.aliprof.qc.ca/fr/eleves/bv/histoire/la-revolution-tranquille-1960-1966-h1190>

¹⁹⁸ La Bande à clips, revue de presse, La militance dans la région de Salaberry-de-Valleyfield, des années 1830 à aujourd’hui. www.parcoursmilitants.ca

Nos recherches démontrent que toutes les congrégations religieuses qui se sont installées dans la Ville au cours de son histoire ont rendu de précieux services aux membres de la communauté, et ce, à plusieurs chapitres. Certaines d'entre elles ont rempli leur mission dans le champ plus spécifique des services sociaux. C'est le cas des Sœurs de la Charité de la Providence, des Sœurs Notre-Dame- du- Bon-conseil et des Petites Sœurs de L'Assomption. Ces trois congrégations religieuses ont agi en concertation avec leurs partenaires du monde religieux, des affaires, communautaire, municipal et scolaire.

1.1.1 Les Sœurs de la Providence et l'orphelinat St-Aubin

Le dévouement des Sœurs de la Providence en regard des soins qu'elles ont donnés durant de nombreuses années, tant à l'hospice Saint-Vincent-de-Paul qu'à l'Hôtel-Dieu, est largement souligné dans la première partie de notre recherche. Fait moins connu, elles ont également œuvré à l'éducation des jeunes garçons. En 1942, les Sœurs de la Providence, avec le soutien indéfectible de Monseigneur J. Damien St-Aubin, curé de la paroisse Immaculée-Conception, les Dames de la charité, les Filles d'Isabelle et les Dames de Sainte-Anne, procèdent à l'ouverture d'un orphelinat pour jeunes garçons, au 153, rue Saint-Philippe, dans le Nouveau-Salaberry, municipalité annexée au territoire de Salaberry-de-Valleyfield en 1944. Une nouvelle aile est ajoutée au bâtiment principal en 1949.¹⁹⁹ Aujourd'hui, l'édifice abrite un Foyer de groupe du Centre Jeunesse connu sous le nom de *Le Colibri*, qui accueille des enfants de moins de 12 ans depuis 2001.

1.1.2 Le Vestiaire des pauvres

Le 1^{er} septembre 1955, les Sœurs de la Providence ouvrent un Vestiaire des pauvres au 29, chemin Larocque, dans une petite maison encore existante. Avant l'ouverture de ce local, les personnes démunies devaient s'adresser directement à l'hospice Saint-Vincent-de-Paul pour y recevoir le secours dont elles avaient besoin. C'est la Révérende Sœur Marie-Thomas qui est désignée par la Supérieure Joachim-Marie pour diriger le Vestiaire et y faire les évaluations et visites aux personnes démunies de la ville.

Sœur Marie-Thomas est une des figures les plus marquantes dans le domaine des services sociaux à Salaberry-de-Valleyfield. Née Jeannette Perron, elle marque l'histoire de la Ville. Décédée en 2007 à l'âge de 98 ans, Sœur Thomas a organisé durant plus de vingt-cinq ans, avec l'aide de nombreux bénévoles, le Dîner du Jour de l'An au bénéfice des personnes seules et appauvries. Cette tradition existe encore aujourd'hui.

¹⁹⁹ La Gazette de Valleyfield, 9 juin 1949

1.1.3 Les Sœurs Notre-Dame du Bon-Conseil à l'origine du service social à Salaberry-de-Valleyfield

Arrivées à Salaberry-de-Valleyfield le 22 mai 1946 à l'invitation de Monseigneur J. Alfred Langlois, évêque du diocèse, les Sœurs de l'Institut Notre-Dame du Bon-Conseil s'engagent intensément tout au long de leur présence en sol campivallensien. Elles font l'acquisition d'une belle et grande résidence ayant appartenu à Monsieur Théodore Bélanger, au 97, rue Ellice.

1.1.4 Elles fondent le Service social à Salaberry-de-Valleyfield

L'Institut Notre-Dame du Bon-Conseil est une congrégation fondée en 1923 par Marie Gérin-Lajoie, une pionnière du travail social au Québec. Ce sont les sœurs du Bon-Conseil qui mettent sur pied, en septembre 1949, le Service social de Valleyfield, à la demande de Mgr Langlois et du chanoine A. Patenaude, alors curé à la cathédrale. Ce service dessert la paroisse Sainte-Cécile, puis, peu à peu, il s'étend à toutes les paroisses de la ville. À l'origine, les services sociaux sont organisés et dispensés depuis la résidence de la congrégation.

Ces religieuses laissent un legs qui résonne encore aujourd'hui dans tous les quartiers de la ville. Dès 1949, Mgr Langlois préside la bénédiction d'une nouvelle école abritant le nouveau Jardin de l'Enfance et l'École maternelle des religieuses de Notre-Dame-du-Bon-Conseil. L'école est aménagée à même les deux bâtisses déménagées de l'ancien camp militaire Valleyfield, sur le terrain des Sœurs du Bon-Conseil, à l'intersection des rues Ellice et Saint-Pierre.

En 1955, le Service social de Valleyfield devient le Service social du diocèse de Valleyfield, en obtenant son incorporation en vertu de la loi des évêques catholiques. Sœur Pauline Meilleur, de la congrégation Notre-Dame-du-Bon-Conseil, est chargée de la direction, avec l'aide et le soutien de quatre religieuses et deux jeunes filles. Sœur Meilleur reçoit son diplôme en service social de l'Université de Montréal, en 1943.

1.1.5 Le 20, rue Saint-Pierre, un centre névralgique

Si une adresse à Salaberry-de-Valleyfield est bien ancrée dans la perception des citoyens et citoyennes comme lieu de rassemblement, de partage et d'entraide, c'est bien le 20, rue Saint-Pierre. C'est à cette adresse que loge le Carrefour du Partage depuis 1969. Cet organisme, toujours situé à la même adresse, a changé de nom en 2017 pour celui de l'ABC de la famille.²⁰⁰ L'organisme voit le jour en 1969 grâce à la mobilisation de neuf

²⁰⁰ Site Web de l'ABC de la famille consulté le 4 avril 2022

communautés religieuses de Salaberry-de-Valleyfield. L'idée première est de fonder un centre de bénévolat pour la communauté, afin de répondre aux besoins des familles. Plusieurs services sont offerts dès les premières années : les visites d'amitié aux personnes malades et aux aînés, la garde d'enfants et d'adultes, les cours de couture pour les jeunes mamans, l'aide-domestique, les cours aux personnes analphabètes, les cours de diction auprès des jeunes enfants, etc.

Lors de sa fondation, le Carrefour du Partage compte 82 bénévoles (67 religieuses et 18 laïques) qui s'impliquent dans diverses activités à caractère social. Ce Centre met sur pied un nombre impressionnant d'activités axées principalement sur les jeunes familles et les personnes âgées.

Le dynamisme et l'esprit de solidarité des membres du Carrefour du partage donnent vie à trois autres organismes à dimension sociale qui sont encore présents à Salaberry-de-Valleyfield : **la Popote roulante, le Centre du Partage et le camp familial Don Bosco**. Le Carrefour du Partage s'est révélé tout au cours des années un véritable incubateur d'organismes de soutien et d'entraide communautaire.

1.1.6 La Popote roulante

À l'automne 1971, le comité d'homélie de la paroisse Sainte-Cécile identifie le besoin d'une popote roulante dans son milieu. Une équipe de 70 bénévoles est mise sur pied afin d'assurer un service de 2 repas chauds par semaine à 16 personnes seules ou handicapées physiques. C'est le 7 mars 1972 que démarre le service de la Popote roulante. À cette époque, aucune subvention gouvernementale ne soutenait le projet. C'est grâce à la générosité de cinquante personnes, qui versaient, tout au long de l'année, un dollar par semaine, que la nourriture était achetée.²⁰¹

Le but de la popote, encore bien vivante en 2025, est de favoriser le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie, particulièrement les personnes âgées de 70 ans et plus, seules ou en couple, et d'offrir un soutien matériel et moral à ces personnes par le biais de repas chauds et congelés livrés à domicile. Louise Larivière, fille de Roland Larivière et Thérèse Monette, de la boulangerie Monette et Larivière, fut aux premières loges lors de la création de la Popote roulante. Elle y a exercé un leadership indéniable, de concert avec Sœur Rita Desclos. Plus de 50 ans plus tard, Louise Larivière offre encore quelques heures de bénévolat à chaque vendredi, à titre de livreuse de repas aux personnes âgées.

²⁰¹ Aperçu historique, Le Mouvement communautaire sur le territoire du CLSC Seigneurie de Beauharnois. Corporation de développement communautaire Beauharnois-Salaberry, 2003

La Popote roulante, qui a opéré durant plus de 45 ans au 20, rue Saint-Pierre, a fait l’acquisition, au mois de mai 2018, de l’immeuble, une ancienne fruiterie, située au 282, rue Jacques-Cartier. Aujourd’hui, c’est plus de 1 000 personnes qui, annuellement, reçoivent les services de cet organisme communautaire. Isabelle Lachance est l’actuelle directrice générale de la Popote roulante.

1.1.7 Le Centre du Partage

En 1970, les Sœurs du Bon-Conseil fondent le Centre du Partage, une autre initiative émanant du Carrefour de la rue Saint-Pierre. Sœur Jeanne Laperle y joue un rôle de premier plan, avec le soutien de ses collègues, dont Sœur Blandine Grégoire et Sœur Claire Lemieux, ainsi que de nombreux bénévoles. D’abord installé dans la paroisse Saint-Eugène, le Centre a occupé différents locaux, entre autres, sur les rues Grande-Île, Papineau et Alexandre. En 1996, le Centre du Partage se porte acquéreur de la bâtisse située au 11, rue Jean-Talon. Lucie Lévesque en assume la direction de 1987 à 2005, jusqu’à l’arrivée en poste de Johanne Viger.

Dans une entrevue, Lucie Lévesque précise que le Centre vise à aider les plus démunis, les familles monoparentales, les jeunes étudiants à se vêtir convenablement et à trouver des articles domestiques à modestes prix. « *Mais, il y a plus, soulignait-elle, c'est aussi un endroit où les gens viennent briser leur solitude, échanger, trouver quelqu'un prêt à les écouter.* »²⁰² Aujourd’hui, le Centre du Partage, dont la nécessité n’est plus à démontrer, est dirigé par un conseil d’administration soucieux de faire preuve de solidarité, par l’entremise de généreux dons versés à d’autres organismes communautaires œuvrant dans le milieu. Le Centre du Partage, qui célèbre 55 ans d’existence, compte maintenant, en 2025, 23 employés et 52 bénévoles. En 2002, quatre employés formaient l’équipe.

1.1.8 Le Camp Bosco, une histoire d’engagement pour le bien-être des familles²⁰³

L’engagement religieux au sein d’organismes sociaux de la région s’est notamment manifesté au Camp familial Don Bosco, qui a pris jour en 1937, quelques années après le krach boursier de 1929 et la grande dépression, des événements qui laissent à l’époque plusieurs familles dans la misère. Les trois fondatrices du Camp de vacances familiales sont Lucienne Lauzon-Goyette, les sœurs Blandine et Pauline Grégoire, de la

²⁰² Aperçu historique, Le Mouvement communautaire sur le territoire du CLSC Seigneurie de Beauharnois. Corporation de développement communautaire Beauharnois-Salaberry, 2003

²⁰³ La Société d’histoire et de généalogie de Salaberry, sous la signature de Donald Tremblay et Guy Longtin, a publié récemment un excellent dossier sur le Camp Bosco dans la revue *Au fil du temps*, vol. 34, numéro 3, automne 2025

congrégation Notre-Dame du Bon-Conseil. Sœur Blandine assume la direction du camp familial de 1974 à 1989. Dynamique et créative, elle lui donne une couleur particulière.

Un article paru dans *Le Progrès de Valleyfield* en date du 24 juin 1937, et cité par Émile Duhamel et Monique Pelletier,²⁰⁴ nous rappelle les buts de cette œuvre qui a franchi le temps et les obstacles : « *Un camp de vacances, tel que le conçoivent les jeunes membres de la Société Juvénile Saint-Vincent de Paul, c'est un lieu de refuge contre la misère qui traque un trop grand nombre de nos enfants, c'est un sanatorium où ils acquièrent assez de forces pour résister à tous les microbes qui dans notre ville comme partout, menacent leur corps et leur âme.* »

Le diocèse de Valleyfield possède à l'époque un terrain sur l'île Dondaine depuis 1909. Le Camp de vacances familiales est situé sur une partie de l'île achetée le 26 novembre 1901 par Zéphirin Boyer, notaire de Salaberry-de-Valleyfield.

Les auteurs Duhamel et Pelletier soulignent la mobilisation sociale suscitée par cette œuvre, de sa naissance jusqu'à aujourd'hui. L'histoire du Camp Bosco, c'est l'histoire d'un engagement absolu de centaines de bénévoles, d'organismes sociaux, de l'Église diocésaine, de communautés religieuses, des autorités municipales, des marchands, bref de toute une communauté. En 1943, la Jeune Chambre de commerce forme un comité d'œuvres sociales pour aider le Camp Bosco.²⁰⁵

Le Camp Bosco est devenu une œuvre diocésaine en 1959, bénéficiant du soutien financier du Conseil du Bien-être. Tout au long de son histoire, il connaît des hauts et des bas sur le plan financier, mais grâce à la créativité, au dévouement, à la persévérance, voire l'entêtement, de ses fidèles défenseurs, le Camp Bosco est resté vivant. En 2019, après quelques années de relâche sur le plan des activités, le Camp Bosco reprend vie grâce au travail de collaboration entre les villes de Salaberry-de-Valleyfield et Coteau-du-Lac, et le soutien financier du gouvernement du Québec. En 2020, la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation annonce une aide financière de 340,000\$ pour le camp de vacances familiales Valleyfield et pour la relance du Camp Bosco, fermé depuis 2017. Ce montant s'ajoute alors à une somme de 316 325\$ déjà consentie par le ministère de l'Économie et de l'Innovation, par le biais du Programme d'immobilisation en entrepreneuriat collectif.²⁰⁶

²⁰⁴ Émile Duhamel, Monique Pelletier, *Le Camp Bosco, une belle histoire à partager*. 2002

²⁰⁵ *La Gazette de Valleyfield*, 22 juillet 1943

²⁰⁶ Cabinet de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation. Une aide financière gouvernementale de plus de 656 000\$ pour relancer le Camp Bosco, 10 mars 2020.

<https://www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/une-aide-financiere-gouvernementale-de-plus-de-656-000-pour-relancer-le-camp-bosco>

Le Camp Bosco présente une particularité : il est situé sur le territoire de la municipalité de Coteau-du-Lac, mais il n'est accessible que par la municipalité de Salaberry-de-Valleyfield, secteur Grande-Île.

En 2023, acquis par la Fondation des Ressources alternatives du Sud-Ouest (FRAS), le site prend une nouvelle direction. « *Il offrira dorénavant, au terme d'importants investissements, des services spécialisés aux jeunes avec besoins particuliers ainsi que des activités destinées au grand public.* »²⁰⁷

1.1.9 D'autres implications des Sœurs du Bon-Conseil

D'autres membres de la communauté des Sœurs du Bon Conseil ont enrichi le service social de la région, dont Sœur Catherine Coallier; elle a travaillé comme technicienne en assistance sociale au Centre de services sociaux Richelieu, de 1980 à 1997, au sein des équipes de famille-enfance, protection de la Jeunesse. Elle fut une pionnière en hébergement de personnes en difficulté. Comme directrice du Carrefour du Partage, elle a fondé, avec des membres de la communauté, l'Accueil du sans-abri, le 27 novembre 1977. Sœur Coallier a travaillé en étroite collaboration avec Daniel Beauregard, du CLSC, Marcel Lecompte, du Centre de services sociaux Richelieu et Maurice Aubin, du Service externe de toxicomanie à la mise sur pied de cette ressource d'hébergement et de dépannage. Les premiers locaux de l'Accueil du sans-abri étaient situés au 20, rue Saint-Pierre. Cet organisme a été à l'origine de *l'Accueil pour Elle*, maison pour femmes violentées, assurant un service d'aide et d'hébergement aux femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants.

De 1982 à 1984, sœur Catherine Coallier participe à la gouvernance de la Maison pour hommes en difficulté de Valleyfield (MHDV), aujourd'hui la Maison d'Hébergement Dépannage de Valleyfield. MHDV, située au 79, rue du Zouave. Le but de cet organisme communautaire est d'offrir une aide temporaire d'hébergement aux femmes et aux hommes de 18 ans et plus, et aux familles en situation de crise : itinérance, sinistre, éviction de logement, dépendance, etc. ou en rupture, désaffiliation avec leur entourage et qui se retrouvent sans-abri. MHDV met à la disposition de sa clientèle six différents établissements à Salaberry-de-Valleyfield.

D'autres membres de la congrégation des Sœurs du Bon-Conseil ont relevé de grands défis dans le domaine des services sociaux de notre communauté. Sœur Lise Giraldeau s'est impliquée durant plusieurs années dans les services sociaux de la municipalité à titre d'intervenante. Elle est décédée le 11 février 2017 à l'âge de 85 ans.

²⁰⁷ Mario Pitre, Le FRAS en devient propriétaire. Une nouvelle vie pour le Camp Bosco, Le Saint-François, 25 octobre 2023

Sœur Hélène Griffiths a dirigé à la fois le Carrefour du partage et la Popote roulante durant de nombreuses années. Elle a pris sa retraite en 2015, après 40 années d'engagement à Valleyfield. Son grand dévouement a été souligné lors d'une soirée hommage qui a eu lieu le 20 août de la même année, en présence de nombreuses personnalités, dont le maire Denis Lapointe, le député Guy Leclair, la députée fédérale Anne Minh-Thu Quach et Émile Duhamel, représentant de Mgr Noël Simard.²⁰⁸

1.1.10 Les Petites sœurs de L'Assomption et l'Aide aux familles

Une autre congrégation religieuse a œuvré dans le champ des services sociaux de la municipalité. Les petites sœurs de L'Assomption (Services familiaux Étienne Pernet) ont été des auxiliaires familiales très appréciées des familles de la municipalité, dès leur arrivée en 1962. Elles ont pris possession de l'ancien presbytère de la paroisse de Bellerive, à côté du couvent des Sœurs clarisses, au 61, rue Sainte-Claire, en février 1963. Elles y sont demeurées jusqu'à leur déménagement dans une petite maison située au 11, rue de la Fabrique, en 1969.

Mgr J. Damien St-Aubin a souligné l'engagement de cette congrégation à Salaberry-de-Valleyfield : « *Elles vont dans les maisons des pauvres; elles donnent les soins aux malades; elles gardent les enfants. Elles rendent aussi de précieux services dans les foyers où la mère est malade et parfois absente [...]* »²⁰⁹

À son arrivée en sol campivallensien, la communauté compte sept religieuses. Celles-ci sont soutenues financièrement par les autorités municipales et de nombreux bénévoles, particulièrement les Dames auxiliaires de l'Assomption, ainsi que par la Fédération des Œuvres de charité du diocèse. En janvier 1968, plus de 500 personnes participent à un souper-bénéfice, au sous-sol de la cathédrale, organisé par les Dames auxiliaires de l'Assomption, au bénéfice des petites sœurs de L'Assomption. Ces religieuses ont contribué à mettre sur pied plusieurs organismes à Salaberry-de-Valleyfield, notamment les services de soutien à domicile du CLSC, à partir de 1975. Deux religieuses, Rita Bailly, infirmière, et Florence Isabelle, auxiliaire familiale, devenue plus tard agente de relations humaines, ont fait carrière au CLSC durant plus de trente ans. Sœur Cécile Isaac, de la même congrégation, a milité au sein du comité qui a mené une campagne pour obtenir une eau potable à Salaberry-de-Valleyfield.

Toutes les congrégations religieuses, à l'exception des Sœurs clarisses, ont quitté Salaberry-de-Valleyfield, mais elles y ont laissé un héritage impressionnant. Les Sœurs

²⁰⁸ <https://www.bonconseil.qc.ca/2015/09/09;bravo-helene-pour-tes-40-annees-dengagements-a-valleyfield/>

²⁰⁹ Mgr J.D. St-Aubin, P.D., Salaberry-de-Valleyfield 1842 à 1972, Histoire religieuse, municipale, scolaire, commerciale et industrielle, 1972

de la Providence, les Sœurs du Bon-conseil et les Petites sœurs de L'Assomption ont agi comme pionnières dans le domaine du service social.

1.2. De la charité publique à la prise en charge étatique

Le financement des services sociaux commence avant même l'incorporation de la municipalité de Ste-Cécile, en 1874, grâce à la grande générosité des citoyens et citoyennes, souvent par l'entremise de quêtes à domicile, mais de façon plus organisée dès le début des années 1900. Un court article publié dans *Le Progrès de Valleyfield* du 26 janvier 1905, dans la rubrique "notes locales", souligne que le deuxième banquet pour le soutien de l'institution des Sœurs de la Providence a connu un grand succès. Le journaliste commente l'événement en ces termes : « *Nous nous répétons en prêchant l'encouragement à l'institution des Sœurs de la Providence. Mais que tout homme qui a du cœur aille voir défiler les orphelines et soit témoin de la sollicitude qu'on apporte à leur faire oublier qu'elles ne sont plus rien sur cette terre, et que sans cet asile, elles n'auraient peut-être qu'à mourir de froid ou de faim [...]* »²¹⁰

Voici quelques informations sur le financement des services à caractère social, glanées dans *Le Progrès de Valleyfield* au début du XX^e siècle. Les sommes recueillies nous apparaissent aujourd'hui dérisoires. Ces informations témoignent aussi du rôle des Sociétés Saint-Vincent-de-Paul dans leur engagement à l'égard des personnes des plus démunies.²¹¹

- La guignolée dans les quartiers Ouest-Est-Nord rapporte 200\$. (31 décembre 1913) ;
- Les Sœurs de la Providence annoncent leur Bazar au Cercle Émard. (16 avril 1914) ;
- Le curé de la cathédrale rappelle que seules les demandes autorisées par le diocèse pour les pauvres sont celles recommandées par l'Évêque. (8 octobre 1914);
- La Collecte recommandée par L'Évêché à la cathédrale atteint 200\$. (22 octobre 1914);
- La Société St-Vincent-de-Paul doit se réorganiser. (19 novembre 1914);
- Le conseil de Ville vote 100\$ à la Société St-Vincent de Paul. (28 janvier 1915);
- Conférence, à la salle du Collège, de M.J. Magnan, président de la Saint-Vincent-de-Paul, au profit des pauvres. (28 janvier 1915);
- La Ville vote 200\$ à la Société St-Vincent de Paul. (1^{er} avril 1915).

²¹⁰ Le Progrès de Valleyfield, 26 janvier 1905, p. 5

²¹¹ La Société Saint-Vincent de Paul a été fondée en France en 1833 pour s'attaquer aux inégalités sociales engendrées par l'urbanisation et l'industrialisation. (Site Google)

À cette époque, à Salaberry-de-Valleyfield comme dans les autres villes du Québec, l'assistance sociale repose essentiellement sur les paroisses et leurs comités dédiés à l'aide aux pauvres. La redistribution des ressources laisse parfois place à l'arbitraire. La notion de « bonnes mœurs » de la famille ou de la personne en besoin sert, en certaines circonstances, comme principal critère d'acceptation ou de rejet de la demande.

1.2.1 La première grande loi québécoise en matière d'assistance publique

Mais, à compter de 1921, les choses changent graduellement. La pauvreté persistante et les difficultés financières des institutions privées de santé et services sociaux au Québec incitent le gouvernement de Louis-Alexandre Taschereau à faire adopter par l'Assemblée législative la première grande loi québécoise en matière d'assistance publique.²¹² Cette loi entre en vigueur le 1^{er} septembre 1921. Elle prévoit le partage des coûts d'hospitalisation et de soutien en établissement des malades, des indigents et des orphelins entre les institutions, la municipalité et le gouvernement provincial. Les municipalités doivent fournir pour le tiers des dépenses d'assistance pour tous les indigents de leur ville.

Cette loi ne fait pas l'unanimité. Un mouvement d'opposition y voit une mainmise de l'État sur nos institutions d'assistance publique. Ici, à Salaberry-de-Valleyfield, la nouvelle législation entraîne des répercussions positives pour nos deux principales institutions : l'Hôpital Hôtel-Dieu et l'Hospice Saint-Vincent-de-Paul. Le financement de ces établissements, basé principalement sur des campagnes de charité depuis leur fondation, peut maintenant compter sur un apport financier de la Ville et du gouvernement, et ce, de façon récurrente.

*Cette loi, elle est novatrice en ce sens qu'elle sanctionne pour la première fois la responsabilité de l'autorité gouvernementale en matière d'assistance hospitalière. Cette responsabilité sera étendue à d'autres catégories de "dépendants", de sorte que peu à peu la majorité des fonds d'assistance aux indigents proviendront des sources publiques par l'intermédiaire de la sécurité sociale, de l'aide aux mères nécessiteuses, aux enfants abandonnés, et de l'assistance à domicile.*²¹³

La participation financière de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield, dans la mouvance de la Loi de 1921, est encadrée par un comité dirigé par le chef de police, qui reçoit et évalue chacune des demandes faites par les citoyens. Et fait assez inusité, le secret professionnel n'est pas un sujet de préoccupation. Les décisions du comité, incluant le nom du demandeur, sont soumises au conseil municipal pour rejet ou approbation. Elles sont également publiées dans le journal local. Voici un exemple de cette pratique puisé

²¹² Bilan du siècle, Site encyclopédique sur l'histoire du Québec depuis 1900, Université de Sherbrooke

²¹³ Poulin, Gonzalve, l'Assistance sociale dans la province de Québec, 1608-1951, Commission royale d'Enquête sur les problèmes constitutionnels, 1955, 204 pp. Annexe 2

dans un article paru dans le journal *Le Progrès de Valleyfield*, édition du 2 octobre 1930. Nous avons volontairement préservé l'identité de la personne en demande d'aide.

« Assemblée du 24 septembre 1930. Lecture est faite d'un autre rapport du chef de police concernant la demande faite par madame (.....) pour faire entrer ses enfants à l'Hospice à la charge de l'Assistance publique. Après considération, la demande de Dame (.....) est rejetée. »

1.2.2 La Commission Montpetit 1930-1932

L'apport de la Commission Montpetit en matière d'assurance sociale au Québec n'est pas négligeable. Cette Commission, dirigée par l'économiste Édouard Montpetit, est chargée d'étudier l'organisation des services d'aide; elle propose différentes solutions pour lutter contre la pauvreté, les risques liés à la maladie, la vieillesse et le chômage. Selon des experts, les travaux de « *cette commission ont jeté les bases d'une politique d'aide sociale en introduisant des concepts d'assurance sociale qui ont marqué l'histoire des politiques sociales au Québec.* »²¹⁴

1.2.3 Des étrangers refoulés à l'extérieur de la Ville

À cette époque, l'itinérance n'est pas un phénomène social connu, documenté et, surtout, accepté, comme en témoigne une résolution du conseil municipal adoptée et publiée dans *Le Progrès de Valleyfield* du 11 septembre 1930 : « *Que la demande de M. (.....) pour être admis à l'Hospice St-Vincent-de-Paul en vertu de la Loi de l'Assistance publique, soit rejetée et que le chef de police soit autorisé à payer les frais de retour de M. (.....) à Cornwall, Ontario, avec ordre d'y demeurer et de ne plus revenir à Valleyfield.* ».

La Ville va même jusqu'à adopter une résolution visant les « nécessiteux » venant s'établir dans la municipalité et « qui prennent la place de nos familles sur la liste de secours ». ²¹⁵ En vertu de cette résolution, les gens arrivés dans la ville depuis moins de 12 mois n'ont plus droit à de l'aide financière de dernier secours. La loi de l'assistance stipule que « *si un indigent migrateur a séjourné moins de douze mois consécutifs dans plusieurs municipalités pendant plusieurs années, c'est la dernière municipalité où il a séjourné qui est astreinte au paiement municipal de l'assistance.* »²¹⁶

Les « étrangers » ne sont pas davantage les bienvenus sur le marché du travail local.²¹⁷ La Chambre de commerce des jeunes adopte une résolution adressée au conseil de ville

²¹⁴https://www.google.com/search?q=L%27apport+de+la+commission+Montpetit&rlz=1C1CHNY_fr&oq=L%27apport+de+la+commission+Montpetit&gs_lcrp=EgZjaHJvbWUyBggAEUYOTIHCAEQIRigATIHCAIQIRigAdIBCjEwMDc0ajBqMTWoAgiwAgHxBYJddMRGRn9A&sourceid=chrome&ie=UTF-8

²¹⁵ La Ville ne veut plus de nécessiteux, *La Gazette de Valleyfield*, 4 décembre 1936

²¹⁶ Poulin, Gonzalve, *ibid.*

²¹⁷ Trop d'étrangers prennent les positions des nôtres. *La Gazette de Valleyfield*, 31 mars 1938

demandant d'imposer la carte d'identité, afin de s'assurer que les emplois dans les usines et autres entreprises soient occupés par des résidents de la municipalité.²¹⁸

1.2.4 Les pauvres pris en charge par la St-Vincent-de-Paul

D'ailleurs, en 1937, les secours directs provenant du gouvernement sont abolis, la Ville de Salaberry-de-Valleyfield doit donc se tourner vers les autorités de la Saint-Vincent-de-Paul pour qu'elle prenne en charge le soutien aux personnes nécessiteuses.²¹⁹ Le maire explique que les gouvernements ne fournissent plus d'argent pour les secours directs, mais qu'ils ont, en remplacement, entrepris des projets de travaux publics permettant à des citoyens de recevoir de l'argent pour leur travail.²²⁰ L'aménagement d'un immense parc public à la pointe Jacques-Cartier est réalisé dans le cadre de ces travaux dits de chômage. Une importante délégation de journalistes montréalais participe, en novembre 1937, à une visite du chantier de ce qui deviendra notre majestueux parc Delpha-Sauvé, en plein centre-ville.²²¹

La loi des pensions de vieillesse adoptée par le gouvernement canadien en 1927 aide les personnes de 70 ans et plus à survivre dans un contexte économique difficile. En 1936, le gouvernement du Québec adhère au régime de pensions de vieillesse fédéral. Ce régime est financé en parts égales par les deux gouvernements, au bénéfice des personnes de 70 ans et plus. À partir de l'année 1936, l'hôtel de ville de Salaberry-de-Valleyfield, par l'entremise du greffier, M^e Charles Codebecq, agit comme relais pour la distribution des formulaires de demandes de soutien de la part des citoyens de la municipalité. Toute personne de 70 ans et plus dont le revenu n'excède pas 365\$ par année a droit à une pension annuelle de 240\$.²²² Les noms des personnes âgées recevant une pension gouvernementale sont publiés dans le journal local.²²³

En 1937, le gouvernement de Maurice Duplessis adopte une loi d'assistance aux mères nécessiteuses pour venir en aide aux mères responsables des familles monoparentales. Malgré ses limites, cette loi marque un moment décisif dans l'histoire des politiques sociales au Québec vers une plus grande prise en charge par l'État.²²⁴

²¹⁸ La Chambre de commerce des jeunes demande l'imposition de la carte d'identité obligatoire. *La Gazette de Valleyfield*, 27 avril 1939

²¹⁹ La St-Vincent de Paul et les pauvres de la Cité. Les secours directs étant abolis, on demandera à la St-Vincent de Paul de s'occuper des pauvres de la Cité. *La Gazette de Valleyfield*, 14 octobre 1937

²²⁰ La St-Vincent-de-Paul et les pauvres de la cité, *La Gazette de Valleyfield*, 14 octobre 1937

²²¹ Les journalistes montréalais visitent les travaux, *La Gazette de Valleyfield*, 25 novembre 1937

²²² *La Gazette de Valleyfield*, 31 juillet 1936

²²³ Cinquante vieillards ont reçu leur pension, *La Gazette de Valleyfield*, 5 février 1937

²²⁴ Bilan du siècle. Site encyclopédique sur l'histoire du Québec depuis 1900

1.2.5 Le soutien apporté en temps de guerre

À Salaberry-de-Valleyfield, la période couvrant la Deuxième Guerre mondiale (1939-1945) donne lieu à différentes initiatives pour atténuer l'état de pauvreté de nombreux citoyens, dont une politique d'accès au bois de chauffage, la distribution régulière de carnets de coupons de rationnement et l'ouverture d'un bureau du logement. M. Jos Primeau agit à titre de secrétaire du bureau de rationnement de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre à Salaberry-de-Valleyfield. L'ouverture du bureau du logement a pour but d'aider les familles à trouver un logement à des prix jugés abordables.²²⁵

La population campivallensiennne participe généreusement aux efforts de guerre lors des campagnes de financement connues sous le nom d'*Emprunt de la Victoire*. Un comité local des finances de guerre assume la responsabilité de la vente d'Obligations de la Victoire. En 1944, Monsieur J. Gérard Bélanger en est l'organisateur.²²⁶ La Légion canadienne locale, quant à elle, fait parvenir des cadeaux, notamment des paquets de cigarettes, aux soldats prisonniers en Allemagne.²²⁷ La Croix-Rouge, de son côté, tient de nombreuses collectes de fonds tout au long du conflit en faveur des prisonniers de guerre.²²⁸

À la fin de la guerre, en 1945, une autre loi entraîne des répercussions heureuses pour les familles. Il s'agit de la Loi sur les allocations familiales du gouvernement du Canada. De la naissance de l'enfant jusqu'à son sixième anniversaire, la famille reçoit 5,00\$ par mois; de six à dix ans, 6,00\$; de 11 ans à treize ans, 7,00\$; de treize à seize ans, 8,00\$.²²⁹

En 1967, le gouvernement du Québec crée son propre régime d'allocations familiales pour les parents ayant des enfants à charge de moins de 16 ans. Six ans plus tôt, en 1961, il octroyait des allocations scolaires pour les jeunes de 16 et 17 ans qui fréquentaient l'école.

La loi fédérale sur la sécurité de la vieillesse, entrée en vigueur en 1952, contribue aussi à réduire la pauvreté chez les personnes âgées. Elle remplace la loi de 1927. Des modifications à cette loi, apportées en 1965, abaissent à 65 ans l'âge d'admissibilité à la pension de la sécurité de la vieillesse.²³⁰

²²⁵ La Gazette de Valleyfield, 5 août 1943

²²⁶ La Gazette de Valleyfield, 27 avril 1944

²²⁷ La Gazette de Valleyfield, 25 mai 1944

²²⁸ La Gazette de Valleyfield, 1^{er} mars 1945

²²⁹ Le Progrès de Valleyfield, 22 septembre 1949

²³⁰ https://www.museedelhistoire.ca/cmc/exhibitions/hist/pensions/cpp-timeline_f.html

1.2.6 La Cour du bien-être social

Au début des années 1950, le soutien à la famille et la protection de l'enfance sont devenus une préoccupation majeure pour les autorités gouvernementales et les organismes chargés de l'Aide aux familles. En avril 1950, le gouvernement du Québec crée la Cour du bien-être social pour entendre et juger les causes de nature pénale et criminelle impliquant des personnes mineures. Cette Cour remplace la Cour juvénile instituée en 1932, qui, elle-même, avait remplacé la première cour pour enfant au Québec instituée en 1910. Le palais de justice de Valleyfield, construit en 1901, est donc au centre de toutes les décisions à caractère juridique concernant le droit familial et plus particulièrement la protection des enfants sur le territoire de la Ville.

Formation d'un Comité du bien-être social à la Ville

En 1960, sous le règne du maire Robert Cauchon, la Ville procède à la formation d'un comité du Bien-être social, qui remplace la Saint-Vincent-de-Paul qui agissait comme principale fournisseur d'aide. Le nouveau comité est formé du gérant de la Ville, M. Alcide Lafontaine, et du trésorier, M. Jean Paul, assistés d'un investigateur, le sous-chef de police, M. Haineault.

Dans une déclaration publique, le maire Cauchon explique le fonctionnement du comité en des termes qui révèlent bien les manières de faire de l'époque : « *La Saint-Vincent-de-Paul lui soumettra des cas et M. Haineault fera enquête, puis il soumettra son rapport et ses suggestions au Comité du Bien-Être. Les comptes des marchands devront être certifiés. On ne nous mettra plus des livres de beurre ou d'autres aliments sur les comptes, alors qu'on a livré de la bière.* »²³¹

1.3. Un bénévolat d'engagement dans la communauté

Tout au cours de l'histoire de la Ville, plusieurs organismes de charité ou associations caritatives et des clubs de services ont contribué à rassembler les ressources financières nécessaires à la dispensation de services sociaux à l'égard des plus démunis de la population. La plupart de ces organismes de bienfaisance avaient des liens étroits avec les paroisses du diocèse.

1.3.1 Les Dames de charité

Le plus connu de ces organismes est sûrement les **Dames de charité** qui accompagnent les Sœurs de la Providence dans leur engagement. Déjà, en 1904, les Dames de charité se réunissent à l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul pour l'élection des membres du conseil d'administration. En cette année de 1904, Madame Séraphin Fortier est élue à la

²³¹ Le Progrès de Valleyfield, le 4 février 1960

présidence, en présence de Monseigneur Émard.²³² Ces femmes bénévoles organisent des banquets au profit des Sœurs de la Providence jusqu'au milieu des années 1960.

1.3.2 Les Dames patronnes et Gardes bénévoles

Les Dames patronnes et Gardes bénévoles, très actives durant les années 1950-1960, ciblent, quant à elles, leur engagement vers des activités de financement en soutien à l'hôpital Hôtel-Dieu. Les conjointes des médecins pratiquant à l'Hôtel-Dieu s'impliquent de façon particulière dans toutes les collectes de fonds au profit de l'hôpital local : défilés de modes, parties de cartes, sollicitation à domicile, buffets coquetels, etc.

En 1963, lors d'une soirée-bénéfice organisée à la cafétéria du Séminaire local, la présidente de l'Association des Dames patronnes et Gardes bénévoles de l'Hôtel-Dieu lance un cri du cœur qui mérite d'être rappelé.

*Votre présence démontre l'intérêt que vous apportez aux problèmes des hôpitaux en 1963; il y a une tendance, une impression dans beaucoup de milieux à croire qu'une organisation telle celle-ci n'a plus sa raison d'être depuis l'assurance hospitalisation, puisque le gouvernement s'occupe de tout. Cette impression est fausse. Fausse à Valleyfield, fausse dans la province de Québec, fausse dans tout le Canada [...]*²³³

1.3.3 Les Chevaliers de Colomb

Les Chevaliers de Colomb du Conseil 1180, un mouvement catholique de bienfaisance, fondé le 20 janvier 1907 à Salaberry-de-Valleyfield, font partie des partenaires de l'Église diocésaine qui apportent une généreuse contribution durant de nombreuses années, en organisant des événements ayant pour but le financement des œuvres sociales. Les premiers Chevaliers tiennent leurs réunions dans la salle du troisième étage du bloc Ostiguy, rue Victoria. Le notaire R.S. Joron est le premier Grand Chevalier du Conseil 1180.²³⁴ Fondés aux États-Unis en 1882 et établis au Canada en 1897, les Chevaliers de Colomb constituent un organisme laïc catholique de service fraternel dédié à la charité, à l'unité, à la fraternité et au patriotisme.²³⁵

1.3.4 Les Filles d'Isabelle

Les Filles d'Isabelle, un organisme social catholique fondé par le père John Russell, en 1897, à New Haven, aux États-Unis, prend naissance à Salaberry-de-Valleyfield en 1949. Le père Russell désirait fonder un Ordre qui regrouperait des femmes catholiques et serait

²³² Le Progrès de Valleyfield, le 28 octobre 1904

²³³ Le Progrès de Valleyfield, le 7 novembre 1963

²³⁴ Le Progrès de Valleyfield, le 18 août 1949

²³⁵ <https://chevaliersdecolomb.com/>

le pendant de l'Ordre des Chevaliers de Colomb.²³⁶ La mixité hommes-femmes n'est pas d'usage courant à cette époque. Les Filles d'Isabelle appuient les œuvres de l'église diocésaine, comme en témoigne un discours de l'évêque du diocèse, Mgr Percival Caza, lors du dixième anniversaire de l'organisme : « *Chaque année, les Filles d'Isabelle donnent un chèque pour l'Action catholique, et c'est pourquoi elles font partie du conseil des Évêques. Leur charité est intelligente, car l'œuvre des retraites fermées apporte la vérité à l'âme...* ».²³⁷ La fondatrice des Filles d'Isabelle à Salaberry-de-Valleyfield est Madame Antonio Patenaude. Le Cercle 800 est fondé le 5 mai 1949 et a pour régente madame Lilah Miron. En 1957, le Cercle des Filles d'Isabelle de Salaberry-de-Valleyfield compte 300 membres.

1.3.5 La Chambre de commerce

La Chambre de commerce senior de Valleyfield, qui a vu le jour en 1888, et la Chambre de commerce des Jeunes, fondée en 1937, sont également au cœur de l'organisation de nombreux événements visant à rembourser les coûts de différents services sociaux. En 1921, dans une lettre du lecteur publiée dans les journaux locaux, pour répondre à des critiques selon lesquelles l'organisme n'avait qu'une visée commerciale, le secrétaire-trésorier, Léopold Laplante, souligne que la Chambre de Commerce, organisation indépendante, composée de citoyens les plus influents des professions libérales, du commerce, de l'industrie et de toutes les autres catégories, peut étudier tout projet, entreprendre et mener à bonne fin tout mouvement tendant au progrès matériel et moral de la communauté .²³⁸

D'autres organisations, telles que L'Ordre loyal des Mooses, le club Rotary fondé en 1945 à Salaberry-de-Valleyfield, le club Richelieu (juin 1947), le club Lions, le club *Toastmasters* ont également contribué de façon dynamique aux œuvres sociales et sportives de la municipalité. Dans un rapport, le président sortant du club Rotary, M. Emmons McDonald, en juin 1948, mentionnait qu'en onze mois, son organisme avait donné 2,345\$ à différentes œuvres locales, dont l'Hôtel-Dieu et l'Unité sanitaire.²³⁹

Quant au club Richelieu, son objectif étant de venir en aide « aux enfants malheureux », il s'est impliqué notamment dans l'œuvre des terrains de jeux (OTJ), en collaboration avec les Sœurs du Bon-Conseil.

Les clubs de services se sont engagés dans différentes œuvres, en association avec la Croix-Rouge²⁴⁰, des groupes religieux et sportifs. Ils ont participé à plusieurs campagnes

²³⁶ <https://www.ipir.ulaval.ca/recherche/lordre-des-filles-disabelle>

²³⁷ Le Progrès de Valleyfield, 11 juin 1959

²³⁸ Le Progrès de Valleyfield, le 18 août 1921

²³⁹ Le Progrès de Valleyfield, le 23 juin 1948

²⁴⁰ La section locale de la Croix-Rouge, sous la présidence de Mme C.A. Roman, a été particulièrement active dans ses collectes de fonds au profit des militaires. La Gazette de Valleyfield, 16 novembre 1939

de collectes de fonds, dont celles de l'institut National pour les aveugles, qui a ouvert un bureau à Salaberry-de-Valleyfield en 1950. C'est M. J.A. René Corbeil, secrétaire de district, qui dirige à l'époque les destinées de cet organisme qui loge rue Nicholson, au-dessus de la mercerie propriété de Lucien Leduc. Les clubs sociaux jouent un rôle majeur également lors d'événements tragiques. Ce fut le cas, par exemple, lors de la campagne au profit des sinistrés de l'incendie de Bellerive, survenu le 30 décembre 1956. Un comité de secours est formé pour soutenir financièrement les familles éprouvées dans cet incendie qui s'est soldé par une perte de vie et qui a détruit des établissements commerciaux et plusieurs logements privés de la rue Grande-Île, dans le quartier Bellerive.

La même mobilisation citoyenne se manifeste lors de l'arrivée de quarante-cinq réfugiés hongrois, hommes, femmes et enfants, en janvier 1957. Ils sont d'abord accueillis à l'hôtel de ville par les membres du conseil municipal. Par la suite, les réfugiés sont dirigés vers l'École des arts et métiers, où ils sont reçus par Mgr Percival Caza, coadjuteur du diocèse et les représentants du Comité d'Aide. Plus d'une centaine de citoyens et citoyennes participent, au sein de différents comités, à l'accueil, au soutien financier et à l'accompagnement psychosocial des réfugiés dans la communauté campivallensiennne.²⁴¹

1.3.6 Les clubs de services n'avaient pas nécessairement bonne réputation

Chose étonnante, avec le regard porté aujourd'hui sur l'importance de l'engagement citoyen, les clubs de services, du moins ceux d'origine anglo-saxonne et protestante, n'avaient pas nécessairement bonne réputation au sein de l'Église catholique du diocèse, si l'on se réfère à un rapport d'un groupe de laïcs remis à Monseigneur Percival Caza, en octobre 1962 « *Le Comité No.2 étudiait des points de morale et de culte. On se demande pourquoi l'Église catholique refuse à ses membres d'adhérer à des associations neutres, telles que les clubs Kinsmen, Rotary, Lions. Ces associations sont condamnées par l'évêque et celui-ci menaçait même d'excommunication les catholiques qui en faisaient partie. Ces associations s'occupent du bien-être social; elles font la charité à tout le monde, catholiques comme non catholiques. On ajoute aussi que ces associations n'ont jamais posé d'actions qui nuisent au catholicisme. On pense que si des clercs faisaient partie de ces associations, la hiérarchie comprendrait mieux ce qui s'y passe* ».²⁴²

Par contre, l'Église diocésaine soutient la fondation des clubs Richelieu, par l'entremise de l'Ordre de Jacques-Cartier. Un historien de Salaberry-de-Valleyfield, Hugues

²⁴¹ Le Progrès de Valleyfield, le 17 janvier 1957, « Les Hongrois réfugiés à Valleyfield s'adaptent à notre genre de vie. »

²⁴² Le Progrès de Valleyfield, le 4 octobre 1962

Théorêt,²⁴³ a expliqué en long et en large la présence de cette société secrète vue comme le dernier bastion du Canada français. À son apogée, dans les années 1950, l'Ordre comptait plus de 40,000 membres. L'Évêque du diocèse, en poste de 1926 à 1966, Mgr Joseph-Alfred Langlois, en était un membre influent ainsi que le cardinal Paul-Émile Léger.

1.3.7 Aide aux étudiants

Un autre champ associé aux œuvres à caractère social, qui avait cours durant les années 1950, concerne l'aide aux étudiants. Un conseil de l'aide aux étudiants de Salaberry-de-Valleyfield est à l'époque formé pour dispenser un soutien financier aux étudiants du cours secondaire aspirant à des études supérieures. Les membres de l'Association des professeurs participent activement à la campagne de souscription de 1957 animée par M. Roméo Jolicoeur, professeur à l'école Supérieure Sainte-Cécile, en collaboration avec la Société Saint-Jean-Baptiste. Le slogan de la campagne serait sûrement considéré aujourd'hui comme pour le moins sexiste : « *N'épargnons rien pour nos hommes de demain.* »²⁴⁴ La Société Saint-Jean-Baptiste contribue encore au soutien des étudiants et étudiantes par des prêts d'honneur et des bourses d'excellence.

1.4. Les années 1960, un regroupement d'initiatives sociales sous l'égide de la Fédération des œuvres de la charité

Les années 1960 sont marquantes dans le cheminement historique des services sociaux à Salaberry-de-Valleyfield. Les autorités du diocèse y assument un leadership soutenu à partir de la mise sur pied, en 1959, d'un organisme connu sous l'appellation de la Fédération des œuvres de charité. C'est Monseigneur Percival Caza, évêque-coadjuteur, qui annonce en grande pompe l'organisation d'une Fédération des œuvres de charité dans le diocèse.²⁴⁵ Il précise que cette Fédération serait le service financier du Conseil du Bien-Être du diocèse, connu aussi sous le nom de Caritas-Valleyfield. Le but est de prélever, recevoir, administrer l'argent provenant de sources privées et publiques, et de le distribuer dans le meilleur intérêt du Conseil du Bien-Être. Mgr Caza rappelle aussi qu'il y a eu une évolution historique dans la pratique même de la charité. La première d'une série de Campagnes de la Fédération commence le dimanche 1^{er} novembre 1959. Messieurs Paul Desjean et James J. Haffey agissent comme coprésidents généraux de la Campagne. La distribution des fonds de cette première campagne a lieu en mars 1960, au bureau de la Fédération situé au 110, chemin Larocque, à Salaberry-de-Valleyfield. Les sommes recueillies sont remises à différents organismes, dont le Service social de

²⁴³ Théorêt, H., (2024) La Patente. L'Ordre de Jacques-Cartier, le dernier bastion du Canada français, Septentrion

²⁴⁴ Le Progrès de Valleyfield, le 9 septembre 1957

²⁴⁵ Le Progrès de Valleyfield, le 11 juin 1959

Valleyfield, le Centre Psycho-Social, le Patronage du Bon-Conseil, l’Hospice St-Vincent-de-Paul, les Dames de Charité, etc.

Dans cet univers, on compte également sur un organisme de traitement de l’alcoolisme, une maladie, voire une dépendance considérée comme un fléau, tant par l’Église catholique que par les services sociaux diocésains. En 1962, Monsieur Louis Beaupré, directeur du service social du diocèse, est nommé président de l’association « antialcoolique » Domrémy. Deux ans plus tard, une salle d’accueil est ouverte rue du Marché pour recevoir les personnes aux prises avec une dépendance à l’alcool. L’Accueil Domrémy travaille en étroite collaboration avec le centre de traitement professionnel du Centre Psycho-social et les autres partenaires du milieu, principalement le Mouvement Lacordaire et les Alcooliques anonymes. Monsieur Maurice Aubin a durant de nombreuses années dirigé les services d’aide pour les personnes ayant une dépendance à l’alcool ou aux drogues.

1.4.1 Le Rapport Boucher : un accroissement du rôle de l’État dans l’assistance publique

Au cours des années 1960, plus précisément en 1963, un rapport de la Commission d’étude sur l’assistance publique (rapport Boucher) recommande un accroissement du rôle de l’État dans le domaine de l’assistance publique. Le gouvernement du Québec doit, selon les auteurs du rapport, se reconnaître en théorie et en pratique un rôle de plus en plus dynamique et créateur en matière de sécurité sociale et notamment en matière d’assistance à domicile. À la suite de la publication du Rapport Boucher, des citoyens de différentes villes, dont Salaberry-de-Valleyfield, se mobilisent pour réclamer une présence plus soutenue de la part de l’État québécois dans l’amélioration de la qualité de vie des personnes en situation de pauvreté.

Le Rapport Boucher est un prélude à la Loi de l'aide sociale entrée en vigueur le 1^{er} novembre 1970. Le ministre d’État aux Affaires sociales, le Dr Robert Quenneville, dans une conférence de presse à Salaberry-de-Valleyfield, en compagnie du député libéral Gérard Cadieux et du maire Raphaël Barrette, qualifie cette nouvelle loi de plus efficace et plus humaine.²⁴⁶

1.4.2 Le soutien des personnes vulnérables : une orientation plus combative

La loi de l'aide sociale modifie en quelque sorte la perception de l'aide et du soutien aux personnes en situation de pauvreté. La responsabilité de l'État vis-à-vis les plus démunis propose l'aide comme un droit et non plus comme une œuvre charitable. Ce qui explique le fait que le Conseil du Bien-être prend, en 1973, à Salaberry-de-Valleyfield, une nouvelle orientation, tant pratique qu'idéologique, comme le rapportent les journaux

²⁴⁶ Le Progrès de Valleyfield, le 25 novembre 1970

régionaux de l'époque. Le Conseil du Bien-être, lors d'une assemblée extraordinaire réunissant des représentants des centrales syndicales CSN et FTQ, la Coopérative alimentaire, la Fraternité des sœurs de L'Assomption, a pris la décision de mettre fin au concept de charité publique, sous le slogan : « *fini la charité perpétuelle, attaquons-nous à la racine des problèmes!* » Des militants progressistes s'allient aux syndicats pour revendiquer le soutien de l'État dans la distribution de l'aide aux personnes démunies, et ce, au nom de la justice sociale. Un communiqué publié dans *Le Progrès de Valleyfield*, sous la plume de Mireille Chapleau, note :

On sait que depuis sa fondation en janvier 1959, le Conseil du Bien-être, mieux connu sous le nom de Caritas Valleyfield, était constitué d'institutions qui soulageaient les problèmes des autres individuellement, telles que la St-Vincent-de-Paul, la Croix-Rouge, la Société du cancer, le Service social, le Centre Psycho-Social et l'Hôtel-Dieu. C'est ce qu'on appelle des groupes de services. Dorénavant, le Conseil rassemblera plutôt des groupes d'action, c'est-à-dire des organismes qui visent à régler collectivement leurs propres problèmes. Bref, le Conseil s'adressera à des groupes populaires plutôt qu'à des corporations contrôlées par la classe dirigeante et possédante du diocèse.²⁴⁷

De la fondation de la Ville, en 1874, jusqu'aux années 1970, le soutien aux plus démunis de notre municipalité repose essentiellement sur l'engagement indéfectible de l'Église diocésaine, de communautés religieuses et de nombreux citoyens et citoyennes porteurs de leur Foi chrétienne et engagés dans différents mouvements et associations. Le militantisme chrétien, un courant progressiste au sein de l'Église diocésaine des années 1930 jusqu'au milieu des années 1960, a contribué à façonner la dispensation des services sociaux de la région. L'Action catholique²⁴⁸ a donné l'élan nécessaire à l'émergence de différents groupes et mouvements tels que la Jeunesse ouvrière catholique (JOC), la Jeunesse étudiante catholique (JEC) et la Jeunesse rurale catholique (JRC). Une enquête rétrospective menée en 2002 auprès d'ex-militants et militantes a permis de constater que les principales valeurs acquises dans ces mouvements reliés à l'Action catholique sont le souci des autres, le développement d'une conscience sociale et l'importance de l'engagement citoyen.²⁴⁹ D'ailleurs, plusieurs de ces militants et militantes ont poursuivi leur engagement dans les groupes populaires, politiques, syndicaux et communautaires au nom de la solidarité et de la justice sociale, lors de la Révolution tranquille au Québec.

²⁴⁷ Mireille Chapleau, « Le conseil du Bien-être : Fini la charité, attaquons-nous aux vrais problèmes, *Le Progrès de Valleyfield*, 13 juin 1973

²⁴⁸ L'abbé Lionel Groulx, professeur au Séminaire de Valleyfield, est l'un des fondateurs de l'Action catholique au Canada, en 1902. [II. L'Action catholique de la jeunesse canadienne-française](#)

²⁴⁹ Piché, Lucie, Une Église contestée au nom de la foi : Action catholique, militantisme chrétien et modernité au Québec, 1930-1970, Bulletin d'histoire politique, vol. 16, numéro 1, automne 2007

2. Émergence de l'État-providence, des comités de citoyens, des groupes populaires, du mouvement communautaire et de la pastorale sociale

Salaberry-de-Valleyfield, de la fin des années 1960 jusqu'à la fin des années 1990, voit naître un nombre impressionnant de comités de citoyens, de groupes populaires et communautaires; ils coexistent en partenariat avec les établissements du réseau de la santé et des services sociaux. Ce foisonnement d'initiatives et d'engagements solidaires envers les plus vulnérables de la communauté s'inscrit dans la mouvance de cette époque. Plusieurs de ces organismes existent encore aujourd'hui sur notre territoire.

Le mouvement communautaire québécois a pris forme au début des années 1960. Il était déjà constitué de multiples réseaux, de groupes, d'associations, de regroupement oeuvrant à la promotion des droits, à la socialisation (entraide, éducation populaire, activités ludiques) et aux services dans une multitude de domaines.²⁵⁰

Le contexte social de la région est particulièrement perturbé par la fermeture des usines de la *Montreal Cottons*, à partir du milieu des années 1970. Des centaines de travailleurs et travailleuses perdent leur gagne-pain lorsque l'industrie du textile quitte Salaberry-de-Valleyfield.

Le contexte social des années 1970 à 1999 à Salaberry-de-Valleyfield²⁵¹

Ces trois décennies sont caractérisées par des bouleversements et de l'agitation sur les plans politique, syndical et environnemental dans le contexte de l'émergence de l'**État-providence** qui s'installe graduellement à partir de 1970 avec l'adoption de la loi de l'aide sociale, une étape importante de la protection sociale au Québec. L'objectif premier est de réduire la pauvreté, mais elle n'atteint pas tous ses objectifs, comme en témoignent les revendications de différents groupes populaires et communautaires de la région encore aujourd'hui.

La loi de l'aide sociale s'inscrit à l'époque dans un large mouvement de modernisation de l'appareil d'État : fondation des CLSC, structuration du service social diocésain qui est pris en charge par l'État et une loi de la protection de la jeunesse.

²⁵⁰ Jocelyne Lamoureux et Diane Lamoureux, *Histoire et tensions d'un mouvement*, Revue Relations, mars 2009

²⁵¹ Revue de presse : La militance dans la région de Salaberry-de-Valleyfield, des années 1830 à aujourd'hui, la Bande à clips, www.parcoursmilitants.ca

Les années 1970

- **L'engagement politique dans la région :** La Révolution tranquille favorise une montée du discours nationaliste. De nombreux citoyens et citoyennes s'investissent au sein de nouveaux partis politiques (Rassemblement pour l'indépendance nationale (R.I.N), Parti québécois (PQ), tandis que d'autres mettent leurs énergies dans l'action politique au sein de groupes marxistes-léninistes (Parti communiste ouvrier, En lutte).
- **Le monde syndical :** Les grandes centrales syndicales (CSN, FTQ, CEQ) sont actives dans la région de Salaberry-de-Valleyfield. Plusieurs conflits de travail éclatent dans les secteurs, tant privé que public. En 1972, les employés de l'État, réunis en Front commun intersyndical, mènent une importante bataille pour l'amélioration de leurs conditions de travail.
- **Le mouvement féminisme** s'affirme dans différentes luttes, notamment la lutte pour l'ouverture de garderies populaires, dès 1976, à Salaberry-de-Valleyfield.

Le mouvement des femmes s'est organisé et structuré à Valleyfield dans les années 1970, une époque de grande effervescence. Dans un contexte de prise de conscience des inégalités par les femmes, celles-ci se sont mobilisées pour améliorer leur situation. Elles se sont impliquées dans les syndicats pour obtenir des congés de maternité, des congés parentaux et des conditions facilitant la conciliation travail-famille. Elles ont réclamé des services publics répondant à leurs besoins en santé et services sociaux, dans les écoles, etc.²⁵²

- **Un comité de citoyens revendicateur :** En 1973, un comité de citoyens, le 3^e Œil, amorce une démarche d'opposition au projet de construction d'un hôtel dans la baie Saint-François. Cette lutte mémorable a mené à la mise sur pied, en 1975, d'un parti politique municipal, le Mouvement des citoyens de Valleyfield (MCV).

Les années 1980

Au début des années 1980, le comité de citoyens de Valleyfield sur la MIUF (mousse isolante d'urée formaldéhyde) est à l'origine du mouvement national qui entreprend une vaste mobilisation pour aider les citoyens aux prises avec ce produit aux propriétés cancérogènes à obtenir des compensations financières de la part du gouvernement. Les membres du comité sont accompagnés tout au long de la démarche par des intervenants du CLSC de Valleyfield et du Département de santé communautaire.

²⁵² Denise Boileau, Marie Reynolds, « Un mouvement féministe fort et engagé », Valleyfield, mémoires et résistances, **Nouveaux cahiers du socialisme**, numéro 22, automne 2019

- **Des groupes communautaires dénoncent les inégalités sociales**

De nombreux organismes communautaires prennent naissance dans une période de crise économique où l'État-providence s'essouffle et laisse place à des politiques d'austérité. Au nombre de ceux-ci, il faut mentionner des organismes de défense des droits des personnes assistées sociales, chômeuses, locataires, etc. Dans la région, ces groupes s'organisent, en 1984, en alliance avec les syndicats, pour contester les coupures de services dans la santé et les services sociaux. Une coalition de 35 groupes communautaires de Beauharnois et Salaberry-de-Valleyfield dénonce les inégalités sociales qui maintiennent une trop grande partie de la population régionale dans une situation de précarité financière.

- **Santé-sécurité au travail**

Sur le plan des relations de travail, un accident mortel à l'usine de munitions de Nitro, en 1980, suscite une riposte syndicale à l'origine de plusieurs luttes pour la santé et la sécurité au travail. Le gouvernement du Québec, sous les pressions du Syndicat national des Produits chimiques de Valleyfield (SNPCV), se voit forcé de décréter une enquête publique à l'usine Expro, en 1983.

D'autres accidents mortels se sont produits durant cette période. En 1975, un déversement entraîne la mort de deux travailleurs et fait plusieurs blessés à l'usine CEZ. Un autre décès a lieu en 1989 en raison de conditions de travail liées à la santé-sécurité déficientes.

Plusieurs luttes sont menées par des syndicats d'usines de la région de Beauharnois et Salaberry-de-Valleyfield sur la base de l'article 17 de la Loi sur la santé et la sécurité du travail, qui traite du droit de refus d'un travailleur d'exécuter un travail s'il a des motifs raisonnables de croire qu'il existe un danger pour sa santé ou sa sécurité.

- **Un comité pour l'eau potable**

Un comité de citoyens, mis sur pied par dix femmes de la municipalité avec le soutien d'un organisateur communautaire du CLSC, s'engage dans différentes actions pour que la Ville offre une eau potable de meilleure qualité. Plus de 1,000 personnes signent une pétition qui aura un écho favorable à l'hôtel de ville.

- **Un comité pour le désarmement nucléaire**

En 1984, à l'instar d'aujourd'hui, la menace d'une guerre nucléaire est dans l'actualité. Un comité pour le désarmement nucléaire est mis sur pied à Salaberry-de-Valleyfield.

Les années 1990

- **Environnement :** Les questions environnementales sont le sujet des préoccupations au cours des années 1990. Des résidents de la Ville présentent une forte opposition au projet de construction de deux (2) incinérateurs à déchets près de l'usine CEZ, boulevard Gérard-Cadieux.
- **Les inégalités sociales :** Le mouvement communautaire régional poursuit ses activités de dénonciation des inégalités sociales : marches de contestation, communiqués de presse, etc. C'est d'ailleurs dans cette mouvance qu'un groupe de femmes de la région participe à la « *Marche du pain et des roses* », une initiative lancée par Françoise David, alors présidente de la Fédération des femmes du Québec.
- **Un retour au travail dans la colère :** En 1999, les infirmières en grève générale et illimitée durant vingt-trois (23) jours, doivent retourner de force au travail, alors qu'une loi est adoptée par Québec dans le contexte de mesures adoptées pour l'atteinte du déficit zéro. Cette loi matraque suscite colère et indignation chez les membres de la FIIQ, contraintes de verser des amendes pour avoir défié la loi spéciale.

2.1. L'engagement de l'Église diocésaine se transforme

La pratique religieuse se transformant dans le sillon de la Révolution tranquille au Québec, l'engagement de l'Église diocésaine dans la dispensation des services sociaux se poursuit sous une forme différente, principalement par l'entremise de la Pastorale sociale. Au début des années 1980, sous l'égide d'un leader reconnu, M. Émile Duhamel, la Pastorale sociale met en œuvre plusieurs actions contribuant à la mise sur pied de nombreux services à l'intention des défavorisés, notamment des personnes en situation d'itinérance. Émile Duhamel prend sa retraite en 2016, après 35 ans de services dans la communauté, mais il poursuit encore aujourd'hui son engagement au sein de différents organismes communautaires. Pour lui, « *la pastorale sociale, c'est l'actualisation de*

l'option pour les pauvres. C'est la présence de l'Église dans les milieux sociaux, auprès de gens qu'on considère comme des laissés-pour-compte dans notre société. »²⁵³

Une religieuse des sœurs du Bon-Conseil, Rita Beauchamp, la première femme nommée vicaire épiscopal dans un diocèse québécois, en 1981, par l'évêque de Valleyfield, Mgr Robert Lebel, s'investit, elle aussi, au sein de la pastorale sociale. Elle avait été promue directrice de la pastorale de milieux, en 1974, après dix ans de travail à titre de conseillère sociale au Centre de services sociaux du diocèse.

2.1.1 Des animateurs sociaux précurseurs de l'organisation communautaire

La pratique de l'organisation communautaire est bien connue dans la région depuis le milieu des années 1970. Il faut se rappeler, cependant, que les écoles de service social de nos universités avaient déjà donné le ton à des interventions de type collectif dès 1962. Des pratiques d'animation sociale ont germé dans les milieux sociaux, politiques, culturels, syndicaux et religieux de nombreuses villes du Québec.²⁵⁴

Chez nous, à Salaberry-de-Valleyfield, au début des années 1970, des animateurs sociaux sont à l'origine d'un mouvement résolument engagé pour la justice sociale. La Compagnie des jeunes Canadiens (CJC), un organisme d'animation sociale subventionné par le gouvernement fédéral, établit son local dans le quartier Champlain. Le but de la CJC est de recruter des jeunes en vue de leur enseigner des techniques d'animation sociale, de manière à favoriser une prise en charge collective des problèmes sociaux de leur milieu. « *Ces animateurs sociaux étaient en quelque sorte les précurseurs de la pratique de l'organisation communautaire qui prendra forme au CLSC quelques années plus tard.* »²⁵⁵

André Bourque fut l'un des animateurs les plus engagés au sein de la CJC à Salaberry-de-Valleyfield. Luc Labelle et Yves Gagnier amorcent quant à eux leur engagement en 1972. Quatre grands projets sont réalisés par la suite. Il y a d'abord la création d'un Café rencontre, un Service d'information et de consultation, une auberge de jeunesse à la

²⁵³ François Gloutnay, « Le doyen de la pastorale sociale au Québec prend sa retraite », 20 juin 2016, Présence Information religieuse.

²⁵⁴ Ninacs, William, L'animation sociale québécoise des années 1960 : enseignements pour l'intervention sociale de l'an 2000. Projet individuel soumis à l'École de Service social de l'Université Laval, 2016. Chaire de recherche du Canada en organisation communautaire, novembre 2013

²⁵⁵ Brushett, K, (2014) Combler le fossé entre les deux solitudes : l'animation sociale, le développement communautaire et la Compagnie des Jeunes Canadiens, 1965-1975. Bulletin d'histoire politique, 23(1). <https://www.erudit.org/fr/revues/bhp/2014-v23-n1-bhp01509/1026502ar.pdf>

Providence St-Aubin, rue Saint-Philippe, et la création d'un journal, Sud-Ouest Express.²⁵⁶

De nombreux comités de citoyens, qui formulent différentes revendications concernant le logement, la santé et l'alimentation, voient le jour.²⁵⁷ Le comité de citoyens « *Le 3^e Œil* », fondé en 1973, dans le but de faire échec à un projet de construction d'un complexe hôtelier en bordure de la baie Saint-François, qui aurait nécessité le remplissage d'une partie de la baie et du vieux canal situé au centre-ville, fait partie des expériences de mobilisations citoyennes à Salaberry-de-Valleyfield. Ce comité joue alors un rôle comparable à la Ligue des propriétaires, mouvement très actif dans la municipalité au cours des années 1930. La Ligue des propriétaires contestait des décisions prises par le conseil municipal qui allaient à l'encontre des intérêts des propriétaires.²⁵⁸ Le 3^e Œil, par contre, ratisse plus large; il prend le parti autant des locataires que des propriétaires face aux décisions et projets du conseil municipal. Son principal porte-parole, Marcel Gagnon, développe une stratégie médiatique mettant en évidence les faux pas des membres du conseil et des gestionnaires de la Ville. Les journaux locaux font leurs choux gras des nombreuses dénonciations du 3^e Œil à l'égard des autorités municipales. Les maires Martinus Mooijekind, Marcelle Besner-Trépanier et Raphaël Barrette, ainsi que le gérant de la Ville, Alcide Lafontaine, sont les principales cibles de ce comité de citoyens.

D'autres groupes populaires nés de la volonté et de l'engagement citoyen durant cette période, et qui s'inscrivent dans l'intervention sociale visant l'amélioration des conditions de vie, marquent l'histoire de la Ville. C'est le cas de la coopérative alimentaire mise sur pied en 1969. Aménagée au sous-sol du centre Le Royer, au 110, chemin Larocque, cette coopérative permet non seulement à plusieurs familles de s'alimenter à meilleurs prix, mais elle nourrit également un discours critique vis-à-vis les écarts de revenus entre les plus fortunés et les personnes à faibles revenus de notre région. Une deuxième coopérative alimentaire est fondée en 1976 dans le secteur Saint-Timothée, dans un ancien hôtel, à l'angle du boulevard Pie-XII et la rue Saint-Laurent.

²⁵⁶ Aperçu historique. Le mouvement communautaire sur le territoire du CLSC Seigneurie de Beauharnois, Corporation de développement communautaire Beauharnois-Salaberry

²⁵⁷ Catherine Dugal, essai présenté à l'Université de Sherbrooke comme exigence partielle de la maîtrise en service social : Enjeux actuels pour les organismes communautaires québécois : hyper concertation, nouvelle philanthropie, néolibéralisme et nouveaux paradigmes scientifiques et de gestion, septembre 2015

²⁵⁸ La Gazette de Valleyfield, 7 octobre 1937

2.2. Les services sociaux institutionnalisés s'implantent

Les services sociaux institutionnalisés prennent naissance en 1971, dans le cadre de la loi sur la Santé et les services sociaux découlant du rapport Castonguay-Nepveu. L'État québécois prend appui sur les actions locales de comités de citoyens déjà en place sur le territoire, intégrant certains d'entre eux dans son appareil bureaucratique. Les cliniques populaires, dont celle de Pointe-Saint-Charles, Saint-Jacques et Saint-Henri à Montréal, sont à l'origine des Centres locaux de services communautaires (CLSC).

C'est le cas par exemple des Centres locaux de services communautaires (CLSC), créés par les comités de citoyens avant d'être institutionnalisés, pour ensuite constituer l'infrastructure du réseau public de santé au Québec.²⁵⁹

À Salaberry-de-Valleyfield, les services institutionnels deviennent en quelque sorte le prolongement du service social mis sur pied en 1955 par le clergé diocésain, en étroite collaboration avec les sœurs du Bon-Conseil. Rappelons également que le Service social diocésain, qui a participé à la fondation, en 1963, de la Fédération des services sociaux à la famille du Québec, fait preuve d'un engagement hors du commun pour les personnes et les familles en difficulté de la municipalité, au cours des années 1950-1960, et ce, malgré les nombreux défis à relever sur le plan financier. En situation de crise financière, en raison d'une diminution des octrois du gouvernement provincial,²⁶⁰ le Service social du diocèse de Valleyfield doit faire appel au soutien des municipalités durant plusieurs années au cours de la décennie 1960-1970. La Ville de Salaberry-de-Valleyfield, tout comme les autres municipalités du diocèse, répond généreusement aux appels à l'aide du Service social diocésain.

2.2.1 Le Centre de services sociaux Richelieu (CSSR)

Le Service social diocésain se transforme à la suite de l'adoption de la loi 48 sur la santé et les services sociaux; il devient un établissement de services sociaux de l'État québécois sous l'appellation du Centre des services sociaux Richelieu (CSSR). Le Centre de services sociaux Richelieu est créé le 1^{er} juin 1973 dans le cadre de la fusion de différentes agences, dont celle du diocèse de Valleyfield. En 1979, la succursale de Salaberry-de-Valleyfield compte 110 employés; elle accueille, entre le 1^{er} avril 1978 et le 31 mars 1979, plus de 4,700 bénéficiaires. Le Service social diocésain et le Centre de services sociaux Richelieu ont occupé différents locaux dans la municipalité, dont le 110, chemin Larocque (Centre LeRoyer), le 50, rue du Marché, l'ancien couvent des Sœurs Jésus-Marie, à l'angle du chemin Larocque et la rue du Marché, qui abrite actuellement le Centre d'hébergement de soins de longue durée (CHSLD) Aimé-Leduc. Finalement, le

²⁵⁹ Stéphane Couture, Nicolas Lecomte, *Le mouvement communautaire au Québec : entre solidarité citoyenne et politiques publiques*, 2008

²⁶⁰ Crise financière au Service social de Valleyfield, *Le Progrès de Valleyfield*, le 6 juin 1963

Centre de services sociaux Richelieu deviendra le Centre de protection de l'enfance, le 1^{er} mai 1993.

2.2.2 Val-Séjour à Valleyfield

Le Centre Val-Séjour ouvre officiellement ses portes en août 1974, au 301, rue Jacques-Cartier.²⁶¹ Le directeur général de l'institution, M Jacques Claessens, décrit alors Val-Séjour comme étant un lieu de repli pour les jeunes mésadaptés sociaux de 12 à 18 ans. Les jeunes doivent y être référés par le service de probation de la Cour du Bien-être social. Aujourd'hui, l'édifice abrite le Centre de services psychosociaux du Centre jeunesse de la Montérégie, ainsi que des services de réadaptation en internat.

2.3.1 Les CLSC : des organismes novateurs, démocratiques et dérangeants

Avec le déploiement du système public, en 1971, vient s'ajouter aux institutions déjà existantes, les Centres locaux de services communautaires (CLSC). Les CLSC, du moins ceux de première génération, sont reconnus comme des institutions novatrices, démocratiques, faisant la promotion de la santé préventive, curative et communautaire. Issus de la mobilisation citoyenne dans les différentes régions du Québec, ils sont très actifs dans l'émergence de projets collectifs basés sur les besoins du milieu. L'approche CLSC privilégie le travail en équipe interdisciplinaire pour la santé individuelle des usagers et celle des membres de la communauté. L'objectif est d'intégrer l'action communautaire, les services psychosociaux et les services médicaux de première ligne et de proximité dans le système de santé, afin de mettre fin à l'hospitalo-centrisme et, par le fait même, devenir la porte d'entrée du réseau public. Les CLSC doivent être le vecteur d'une transformation du système socio-sanitaire, non seulement par de nouvelles pratiques de travail en équipe, mais aussi de gestion participative et locale « *permettant un enracinement des établissements dans leur milieu.* »²⁶² Selon Anne Plourde, le modèle des CLSC fera dans les années suivantes l'objet de fréquentes remises en question et ce n'est qu'au prix de sacrifices importants quant à leur mission originelle que les CLSC ont pu perdurer. L'échec de la formule originelle des CLSC est dû principalement à deux causes. D'abord, ce sont des organismes qui « dérangeaient » les gouvernements. Investis par des gens issus des milieux populaire, syndical et militant mettant de l'avant une conception de la santé inspirée de celle développée dans des cliniques populaires, les premiers CLSC s'attirent à l'époque les critiques dans les hautes sphères politiques. D'ailleurs, le premier ministre René Lévesque, dans un discours, critique la présence de gauchistes marxistes au sein des CLSC.²⁶³ Une deuxième raison : les médecins ont

²⁶¹ Le Progrès de Valleyfield, 12 juin, p.3

²⁶² Anne Plourde, Échec des CLSC ou abandon du ministère de la Santé et des Services sociaux ?, IRIS, 2016

²⁶³ Normand Morand, Le premier ministre critique les CLSC, Le Progrès de Valleyfield, 18 mai 1977

boycotté à l'origine les CLSC, au nom de leur autonomie professionnelle et salariale. Dès 1974, rappelle Anne Plourde, les CLSC perdent la faveur du ministère et d'une partie de la classe politique, alors qu'un moratoire sur la création de nouveaux CLSC est décrété. On lance une « opération-bilan » pour évaluer leur pertinence.

Dans plusieurs CLSC, faire de la prévention signifiera mobiliser les populations pour agir sur les causes sociales de la maladie (pauvreté, inégalités sociales, accès au logement, environnement, conditions de travail, etc.). De nombreux groupes de pression et de défense des droits verront le jour sous l'impulsion ou avec l'aide des CLSC. Bien sûr, une telle conception de la santé est difficilement compatible avec la remise en question des acquis sociaux mise de l'avant par tous les gouvernements depuis la fin des « trente glorieuses.

Il demeure que même si leur mission première et leur mode de gouvernance sont altérés dans le cours des nombreuses réformes du système de santé, les CLSC demeurent des institutions de première importance pour le bien-être de la population. Noyés maintenant dans la structure des centres intégrés de santé et de services sociaux (CSSS), ils offrent tout de même une gamme de services et de soins nécessaires à la santé des Québécois. Ils constituent une forme de rempart pour le droit à la santé. Une auteure, Lorraine Guay,²⁶⁴ propose d'y revenir sans revenir en arrière. « *On ne répète pas l'histoire. On ne refait pas du pareil au même* ». Elle propose de s'inspirer des origines de ce projet et de celui des cliniques populaires pour créer du neuf, pour mettre en place une véritable première ligne publique au Québec par des structures de proximité souples, participatives, à taille humaine et dans lesquelles le droit à la santé constituerait un principe non négociable. Denis Bourque²⁶⁵ en arrive à une proposition similaire, lorsqu'il suggère la création d'établissements publics locaux, à l'échelle des Municipalités régionales de comté (MRC) ou des villes, inspirés des valeurs fondatrices des CLSC, et cogérés par des instances représentatives de citoyens, des producteurs de services, des élus et des organismes communautaires. Ce modèle, estime Bourque, ancré dans les territoires, permettrait de redonner à la première ligne son rôle de pivot dans le système de santé et services sociaux.

La problématique actuelle est pourtant bien connue au sein du Ministère de la Santé et des Services sociaux. Un rapport interne²⁶⁶ fait état du besoin de redresser le réseau des CLSC. Selon les auteurs dudit rapport, les CLSC doivent être remaniés et recentrés sur

²⁶⁴ Lorraine Guay, Les CLSC, nouveau rempart pour le droit à la santé, Revue Droits et libertés, automne 2020/hiver 2021

²⁶⁵ Denis Bourque (2025). Démédicaliser, démocratiser et décentraliser pour améliorer l'état de santé des populations. Texte rédigé à la demande de l'IRIS, et non encore publié, consulté le 28 octobre 2025

²⁶⁶ Pierre Saint-Arnaud, La Presse Canadienne, journal La Presse, 17 octobre 2025.

<https://www.lapresse.ca/actualites/sante/2025-10-17/ministere-de-la-sante/un-rapport-interne-fait-etat-du-besoin-de-redresser-le-reseau-des-clsc.php>

leur mission première, c'est-à-dire, être la porte d'accès aux services sociaux et de santé axée sur les besoins et réalités du territoire qu'ils desservent.

Le portrait met en lumière la pertinence renouvelée des CLSC dans un réseau en transformation. Alors que le MSSS s'apprête à publier quatre grandes politiques structurantes — en première ligne, soutien à domicile, santé publique —, il est impératif que le rôle des CLSC soit redéfini clairement, dans une logique populationnelle et territoriale. Le portrait constitue la base pour bâtir les prochaines orientations ministérielles : définir non seulement ce qu'est un CLSC aujourd'hui, mais surtout ce qu'il doit devenir demain.²⁶⁷

2.3.2 Le CLSC Seigneurie de Beauharnois voit le jour en 1975

C'est dans une atmosphère de remise en question, lors de « l'opération-bilan », que le CLSC du secteur Salaberry-de-Valleyfield-Beauharnois naît, en 1975. Il a alors pour nom le CLSC Seigneurie de Beauharnois. L'institution prend son envol dans l'édifice du centre Le Royer, 110, chemin Larocque. Dès la deuxième année de son existence, le directeur général, Louis-Paul Thauvette, déplore le fait que le gouvernement n'ait prévu aucun budget de développement pour les CLSC.

Depuis 1976, le budget des CLSC est gelé. On a mis sur pied 11 nouveaux CLSC. Il s'agit d'un bien mauvais choix puisqu'on ne permet même pas à ceux qui sont en place de répondre aux besoins qui ont été identifiés.²⁶⁸

Le CLSC à Salaberry-de-Valleyfield, comme tous les CLSC au Québec, naît grâce au dynamisme de citoyens et citoyennes de la communauté. Le premier bureau du CLSC, avant même sa mise sur pied officielle en 1975, est situé au 129, Saint-Laurent, rue connue maintenant sous le nom d'Alphonse-Desjardins. En 1974, deux animateurs, Margot Désilets-Campeau et Marcel Lalonde, sont embauchés par les membres d'un comité provisoire, dirigé par Jean-Bernard Gingrow, pour faire une étude des besoins de la population et la promotion de cette nouvelle institution dont la mission est d'offrir une gamme de services médicaux et psychosociaux selon trois modes d'intervention: individuel, de groupe et collectif. Finalement, un budget d'appoint de 38,531\$ est octroyé au comité provisoire en vue de l'implantation d'un CLSC dans la région de Salaberry-de-Valleyfield.

Les groupes sociaux, les groupes populaires, les associations paroissiales, les syndicats sont sollicités pour façonnner ce qui doit alors devenir le CLSC. Louis-Paul Thauvette, premier directeur général de l'institution, issu du Service social diocésain, agit comme

²⁶⁷ Gouvernement du Québec, Santé Services Sociaux, Orientations ministérielles relatives à la mission des centres locaux de services communautaires (CLSC). Favoriser des services communautaires locaux ancrés dans une approche de proximité, en phase avec la réalité du territoire et des communautés qui le composent. Portrait et perspectives des services en CLSC au Québec. Septembre 2025

²⁶⁸ Jean-Guy Pelletier, Question des CLSC au ministre Lasure : Pourquoi aucun budget de développement n'a été prévu pour les CLSC cette année? Le Soleil du St-Laurent, 26 octobre 1977

rassembleur; il donne une orientation démocratique, critique et créative à ce nouvel établissement du réseau de la santé et des services sociaux.

Le premier conseil d'administration du CLSC, en 1975, est formé de : Louis-Paul Thauvette, directeur général, Arcade Lauzon, Jean-Guy Leduc, Yvon Boucher, Paul-Émile Cyr, Thérèse Mainville, Florence Isabelle, André Daoust, président, Hélène Brault et Jean-Pierre Bellemare.

2.3.4 Le Service d'action communautaire du CLSC

S'il y a un service du CLSC local qui contribue, et ce, depuis cinquante ans, au développement de ressources communautaires dans la communauté, c'est bien celui du Service d'action communautaire (SAC). Plusieurs des ressources communautaires identifiées dans notre recherche ont reçu et reçoivent encore le soutien des organisatrices et organisateurs communautaires du CLSC.

L'équipe, à l'origine, est formée de deux organisateurs communautaires, Marc Laviolette et Denis Bourque. En 1985, Denis Bourque dresse un bilan du rôle et des interventions réalisées par le SAC dans la région dans lequel il rappelle qu'en 1975, lors de la création du CLSC, les groupes populaires et communautaires étaient fort peu développés à Valleyfield et à Beauharnois.²⁶⁹

Bourque fait aussi un rappel de la philosophie qui devait guider les actions du Service d'action communautaire en ces termes : « *En fait, l'essentiel de la position du SAC concernant ses relations avec les groupes et associations populaires a visé à maximiser leur action dans le milieu tout en se basant sur le respect et la confiance en eux; respect de leur autonomie, de leur pouvoir décisionnel et de leur rythme de croissance; confiance en leur potentiel et en leur compétence à s'autodéterminer dans leur plus grand intérêt.* »²⁷⁰

2.3.5 Les services psychosociaux

La première équipe psychosociale, composée de trois intervenants, Yvon Lebeau, Daniel Beauregard et Yvon Boucher, veut, dès le départ, développer une pratique de proximité, proche des besoins, surtout à caractère socioéconomique, de la population. La défense des droits sociaux, l'accès au logement et la sécurité alimentaire donnent lieu à des interventions individuelles et collectives dans les différents quartiers de la ville. Les déterminants sociaux de la santé²⁷¹ sont abondamment évoqués par les nouveaux

²⁶⁹ Denis Bourque, Éléments pour un bilan d'action communautaire du CLSC Seigneurie de Beauharnois 10 ans après et considérations prospectives, 1985

²⁷⁰ Denis Bourque, *ibid.*

²⁷¹ Les déterminants sociaux de la santé – définis au sens large comme les conditions dans lesquelles les individus naissent, grandissent, vivent, travaillent et vieillissent, ainsi que leur accès au pouvoir, à l'argent et aux ressources –

praticiens du social, tant dans le discours que dans la pratique. Le CLSC est à la fois un lieu d'apprentissage et d'expérimentation.²⁷²

Les services à la petite enfance et à la jeunesse connaissent également une grande popularité : services de périnatalité, santé maternelle et infantile, etc. Les cours pré-nataux sont offerts en collaboration avec le personnel du Département de santé communautaire (DSC).

2.3.6 La politique de soutien à domicile : services et soins

Les services de maintien (ou soutien) à domicile ont toujours existé. En 1962, des unités de soins à domicile offrent des services à une clientèle, qui visent à éviter les hospitalisations précoces et à favoriser un prompt retour à domicile des personnes hospitalisées.²⁷³ Dans la région, des infirmières des soins à domicile de l'organisme Montréal-Métropolitain offraient déjà des services de ce type.

Au CLSC Seigneurie de Beauharnois, les premières équipes d'aide et de soins à domicile formées d'infirmières et d'auxiliaires familiales et sociales conçoivent, quant à elles, de nouvelles façons de faire pour répondre aux besoins des personnes âgées ou handicapées désireuses de vivre le plus longtemps possible à domicile. Les services sont axés sur le soutien aux AVQ et AVD à domicile.²⁷⁴ C'est à partir de 1980, toutefois, que le CLSC est en mesure de dispenser de manière plus élargie les soins à domicile, à la suite d'un transfert d'effectifs du DSC au CLSC Seigneurie de Beauharnois.

Ces services permettent de retarder l'hébergement en centres d'accueil et d'hébergement, selon la volonté d'une majorité d'usagers. Les services de soins et soutien à domicile sont présentés comme une alternative à l'hébergement. La première politique de soutien à domicile au Québec est édictée en 1979. Malheureusement, le virage nécessaire vers des services et des soins à domicile n'a jamais été véritablement complété.

*Ces échecs répétés des gouvernements successifs partagent la même cause : dans tous les cas, l'objectif principal était de réduire les coûts du système de santé, et aucun gouvernement n'a accepté d'effectuer les investissements massifs qui sont absolument indispensables pour réussir ce virage.*²⁷⁵

exercent une forte influence sur les inégalités de santé. Il s'agit des différences injustes et évitables en matière d'état de santé observées au sein d'un même pays et entre les pays.

²⁷² Boucher, Y., Bourque, D., Roy, L., L'intervention en réseaux en CLSC : rêve ou réalité? Expérimentation sur l'intervention en réseaux au CLSC Seigneurie de Beauharnois, mai 1989

²⁷³ Roy, J. (1994). L'histoire du maintien à domicile ou les nouveaux apôtres de l'État. Service social, 43, 7-32

²⁷⁴ AVQ signifie Activités de la vie quotidienne, qui incluent les soins personnels de base comme se laver, s'habiller, manger et se déplacer; AVD signifie Activités de la vie domestique, qui englobent des tâches comme cuisiner, faire l'épicerie, le ménage ou la gestion des médicaments.

²⁷⁵ Plourde, A., Boivin, L. (2024) Réussir le virage vers le soutien à domicile au Québec, Étude de l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS),

2.3.7 Un médecin salarié

Le premier médecin embauché, en 1976, à titre de professionnel salarié, le Dr Arnold Aberman, consacre toute sa vie professionnelle aux usagers du CLSC Seigneurie de Beauharnois. D'ailleurs, après cinquante ans, il est encore actif au point de services de Beauharnois, où il a toujours pratiqué une médecine résolument communautaire. Le Dr Aberman est reconnu entre autres pour ses activités visant la défense des travailleurs et travailleuses accidentés du travail. Il a collaboré étroitement avec le comité d'aide aux travailleurs accidentés (CATA), dont il est question dans cette recherche.²⁷⁶ Le Dr Aberman milite, en 2025, au sein du collectif « *Soignons la justice sociale.* »

2.3.8 Loi de la Protection de la Jeunesse, 1977

La loi de la Protection de la jeunesse, adoptée en décembre 1977 et mise en application en janvier 1979, modifie sensiblement la dispensation des services sociaux et transforme fondamentalement la pratique du travail social auprès des enfants et des familles du territoire. Cette loi, toujours existante, s'adresse aux personnes de moins de 18 ans dont le développement ou la sécurité pourrait être compromis. Depuis, elle a été modifiée à quelques reprises. Cette loi visant à protéger les enfants remplace la loi sur les services sociaux à l'égard des enfants et des jeunes. La Cour du Bien-être social, créée en 1950, a depuis été remplacée par le tribunal de la jeunesse.²⁷⁷

2.4. Des organismes communautaires pour faire face à la pauvreté

Les années 1980 donnent naissance à plusieurs organismes communautaires ayant pour objectif principal de contrer la pauvreté à Salaberry-de-Valleyfield.

Une Table de concertation sur la pauvreté²⁷⁸ est mise sur pied afin de mener des actions communes en vue d'améliorer les conditions de vie de citoyens et citoyennes de la municipalité. Par ailleurs, en avril 1983, une association des sans-emplois est établie, avec la collaboration du CLSC, du Projet l'Escalier et de l'Association de la santé mentale.²⁷⁹ Durant la décennie 1980-1990, plusieurs ressources axées sur le logement, la sécurité alimentaire, la défense des droits sociaux, le dépannage-hébergement voient le jour. En voici quelques-unes :

²⁷⁶ Première partie, *La santé au travail dans la région, une histoire de luttes pour la santé et la sécurité des travailleurs.*

²⁷⁷ D'Amours, Oscar, *Survol historique de la protection de l'enfance au Québec, de 1608 à 1977*, revue Service social, 35, no.3, 1986

²⁷⁸ Le Soleil du St-Laurent, 7 décembre 1986, p.A-46

²⁷⁹ Le Soleil du St-Laurent, 27 avril 1983, o,A-10

2.4.1 Le logement social

La lutte à la pauvreté passe inévitablement par des politiques favorisant l'accessibilité à des logements sociaux. L'Office municipal d'habitation de Valleyfield (OMH) existe depuis 1978. Place Havre Soleil, boulevard du Havre, sera la première habitation à loyer modique (HLM) à voir le jour dans la municipalité. Madame Louise L. Pelletier sera la première directrice de l'Office municipal d'habitation. Dix ans plus tard, en 1988, l'organisme compte alors cinq immeubles comportant 242 logements à loyers modiques.

D'autres initiatives au chapitre du logement aident des personnes âgées et des familles à se loger à prix abordables. Il suffit de rappeler l'ouverture, en 1984, des habitations pour personnes retraitées (HPR) Le Reflet, au 108, rue Dufferin, sur un terrain appartenant à la Dominion Textile. 178 personnes emménagent dans l'immeuble de 90 logements. La présidente du conseil d'administration, Marguerite Goyer, investit temps et énergies dans ce projet. Il en est de même de Jacqueline Richer Rozon, membre du conseil d'administration durant de nombreuses années. Des logements pour les familles, administrés par l'Office municipal, sont aussi construits, en 1989, au 5, rue Rolland.

De nombreuses coopératives d'habitations voient aussi vu le jour avec le soutien du Groupe de ressources techniques du Sud-Ouest (GRTSO), qui existe depuis 1978 : Coop pour personnes handicapées (1987); coop d'habitations Lac Saint-François (1987); Coop La printanière (1990); Coop Horizon Doré (1991); Coop Floralis (1999), etc. Madame Danielle Cécile sera la première chargée de projet du Groupe de ressources techniques. Dans le secteur Grande-Île, la Résidence Grandiloise, comprenant 14 logements pour personnes âgées, ouvre ses portes en 1986. Le Groupe de ressources techniques du Sud-Ouest existe encore aujourd'hui. Manon Leduc, qui en assumé la direction pendant de nombreuses années, a pris sa retraite; elle a été remplacée par son adjointe, Nathalie Genest, en janvier 2024. Les bureaux du GRTSO sont maintenant situés au 11, rue de l'Église, à Salaberry-de-Valleyfield.

2.4.2 Le Café des 2 pains pour assurer la sécurité alimentaire

Le Café des 2 pains, un service assurant la sécurité alimentaire de nombreuses personnes à faibles revenus, naît en 1982 grâce à la sensibilité de Sœur Mariette Gagnon, du curé Yves Beaudin et d'un jeune couple. Sœur Gagnon en témoigne :

Pendant l'année 1982, un couple responsable d'un mouvement de jeunes et un prêtre, Yves Beaudin, accueillaient souvent à leur table des jeunes qui avaient faim. Chez moi (Sœur Mariette Gagnon) nous recevions à la porte des demandes de nourriture. Les Saint-Vincent-de-Paul disaient qu'elles n'avaient plus de fonds. Un local sous la responsabilité du Café Chrétien était libre au 113, rue du Marché. À la suite d'une rencontre, nous décidions de former un comité provisoire. Nous nous assurions du soutien de deux

magasins amis; nous empruntons la vaisselle du camp Bosco. En octobre 1982, après deux mois de démarche, nous ouvrions le Café des 2 pains...²⁸⁰

Depuis 1990, le Café des deux pains est localisé au 107, rue Jacques-Cartier, et il poursuit sa mission auprès d'une clientèle défavorisée.

2.4.3 L'Accueil du Sans-Abri devenu l'Accueil pour Elle

L'Accueil du Sans-abri, un Centre de dépannage et d'hébergement, ouvre ses portes le 28 novembre 1977, au Carrefour du Partage, 20 rue Saint-Pierre. En 1975, l'incendie de l'hôtel Château Salaberry où logent plusieurs personnes seules à faible revenu met en évidence la nécessité de créer un centre de dépannage pour les personnes vivant une situation d'urgence sociale.

Le premier comité d'organisation, sous la direction de Sœur Catherine Coallier, membre des sœurs du Bon-Conseil, est composé de Marcel Lecompte, du CSS-Richelieu, Daniel Beauregard, du CLSC Seigneurie de Beauharnois et Maurice Aubin, du Service externe de toxicomanie. Les premiers locaux sont situés au 20, rue Saint-Pierre. En 1980, Pauline Granchamp succède à Sœur Catherine Coallier à titre de coordonnatrice de la ressource. L'Accueil devient, en 1982, un Centre d'aide et d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants. Deux ans auparavant, en septembre 1980, un groupe de femmes met sur pied un projet d'information et de sensibilisation à la violence faite aux femmes, en collaboration avec la Sûreté municipale de Salaberry-de-Valleyfield. Ce projet, proposé sous le titre « *La violence faite aux femmes...parlons-en* », se développe grâce au travail de Marie-Paule Lemyre, Francine Wallot, Suzanne Desranleau et Christiane Rajotte.²⁸¹ En 1999, l'Accueil change de nom pour devenir l'Accueil pour Elle.

2.4.5 La Maison pour hommes en difficulté (Maison d'hébergement dépannage de Valleyfield)

Un organisme phare de la Ville ouvre ses portes au 122, rue du Marché, en février 1984, sous la dénomination de **Maison pour hommes en difficulté (MHDV)**. Lors de son ouverture, le président du conseil d'administration, Émile Duhamel, explique que cette ressource s'adresse aux hommes ayant besoin d'être dépannés à court terme afin de régulariser leur situation économique, familiale ou sociale. La Maison, lors de son ouverture, peut recevoir jusqu'à six personnes à la fois. La Maison pour hommes en difficulté a pu être ouverte grâce à l'initiative de l'Association pour la santé mentale, section de Valleyfield, laquelle a été à l'origine de la recherche subventionnée par le Service d'éducation des adultes de la Commission scolaire de Valleyfield. Émile

²⁸⁰ CDC Beauharnois-Salaberry, aperçu historique, Le mouvement communautaire sur le territoire du CLSC Seigneurie de Beauharnois, 2003

²⁸¹ Marthe Martel, Le Soleil du St-Laurent, 3 septembre 1980, p.D-1

Duhamel, Roger Tessier, Rosaire Breton du Centre des services sociaux Richelieu, et Soeur Catherine Coallier composent alors le premier conseil d'administration.²⁸² En décembre 1989, MHDV déménage du 122, rue du Marché au 79, rue du Zouave à Salaberry-de-Valleyfield.

Émile Duhamel a bien résumé la situation des usagers de MHDV, lors des fêtes entourant le 15^e anniversaire de l'organisme, en 1999 : « *Un abri est vital pour l'être humain lorsque sa désaffiliation d'avec sa famille et la société l'amène à l'errance et l'itinérance; un mal de vivre profond l'habite* ». ²⁸³

Maintenant, MHDV est connue sous le nom de Maison d'hébergement dépannage de Valleyfield, et elle accueille, dans une perspective d'inclusion, toutes les personnes en respectant la pluralité de genres. Ses locaux sont situés au 79, rue du Zouave. Actuellement, MHDV gère six lieux d'intervention avec chacun ses particularités.

2.4.6 Moisson Sud-Ouest

Les organismes œuvrant dans le champ de la sécurité alimentaire ne pourraient s'acquitter de leur tâche essentielle, soit de nourrir de nombreuses personnes vivant sous le seuil de la pauvreté, sans l'apport et le soutien de **Moisson sud-Ouest**. Cet organisme, qui approvisionne les ressources accréditées afin que celles-ci soulagent la faim des personnes vivant l'insécurité alimentaire, est né de la volonté des membres de la Table de la pauvreté, en janvier 1988. Il sera en mesure d'offrir des services à partir de janvier 1991. Comme le souligne la présidente du conseil d'administration à cette époque, Monique Larivière : « *Moisson sud-ouest est le lien entre les organismes venant en aide aux plus démunis et tout donateur dont les surplus alimentaires risquent de se retrouver dans les poubelles* ». À son origine, l'organisme Moisson sud-ouest compte six employés; il est dirigé par des administrateurs bénévoles, et subventionné par Centraide, les gouvernements provincial et fédéral, la Ville de Salaberry-de-Valleyfield, la Caisse Desjardins de Notre-Dame de Bellerive et des donateurs privés.

2.4.7 Centraide à la rescousse des organismes communautaires de la Ville

Si Moisson Sud-Ouest a joué et joue encore un rôle de première importance en soutien aux organismes communautaires de la Ville, il en est de même de **Centraide Sud-Ouest** qui existe depuis 1982. La première campagne de financement est faite sous la présidence de M. Pierre-Paul Bélanger. Le premier président du conseil provisoire de Centraide est M. Réal Desranleau, de Budget-Secours. Émile Duhamel, de la pastorale sociale, Denise Boileau, Éliane Guyaux, Jean-Marie Beauregard et Colette Robert faisaient notamment partie du comité.

²⁸² Marthe Martel, *Le Soleil du St-Laurent*, 22 février 1984, p.A-1

²⁸³ Journal *Le Soleil de Salaberry-de-Valleyfield*, 6 mars 1999, p.A-4

2.4.8 Un comité logement

Le comité logement de Valleyfield voit le jour en 1994, à l'initiative de Yvon et Lisette Vaillancourt et avec le soutien de Jean Tremblay, organisateur communautaire du CLSC. Très impliqué dans la communauté, l'organisme a pour mission d'informer et d'accompagner les personnes aux prises avec des problèmes liés à la location d'un logement. Le comité de Valleyfield se joint dès le départ aux autres comités logement du Québec, dont le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) de Montréal.²⁸⁴ Ce comité remplace la Société populaire d'habitation, un groupe d'action lancé en juin 1988, sous la gouverne de Jean-Bernard Gingrow, Lise Poirier, Rita Gendron et Yvon Boucher, du CLSC. L'organisme se veut un catalyseur dans la prise de conscience du droit au logement social. Il s'agit d'un nouveau départ pour ce groupe qui avait vu le jour en 1978 à l'initiative de M. Jean-Paul Lalonde, de la Caisse des enseignants de Salaberry et de Claude Wallot de la Société de sauvegarde du patrimoine.²⁸⁵

2.4.9 L'ACEF du Haut-Saint-Laurent

L'ACEF du Haut-St-Laurent (Association coopérative d'économie familiale) est fondée en 1987. Un organisme similaire voit le jour en 1980, avec le soutien du CLSC, sous le nom de Budget-Secours. Réal Desranleau en assume la direction. L'ACEF de Valleyfield ferme ses portes en septembre 2016. C'est maintenant l'ACEF Rive-Sud de Montréal qui dessert la population du territoire, à partir de son point de service à Salaberry-de-Valleyfield. L'ACEF intervient dans le champ de la consommation, de la planification budgétaire ainsi que des problèmes liés à l'endettement.

2.4.10 L'OPDS à la défense des personnes assistées sociales

L'Organisation populaire des droits sociaux (OPDS) est fondée le 29 septembre 1987 lors d'une assemblée tenue au Carrefour du Partage, 20, rue Saint-Pierre. En mars l'année suivante, l'OPDS s'oppose fermement à la réforme de l'aide sociale proposée par le gouvernement du Québec. Le comité est formé de Sœur Rolande Desjardins, des Petites sœurs de L'Assomption, Jean-Denis Brazeau, Louise Major et Shirley Latendresse. Selon des statistiques fournies par le Département de santé communautaire, la Ville de Salaberry-de-Valleyfield comptait, en 1988, 3,552 assistés sociaux sur une population de 27,942 personnes, soit une proportion de 12,7%.²⁸⁶

²⁸⁴ Marthe Martel, *Le Soleil du St-Laurent*, 5 février 1994, p.A-3

²⁸⁵ Normand Morand, *Le Soleil du St-Laurent*, 9 juin 1985, p.D-1

²⁸⁶ Marthe Martel, *Le Soleil du St-Laurent*, mars 1988

2.5 Des organismes d'entraide en soutien aux personnes âgées

Les années 1970-2000 donnent aussi naissance à plusieurs organismes d'entraide sur le territoire de la Ville pour répondre plus spécifiquement aux besoins des personnes âgées. Certains de ces organismes ont vu le jour dans le cadre de subventions gouvernementales fédérales ou provinciales : les Projets d'initiatives locales (PiL), Canada au Travail ou Perspectives-Jeunesse.

2.5.1 Le Centre d'action bénévole pour promouvoir l'action bénévole

Durant la période s'échelonnant de 1975 à 2000, le CLSC, en plus de ses interventions psychosociales individuelles et de groupes, collabore, avec les gens du milieu, à la mise sur pied de nombreux organismes communautaires, par l'entremise de son service d'action communautaire. À titre d'exemples : PolyServices, sous la gouverne du Club des aveugles, créé en 1980, pour aider les personnes âgées et handicapées dans différentes tâches quotidiennes. Un autre organisme bien connu et encore très engagé dans la communauté, **Le Centre d'action bénévole de Valleyfield (CAB)**, parrainé aussi par le Club des aveugles, naît en 1982. Madame Jeannette Clairmont, qui est alors présidente du Club des aveugles, joue un rôle de premier plan dans l'organisation de ces différents services. Le Centre est fondé afin de promouvoir l'action bénévole dans les différents secteurs de l'activité humaine. La première directrice du CAB est Marjolaine Larocque. Claude DeBellefeuille, bien connue à titre de députée au gouvernement fédéral, en a assumé la direction durant de nombreuses années, et ce, à partir de 1987. L'organisme a occupé différents locaux depuis sa fondation : 110, chemin Larocque, 57, rue Victoria, 28, rue Saint-Paul. Le CAB loge maintenant au 95, rue Salaberry.

2.5.2 Coup de pouce des Moissons

Coup de pouce des Moissons, un service d'entretien domestique, est un organisme sans but lucratif mis sur pied à Beauharnois trois ans plus tôt, qui est venu s'établir à Salaberry-de-Valleyfield en janvier 1999. L'organisme a bénéficié d'une aide financière de 76,000\$ du CLD Beauharnois-Salaberry dans le cadre de son programme d'économie sociale. À l'origine, Coup de pouce des Moissons offrait deux types de services : les travaux légers et les travaux lourds. Lors de son implantation à Salaberry-de-Valleyfield, son coordonnateur était M. Steve Hickey, un Campivallensien, ayant contribué à la consolidation de la banque alimentaire de Moisson Sud-Ouest, de 1991 à 1996.

2.5.3 D'autres initiatives pour le bien-être des personnes âgées

D'autres projets en soutien aux personnes âgées naissent durant la période 1980-1990. En 1985, un groupe de citoyens met sur pied un service de transport pour cette clientèle vivant à domicile, sous le nom de « Les jeunes transporteurs ». Le CLSC, à l'initiative de la Table de concertation des aînés, organise un service à l'intention des personnes de 55

ans et plus. Le projet est structuré dans le cadre d'un projet gouvernemental d'implication communautaire. *Les Transporteurs* sont de jeunes bénéficiaires de l'aide sociale qui acceptent de s'impliquer en échange d'une augmentation de leurs prestations.²⁸⁷

2.5.4 Un système de sécurité pour les personnes âgées

En octobre 1993, le Service de Sécurité publique de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield lance le programme P.A.I.R., un service d'assistance téléphonique à l'intention des personnes âgées vivant seules. Le directeur général de la Fédération des clubs de l'âge d'or du Sud-Ouest, M. Gaston Lafontaine, accueille le projet avec enthousiasme, lors d'une conférence de presse à laquelle participent le maire Gaétan Rousse, le directeur de la Sécurité publique, René Goulet, et l'agent de prévention et de relations communautaires, le constable Réjean Lavigne.²⁸⁸

2.5.5 Le Club santé et la Démarche Vieillir en santé

Durant de nombreuses années, à partir de la fin des années 1980, des intervenants du CLSC, un agent de relations humaines et une infirmière, animent la Démarche Vieillir en santé pour le bien-être des personnes vieillissantes du territoire. La Démarche, échelonnée sur huit semaines, a pour objectif de favoriser l'autonomie biopsychosociale des aînés. Ce projet débouche sur la formation d'un Club santé, qui invite mensuellement un invité à venir échanger sur un thème lié à la santé physique ou psychosociale avec ses membres. Madame Yvette Leboeuf en sera la première présidente.

2.5.6 La Société d'Alzheimer

La Société Alzheimer, dont les bureaux sont situés boulevard du Havre, est fondée en 1995. À l'origine, l'organisme porte le nom de Société Alzheimer Valleyfield. La présidence provisoire est alors confiée à M. Robert Sauvé, proche aidant de son épouse atteinte de la maladie d'Alzheimer. C'est en 1998 que l'organisme est renommé Société Alzheimer du Suroît.

2.5.7 AQDR et FADOQ

L'AQDR (Association québécoise pour la défense des droits des retraités et préretraités) voit le jour en 1981. Gaston Girard, Hector Daoust et Marcelle Benoit forment le premier conseil d'administration. À l'origine, l'AQDR locale compte le plus grand nombre de membres de toutes les sections provinciales.

Aujourd'hui, les locaux de l'AQDR Valleyfield-Suroît sont situés au 110, rue Mathias, bureau 101, Salaberry-de-Valleyfield.

²⁸⁷ Marthe Martel, *Le Soleil du St-Laurent*, 25 août 1985, p.C-1.

²⁸⁸ Normand Morand, *Le Soleil du St-Laurent*, 17 octobre 1993, p. A-3

La FADOQ de Salaberry-de-Valleyfield, affiliée à la FADOQ Rive-Sud-Suroît, possède des locaux à la même adresse que l'AQDR.

2.6 Des organismes pour répondre aux besoins des femmes

Un Centre de femmes ouvre ses portes, au 43, rue Saint-Louis, en novembre 1981, sous l'impulsion de Marie-Paule Lemyre, Denise Bruyère, Clothilde Durand, France Presseault, Renée Goulet, Suzanne Bériault, Françoise Marleau, Jocelyne Lussier et Diane Ranger.²⁸⁹ L'objectif est de soutenir les femmes en difficulté et leur offrir un lieu de rencontre. Le Centre cessera ses activités en 1985. Par la suite, un autre organisme, *D>Main de femmes*, prendra la relève.

2.6.1 D>Main de femmes

En mai 1999, le Centre D>Main de femmes célèbre son dixième anniversaire. Carole Marchand, membre du conseil d'administration, souligne lors de cet anniversaire que le Centre a changé depuis ses débuts. « *Il y a 10 ans, le mandat en était un de charité. C'est-à-dire de trouver de la nourriture et des vêtements aux femmes en difficulté. Maintenant, nous affichons nos couleurs avec plus de conviction. Nous sommes plus féministes. Nous voulons briser l'isolement que vivent les femmes et qu'elles soient reconnues dans les emplois décisionnels au même titre que les hommes.* » La coordonnatrice de l'organisme à l'époque était Marielle Rodrigue. Les locaux de l'organisme sont maintenant situés au 229, chemin Larocque.

2.6.2 La Vigie, Espace Suroît

Plusieurs autres organismes communautaires visant la clientèle féminine prennent vie au cours des années 1980, dont **La Vigie**, fondée en 1984 par Monique Barrette, Pauline Grandchamp, Louise Cardinal, Nicole Sylvestre et Josée Verdant pour venir en aide aux femmes victimes d'agressions sexuelles.²⁹⁰ En 1985, la Vigie procède à l'ouverture d'un Centre pour les victimes d'agressions sexuelles, grâce à une subvention de 25,000\$ du Ministère de la Santé et des Services sociaux. À l'origine, le Centre occupe un bureau dans les locaux du CLSC, au 50, rue du Marché. Carole Gadoua et Brigitte Poirier soulignent, lors d'une conférence de presse, le soutien et la collaboration du CLSC, de la Table de concertation des groupes de femmes de Valleyfield et du Comité des droits des femmes.²⁹¹ La Vigie a également parrainé **Espace Suroît**, un organisme voué à la prévention de toutes les formes de violence faite aux enfants. Dans un texte paru dans le Soleil du Saint-Laurent, les responsables d'Espace Suroît précisent à cette occasion les

²⁸⁹ Le Soleil du St-Laurent, 5 mai 1982, p. E-1

²⁹⁰ CDC Beauharnois-Salaberry, Aperçu historique, le mouvement communautaire sur le territoire du CLSC Seigneurie de Beauharnois, 2003

²⁹¹ Normand Morand, Le Soleil du St-Laurent, 3 novembre 1985

objectifs de l'organisme : « *C'est un projet communautaire qui aide les enfants en leur parlant de leurs droits dans un langage qu'ils comprennent. Il leur propose des façons concrètes de prévenir ou de se défendre contre des agressions potentielles.* »²⁹² Espace Suroît a souligné ses 35 ans dans la communauté, en avril 2025.

2.6.3 L'Aféas

L'Aféas (Association féminine d'éducation et d'action sociale), mise sur pied en 1966 à l'échelle provinciale et implantée à Salaberry-de-Valleyfield en 1981, a eu un rayonnement important dans toute la communauté sur le plan de l'équité salariale, la pauvreté des femmes, la place des femmes dans des métiers non traditionnels, etc. Marcelle Besner-Trépanier y a joué un rôle de premier plan. Madame Besner-Trépanier est la première femme à accéder au poste de mairesse de Salaberry-de-Valleyfield. Elle fut également première préfète de la MRC de Beauharnois-Salaberry, première préfète au Québec et première femme élue au conseil d'administration de l'Union des municipalités du Québec. En 1990, les AFÉAS de Sainte-Cécile, Saint-Eugène et Bellerive fêtent leur 10^e anniversaire. Le comité organisateur est composé de : Yvette Leblanc, Lyse Normandeau, Yolande Rochefort, Estelle St-Onge, Monique Tanguay, Francine Bilodeau, Thérèse Derepentina et Louise Cailhier.²⁹³ L'Aféas locale est maintenant affiliée avec les constituantes de Saint-Jean et Longueuil et porte fièrement l'appellation de : Association féministe d'éducation et d'action sociale.

2.7 Des organismes voués aux familles, à l'enfance et à la jeunesse

Les années 1980-1990 sont aussi fertiles au chapitre de la création d'organismes de soutien aux familles, à l'enfance et à la jeunesse.

2.7.1 Des garderies : Une lutte menée par S.O.S. garderies

Sans aucun doute, les nombreuses garderies privées et les Centres de la Petite Enfance (CPE) qui ouvrent leurs portes à Salaberry-de-Valleyfield durant les années 1980-1990 ont contribué de façon remarquable au bien-être des familles. La garderie Cadet-Rousselle, dont les locaux étaient situés dans l'édifice occupé par Val-Séjour, naît en 1979. La garderie Citronelle a célébré son 5^e anniversaire en 1992, tandis que le CPE La Campinoise, située au 185, rue Hébert, a été incorporé en 1995. À noter, les CPE ne sont pas des groupes communautaires; la plupart sont des organismes à but non lucratif, mais certains sont des coopératives.

²⁹² Le Soleil du St-Laurent, 18 mai 1986, p. A-37

²⁹³ Le Soleil du St-Laurent, 20 mai 1990, p.A-23

L'histoire des garderies à Salaberry-de-Valleyfield, parsemée d'embûches, remonte à l'année 1976, avec la formation d'un groupe de parents, surtout des mères de famille, réclamant des locaux à la Commission scolaire pour établir une garderie populaire. En juin 1977, la Commission scolaire, réunie en assemblée, doit recourir aux policiers municipaux pour faire évacuer de force une quarantaine de personnes jugées trop insistantes dans leurs revendications.²⁹⁴

2.7.2 Maison de la jeunesse

La Maison de la Jeunesse 12-17 ans voit le jour le 5 novembre 1984 sous le nom de Ressource-Jeunesse dans un local aménagé au Centre Garneau. À partir de l'automne 1987, l'organisme s'établit dans l'ancienne caisse populaire Sacré-Cœur, à l'intersection des rues Saint-Laurent et Saint-Charles. Après plus de vingt-cinq ans dans cet édifice, la Maison de la jeunesse déménage dans un immeuble ultra moderne, accueillant et adapté au style de vie des jeunes, inauguré le 6 février 2015, dans le parc Sauvé du quartier Bellerive, au 42, rue Anderson.

Depuis ses débuts, la Maison accueille un nombre important d'adolescents, sur une base régulière, et ce, pour différentes activités sportives, culturelles et parascolaires.

2.7.3 Pacte de rue

À la suite d'un projet-pilote réalisé à l'été 1995,²⁹⁵ les travailleurs de rue, regroupés au sein de Pacte de rue, s'installent dans la Ville. Claude Théorêt et Isabelle Brisebois sont les premiers intervenants à porter le titre de travailleurs de rue à Salaberry-de-Valleyfield. L'organisme Pacte de rue développe une expertise auprès des jeunes par l'entremise d'interventions d'écoute, d'aide, de prévention et d'enseignement.

La crise des surdoses s'intensifie, alors que plus d'une personne chaque jour en meurt. On le vit sur fond de crise du logement, de bas revenu, et de hausse de l'itinérance. L'urgence climatique met en péril les personnes les plus vulnérables de notre société. La combinaison de ces défis crée un environnement où l'accès à des services de soutien intégrés est crucial pour aider ces individus à surmonter les obstacles qu'ils rencontrent au quotidien », indique Karine Deschambault, directrice générale par intérim de Pacte de rue, en 2025.²⁹⁶

²⁹⁴ Denis Bourbonnais, « Les membres de SOS garderies ont sûrement fait passer leur message aux commissaires », Le Progrès de Valleyfield, 8 juin 1977, p.3

²⁹⁵ Le Soleil du St-Laurent, 15 juin 1996, p.5

²⁹⁶ Yanick Michaud, « Les travailleurs de rue : ils sont là », Le Saint-François, 12 mai 2025. <https://www.journalsaint-francois.ca/travailleurs-de-rue-ils-sont-la/>

2.7.4 Joujouthèque

Des ressources d'aide à la famille voient le jour durant la même période, notamment la Joujouthèque de Valleyfield, mise sur pied par Nicole Lecours en 1985, dont l'un des objectifs est de rendre accessibles les jeux éducatifs aux enfants des milieux défavorisés. À partir des années 2000, les services de la Joujouthèque sont intégrés à la programmation d'autres organismes communautaires.

2.7.8 La Maison familiale de Valleyfield

La Maison familiale de Valleyfield est mise sur pied en 1995. Elle se veut un lieu d'engagement et de solidarité pour le développement de la qualité de vie des familles de la région. Des services de répit-gardiennage et de soutien aux activités scolaires des enfants sont offerts à la clientèle. Cette maison, qui était située au 195, rue Salaberry, a depuis fermé ses portes.

2.7.9 Bébé Layette

Fondé en 1985 par Jeanine Roy, infirmière au département de maternité de l'Hôpital du Suroît, l'organisme Bébé Layette prêtait des vêtements et des équipements pour les enfants de 0-5 ans issus de familles à faible revenu. Il a été contraint de cesser ses activités, après 36 ans d'activité, en 2021. Le comptoir de prêt d'items nécessaires à la petite enfance était situé dans l'édifice Raphaël-Barrette.

2.7.10 Grands-frères, Grandes-Sœurs

L'organisme Grands frères/Grandes sœurs fait partie du paysage campivallensien depuis 1982. Son but est de promouvoir des milieux sains et sécuritaires pour les enfants par différents programmes de mentorat. L'organisme vise à l'épanouissement et à l'intégration sociale d'enfants qui ont besoin d'une présence significative dans leur vie. Des enfants de 6 à 14 ans provenant de familles monoparentales sont jumelés avec des adultes. Ensemble, ils discutent et partagent des activités tant sociales, culturelles que sportives. En 1999²⁹⁷, l'organisme annonce une restructuration, à la suite d'une période plus difficile pour le recrutement de bénévoles. L'organisme porte maintenant le nom de Grands Frères Grandes Sœurs de la Montérégie, secteur Suroît.

2.7.11 OLO

Le programme OLO (Œuf-lait-orange), bien installé au Québec, prend naissance à Salaberry-de-Valleyfield, en 1982. Ce sont des intervenants et intervenantes en périnatalité du CLSC et du Département de santé communautaire (DSC) qui s'approprient la méthode de la diététiste Agnès C. Higgins, selon une approche spécifique

²⁹⁷ Normand Morand, *Le Soleil de Salaberry-de-Valleyfield*, 20 mars 1999, p.A-4

auprès des femmes enceintes. Le projet émanant de Salaberry-de-Valleyfield inspire d'autres CLSC du Québec qui adoptent cette vision de l'intervention et qui, au début des années 1990, ont créé la Fondation OLO. Les clubs sociaux, notamment le Club Rotary de Valleyfield, l'organisme Bébé Layette et des partenaires du monde des affaires soutiennent financièrement OLO, un programme géré par le CLSC.

2.7.12 La Ligue la Lèche

La Ligue la Lèche, un organisme de soutien et d'entraide en allaitement maternel a fonctionné sur le territoire durant de nombreuses années. Ces services sont maintenant offerts par Nourri-Source Montérégie.

2.7.13 Liberté de choisir

Fondé en 1990, ***Liberté de choisir*** est un organisme communautaire sans but lucratif qui a pour objectif d'aider les jeunes à s'épanouir sans problèmes reliés à la consommation de substances psychotropes ou à l'utilisation de nouvelles technologies.

2.7.14 Justice Alternative du Suroît

Justice Alternative du Suroît est au nombre des organismes mis sur pied, en 1986, pour veiller à l'application des travaux communautaires en vertu de la Loi sur les jeunes contrevenants et des travaux compensatoires en vertu de la Loi sur les poursuites sommaires. Le programme a pour but de permettre aux jeunes contrevenants 12-18 ans de réparer les préjudices causés par leur délit. La première coordonnatrice était Johanne Boucher. Outre Johanne Boucher, le conseil d'administration était composé de : Judith Gougeon, Serge Legault, Denis Loiselle et Ginette Dubois, du CLSC.²⁹⁸ Cet organisme est encore fort actif dans la région.

2.7.15 PS Jeunesse

PS Jeunesse inc. est un organisme sans but lucratif créé en 1985 en vue d'offrir de l'aide aux personnes sans emploi qui désirent réintégrer le marché du travail. L'organisme travaille en étroite collaboration avec Option ressource travail et le club de recherche d'emploi Sud-Ouest. En 1999, PS Jeunesse avait ses bureaux au 19, rue Ste-Cécile tandis que le club de recherche d'emploi était situé au 77, rue Ste-Cécile. Aujourd'hui, le centre de recherche d'emploi PS Jeunesse est situé au 99 rue Salaberry. Il a aussi pour mission de développer les compétences de la clientèle dans l'action par des activités concrètes qui rejoignent leurs valeurs, leurs aptitudes et leurs préférences.

²⁹⁸ Normand Morand, *Le Soleil du St-Laurent*, 13 avril 1986, p.A-16

2.7.16 Surbois

En novembre 1995, l'École-entreprise Surbois inaugure ses locaux situés au 190, rue Bissonnette. Surbois est un organisme sans but lucratif dont la mission est de permettre à de jeunes adultes de vivre une insertion sociale et professionnelle. L'École-entreprise fabrique des produits de consommation à partir du bois. Elle intègre l'ensemble des dimensions de l'activité économique de toute entreprise, c'est-à-dire la rentabilité, la qualité et la productivité. À l'ouverture, M. Pierre Beaudry en assume la direction. Le président du conseil d'administration est M. Pierre Demers, intervenant social du CLSC. En 2022, l'École-entreprise installée au 649, chemin Larocque doit cesser ses activités.

2.7.17 Entraide monoparentale

En 1988 naît à Salaberry-de-Valléefield une association connue sous le nom de Parent-Aise, dont l'objectif est de soutenir les familles monoparentales. Celle-ci sera remplacée par **Entraide monoparentale**, en 1994. Elle s'adresse aux familles monoparentales afin de briser leur isolement. Les objectifs poursuivis par Entraide monoparentale sont de favoriser l'échange et l'entraide entre les familles. Denis Bourque, du CLSC, agit à titre de soutien technique auprès de l'organisme. Aujourd'hui, l'organisme est connu sous le nom de : Entraide monoparentale et familles recomposées du Suroît. Ses locaux sont situés au 489, chemin Larocque.

2.7.18 M'Amie-Aide

En 1986, un groupe de femmes met sur pied l'organisme M'Amie-aide à l'intention des nouveaux parents, en apportant une aide avant, pendant, et après la naissance. Florence Isabelle, agente de relations humaines du CLSC, souligne que la naissance d'un enfant est source de joies et d'inquiétudes. Trop de femmes et d'hommes vivent difficilement les événements entourant la naissance. Outre Florence Isabelle, le comité de direction est alors formé de Francine Vallée, Lucie Martin, Lynda Lamothe, Francine Côté, Louise Côté, Nicole Trépanier et Louise Pagé. Cet organisme a depuis mis fin à ses activités, mais l'ABC de la famille, au 20, rue Saint-Pierre, offre des services similaires sur le plan des relevailles.

2.7.19 Parents-anonymes

Deux intervenants du CLSC, Daniel Beauregard et Florence Isabelle, agissent comme personnes-ressources auprès de **Parents-anonymes**, un organisme privé sans but lucratif dont l'objectif est de prévenir la violence faite aux enfants, qui s'établit à Salaberry-de-Valléefield en septembre 1984. Le Groupe Parents-anonymes est destiné aux parents ayant des comportements de violence à l'égard de leurs enfants. Ceux-ci se rencontrent une fois semaine pour parler de leurs relations avec leurs enfants. Les animateurs les accompagnent dans la recherche de solutions, dans une vision préventive des conflits

familiaux. Depuis quelques années Parents-anonymes a été remplacé, à l'échelle provinciale, par la Ligne Parents.

2.8 Des organismes oeuvrant dans le domaine des personnes handicapées physiques, sensorielles, intellectuelles

La situation des personnes handicapées de la région s'améliore à partir des années 1980, à la suite des pressions des organismes du milieu, qui forment une Table de concertation, en octobre 1984, afin de mieux faire entendre leurs revendications. Douze organismes prennent part à la création de la Table : le club La Joie de vivre, le club canadien des aveugles, l'Association de paralysie cérébrale, le Regroupement des personnes handicapées physiques et sensorielles de Valleyfield, les Quatre Ruches, les Résidences Le Tremplin, l'Association de loisirs pour personnes handicapées du Sud-Ouest, les transporteurs Le Fiacre, le Service externe de main-d'œuvre du Québec, l'Atelier socioprofessionnel Salaberry et le CLSC.²⁹⁹

Le soutien aux personnes vivant avec une déficience intellectuelle connaît des hauts et des bas dans la région. Ce sont surtout les besoins de scolarisation qui sont à l'origine d'un regroupement, au milieu des années 1970. L'Association des déficients mentaux de Valleyfield annonce, en 1973, le projet de construction d'une école d'une capacité de 150 élèves.³⁰⁰ Madame Marguerite Léveillé est alors une pionnière dans le domaine de l'enseignement aux personnes vivant avec une déficience intellectuelle à une époque où on ne s'intéresse guère à leur scolarisation. Elle fait preuve d'un dévouement sans borne à l'égard des enfants handicapés ayant des déficiences physiques et intellectuelles. Son nom est associé notamment à l'école Marie-Joie. Marguerite Léveillé avait commencé, durant les années 1940, à instruire les enfants handicapés intellectuellement à la demande de parents. C'est avec l'aide du curé du temps, Paul-Émile Léger,³⁰¹ qu'elle ouvre une école spéciale dans une maison appartenant à l'une de ses tantes, prénommée Catherine, au 91, rue Sainte-Cécile.³⁰²

2.8.1 Le Club des aveugles

Le Club des aveugles célèbre en juin 1985 son dixième anniversaire de fondation. En effet, c'est en 1975 que Mme Jeannette Clairmont fonde l'organisme avec le soutien des Chevaliers de Colomb du Conseil 1180, mouvement qui existe depuis 1907. En 1985, l'exécutif est composé de Eva Turcotte, Germaine Robineault, Thérèse Patrice, Jeannette

²⁹⁹ Marthe Martel, *Le Soleil du St-Laurent*, 31 octobre 1984, A-12

³⁰⁰ *Le Progrès de Valleyfield*, 11 avril 1973

³⁰¹ Mgr Paul-Émile Léger a été curé de la cathédrale et vicaire général, au cours de la période de 1940 à 1947. <https://www.diocesevalleyfield.org/fr/cardinal-pe-leger-25-ans-deja>

³⁰² Marguerite Léveillé, « La grande missionnaire de la joie nous parle de Marie-Joie : son historique, ses services, ses amis », *La Gazette de Valleyfield*, 20 janvier 1966

Clairmont, Josée Loiselle et Anne Marie-Cyr.³⁰³ Cet organisme a cessé depuis ses activités.

2.8.2 Association des devenus sourds et malentendants du Québec

L'Association des devenus sourds et malentendants du Québec, secteur Sud-Ouest, est toujours en activité à Salaberry-de-Valleyfield. Sa mission est d'aider les personnes devenues sourdes et malentendantes à demeurer intégrées à la société; aider les personnes devenues sourdes et malentendantes à communiquer au moyen des différents savoirs et techniques existants; rompre l'isolement des personnes malentendantes et leur donner des moyens pour jouir d'une meilleure qualité de vie.

2.8.3 Le Regroupement des handicapés de Valleyfield

Le Regroupement des handicapés physiques et sensoriels de Valleyfield, fondé en 1977 sous le nom de Regroupement des handicapés du Sud-Ouest, a pris un nouvel envol en 1981, sous la gouverne d'un nouveau conseil d'administration formé d'André Théorêt, président, Micheline Leduc, secrétaire, Alain Boisvenue, trésorier, Jeannette Girard, Olivier Gervais, André Longtin, Jean-Luc Hayeur. L'organisme a été dissout en janvier 1995.

2.8.4 Club La Joie de vivre

Le Club Joie de vivre, fondé en 1979, a pour mission de sensibiliser la population aux besoins de loisirs des personnes vivant avec une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme.

M. Félix Poissant assume, lors de sa fondation, le poste de président. En 1990, le Club aménage au 8, rue Papineau, grâce à l'aide financière du Club Kiwanis, qui a fait l'achat du bâtiment appartenant à l'église des Témoins de Jéhovah. Par la suite, le club déménage au 286, rue Jacques-Cartier. Finalement, Le Club La Joie de vivre s'établit, en début d'année 2023, dans l'ancienne église Pie-X, au 748, avenue Grande-Île. Le site de l'ancienne église est maintenant connu sous le nom de Centre multiservice Pie-X.

2.8.5 L'Association de loisirs pour personnes handicapées

L'Association de loisirs pour personnes handicapées du Sud-Ouest a joué un rôle actif dans l'organisation d'activités pour les personnes handicapées de la région. Liliane Pronovost, directrice, et Jocelyne Sauvé, présidente du conseil d'administration, ont clarifié le rôle de l'organisme dans le cadre d'un programme de soutien aux activités de

³⁰³ Le Soleil du St-Laurent, 30 juin 1985, p. A-8

loisirs en milieu municipal, lors d'une conférence de presse en décembre 1983.³⁰⁴Cet organisme a mis fin depuis à ses activités.

2.8.6 Paralysie cérébrale

L'Association de la paralysie cérébrale de Valleyfield a pris naissance en 1983. André Marquis a travaillé d'arrache-pied pour offrir des services aux personnes atteintes de paralysie cérébrale. Il en a quitté la direction en 1989 pour être remplacé par Renée Goulet. L'organisme a mis fin à ses activités, qui ont été reprises par le Centre de jour du Moulin La Source.

2.8.7 Les Résidences Le Tremplin

Après plusieurs années de travail, les Résidences Le Tremplin, un Centre d'hébergement pour adultes vivant avec une déficience intellectuelle, sont devenues réalité le 1^{er} juin 1985, au 24, rue Gault, à Salaberry-de-Valleyfield. Ce centre a été mis sur pied par des parents d'adultes ayant une déficience intellectuelle, avec le soutien du CLSC. Malheureusement, cette ressource a dû mettre fin à ses activités.

2.8.8 Centre de jour du Moulin La Source

L'Association de paralysie cérébrale a contribué à la mise sur pied du Moulin de la Source, un Centre de jour qui permet aux personnes handicapées de recevoir des services adaptés à leurs besoins. L'organisme est fondé en 1990 par des parents d'enfants handicapés physiquement pour répondre à des besoins non comblés dans la région, notamment, celui du manque de répit. Les handicaps vécus par les membres sont variés : sclérose en plaques, paralysie cérébrale, paralysie partielle, non-voyants. Établi à Salaberry-de-Valleyfield depuis 34 ans, le Moulin de la source dessert les secteurs du Haut Saint-Laurent, Vaudreuil-Soulanges et Beauharnois-Salaberry. Le Centre est situé au 226, rue Montcalm, à Salaberry-de-Valleyfield.

2.8.9 Regroupement des stomisés

Un Regroupement des stomisés a vu le jour en 1982 dans le but d'apporter un soutien aux personnes vivant avec le handicap. L'organisme, mis sur pied par Céline Barrette et Francine Vallée, était soutenu par deux infirmières du CLSC, Odette Harvey et Pierrette Bissonnette. Cet organisme n'existe plus aujourd'hui.

2.8.10 La sclérose en plaques

La Fondation de la sclérose en plaques de Valleyfield est mise sur pied en 1984 en vue d'accompagner les personnes atteintes de la maladie dans leur recherche d'information et

³⁰⁴ Marthe Martel, Le Soleil du St-Laurent, 14 décembre 1983, p. B-1

de soutien. Elle organise différentes activités pour les personnes atteintes et les membres de leur entourage, dont des groupes de soutien social et des conférences sur la maladie.

2.8.11 Transport Le Fiacre

Un service de transport en commun à l'intention des personnes handicapées est inauguré en 1983 sous le nom de « *Les Transporteurs Le Fiacre inc.* ». Les membres du conseil d'administration sont : Pierre-Paul Bélanger, président, Jean-Luc Hayeur et André Théorêt. L'organisme cessera ses activités en 1994. La Ville en assure la relève sous une nouvelle appellation : le transport adapté de la Société de transport de Salaberry-de-Valleyfield.³⁰⁵

2.8.12 La Troupe de théâtre « Les Pas pour Rire »

Une nouvelle troupe de théâtre naît en 1995 : « *Les pas pour rire* ». Cette troupe a ceci de particulier : elle est composée d'une vingtaine de jeunes adultes handicapés intellectuels, âgés de 17 à 40 ans. Lise Daigneault en est l'instigatrice. Elle reçoit l'aide de l'Association régionale de loisirs pour personnes handicapées du Sud-Ouest. Cécile Hontoy, orthopédagogue de Châteauguay, accepte d'agir comme professeure. La troupe a pu compter sur la participation financière de la Fondation des ressources alternatives Salaberry et du député Serge Deslières.³⁰⁶

En 2023, le ministère de la Culture et des Communications a octroyé une somme de 150 000\$ à la troupe de théâtre pour lui permettre d'élargir ses activités.

2.9 Des organismes rattachés à la santé mentale :

2.9.1 Le Centre de crise Le Tournant

Le Tournant, une ressource alternative en santé mentale créée en 1984, a pris une place prépondérante dans la région dans le champ des services sociaux. En 1994, *Le Tournant*, en collaboration avec les CLSC de la région, met sur pied le Service d'intervention de crise du Suroît. Le Service dispose d'un budget annuel de 80,000\$ octroyé par la Régie régionale de la Santé et des Services sociaux de la Montérégie.³⁰⁷ Aujourd'hui, il est mieux connu sous le nom de Centre de crise et de prévention du suicide *Le Tournant*.

Le Tournant a célébré son 30^e anniversaire en 2014 en organisant des forums citoyens à Salaberry-de-Valleyfield, Huntingdon et Vaudreuil-Dorion. L'organisme a développé un Centre de crise et de prévention du suicide et des services de suivi dans la communauté. Parmi les nombreux services offerts aujourd'hui, en 2025, par *Le Tournant*, on retrouve

³⁰⁵ Normand Morand, *Le Soleil du St-Laurent*, 30 avril 1994, p.A-4

³⁰⁶ Normand Morand, *Le Soleil du St-Laurent*, 28 octobre 1995, p.45

³⁰⁷ Normand Morand, *Le Soleil du St-Laurent*, 16 septembre 1995, p.22

les évaluations en vertu de la loi d'exception P38, une protection pour les personnes dont l'état mental présente un risque imminent pour elle-même ou pour les autres. En 2021, durant la période de pandémie (COVID-19), le centre de crise a géré un volume d'appels estimé à 2000 par mois.³⁰⁸

2.9.2 Psycohésion

Le groupe d'entraide **Psycohésion** a été mis sur pied en 1984 par des personnes utilisatrices de services en santé mentale et des intervenants du Centre de jour pour adultes de Valleyfield. Deux ans plus tard, faute de ressources financières suffisantes pour assurer la poursuite des activités, le Centre a dû fermer ses portes. En 1989, les besoins étant toujours présents, des intervenants lui donnent un nouveau souffle. **Psycohésion**, qui a établi ses locaux au 100, rue du Marché, a célébré son 40^e anniversaire en 2024, l'année du 150^e de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield. Le groupe se veut avant tout un lieu d'entraide, de solidarité et d'appartenance pour les personnes qui vivent ou ayant déjà vécu des difficultés de désorganisation émotionnelle. Ses activités visent également à briser l'isolement. Christine Duchesne occupe le poste de directrice générale de l'organisme.

2.9.3 Tel-Aide

Tel-Aide Valleyfield prend forme en 1982. Il s'agit d'un service téléphonique anonyme et confidentiel, 24 heures par jour. Les bénévoles de Tel-Aide recueillent les confidences et les propos de détresse de milliers de personnes chaque année. Tel-Aide Valleyfield a été parrainé en 1982 par l'Association canadienne de la santé mentale. Sœur Thérèse Soucy, de la congrégation des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, y a mis son cœur et son temps afin que Tel-Aide puisse recruter de nombreux bénévoles pour assurer les services d'écoute. Cette ressource est maintenant connue sous l'appellation Tel-Aide région du Suroît. Comme les autres ressources de santé mentale de la région, l'organisme est très sollicité durant la pandémie liée à la Covid-19. En 2020, le centre d'écoute situé à Salaberry-de-Valleyfield constate une augmentation de 30% du nombre d'appels en plus de compter sur le tiers des gens qui font de l'écoute et qui sont confinés en raison de l'âge (70 ans et plus).

2.9.4 Le Pont du Suroît

Le Pont du Suroît, fondé en 1987, est connu à l'origine sous le nom de l'Association des parents et amis en santé mentale du Sud-Ouest. Il s'agit d'un Centre d'intervention psychosociale dédié aux membres de l'entourage de la personne atteinte de la maladie mentale. **Le Pont du Suroît** possède une forte présence dans la région, et ce, depuis plus

³⁰⁸ Éric Tremblay, Le Tournant répond à plus de 2000 appels par mois, Le Saint-François, 24 janvier 2022. <https://www.journalsaint-francois.ca/le-tournant-repond-a-plus-de-2000-appels-par-mois/>

de 35 ans L'organisme a développé une approche unique, reconnue partout au Québec, qui répond efficacement aux besoins spécifiques des familles qui accompagnent un de leurs proches vers son rétablissement.³⁰⁹ Ses locaux sont situés au 88, rue Alexandre. Marc-André Bédard en est le directeur général depuis plus de 30 ans.

2.9.5 Le Collectif de défense des droits en santé mentale

Le Collectif de défense des droits en santé mentale est mis sur pied en 1990 dans le but de faire la promotion des droits des personnes ayant ou ayant eu des problèmes de santé mentale. Le Collectif informe et accompagne les personnes dans la défense de leurs droits. Le bureau du Collectif est situé au 107, rue Jacques-Cartier.

2.10 Des organismes à mission spécifique

2.10.1 Le Centre sur l'Autre-Rive

Un organisme constitué en 1992 fonde en 1995 le Centre sur l'Autre Rive, un centre d'hébergement pour les personnes souffrant de problèmes liés à l'alcoolisme et à la toxicomanie. Le Centre s'établit au 6800, boulevard Hébert, dans le secteur Saint-Timothée. Il vise la réadaptation et la réinsertion sociale et familiale des personnes aux prises avec des problèmes de drogues et d'alcool. Lors de sa création, la direction du centre est confiée à M. Jean Dechêne. Mme Cinthia Bourque en assume la direction depuis de nombreuses années.

Le Centre sur l'Autre-Rive a également contribué à améliorer la vie de personnes en situation d'itinérance et en processus de désintoxication en construisant à leur intention un projet d'habitation à Salaberry-de-Valleyfield, connu sous le nom de Réinvente-toit. L'immeuble de 16 logements, rue Notre-Dame, a été construit au coût de 4 millions\$ grâce au soutien financier de la Société d'habitation du Québec (SHQ) et de la Caisse Desjardins de Salaberry-de-Valleyfield. La Ville de Salaberry-de-Valleyfield a contribué au projet en donnant un terrain, et ce, en plus de verser un montant de 320,000\$ pour sa réalisation.³¹⁰

³⁰⁹<https://lepon.com/>

³¹⁰ Marie-Claude Pilon, Ressource pour les toxicomanes et alcooliques : « Le Centre l'Autre-Rive chapeaute le projet Réinvente-TOIT, Néomédia, 21 octobre 2017. <https://www.neomedia.com/vaudreuil-soulages/actualites/valleyfield/322849/le-centre-lautre-rive-chapeaute-le-projet-reinvente-toit>

2.10.2 Terre d'Émeraude

Le Centre Terre d'Émeraude, fondé en 1993 par Judith Larin et un groupe de bénévoles, desservira pendant quelques années une clientèle en soins palliatifs. Le Centre, situé boulevard Bord de l'eau, secteur Grande-Île, devra fermer ses portes après quelques années d'activités. Ce centre n'a pas reçu le soutien financier nécessaire à son développement.

2.10.3 La Société canadienne du cancer

L'année 1983 marque l'implantation à Salaberry-de-Valleyfield de la Société canadienne du cancer, un organisme dont les origines remontent à 1938. C'est madame Nicole Champagne qui est élue à la présidence. La première réunion a lieu le 10 janvier 1984, au 110, chemin Larocque. La présidence honoraire de la campagne de financement 1984 de la Société canadienne du cancer, section Valleyfield, est à l'époque confiée à M. Donald Tremblay.

2.10.4 OVPAC

Soulignons que madame Nicole Champagne contribue également à la création de l'organisme OVPAC, un réseau d'entraide pour les personnes atteintes de cancer. Lors d'une conférence de presse, en février 1984,³¹¹ le comité organisateur, soutenu par M. Denis Bourque, organisateur communautaire du CLSC, souligne qu'avec OVPAC « *on veut tout d'abord briser la solitude que vivent les personnes souffrant du cancer. On veut leur donner des services, un soutien psychologique. On veut aussi défendre leurs droits et démystifier la maladie auprès de la population.* » Nicole Champagne, de la Société canadienne du cancer, section Valleyfield, est soutenue dans ses efforts par M. Daniel Goulet et Sylvie Cantin, membres du comité provisoire. D'autres grands bénévoles prendront la relève à la direction d'OVPAC au cours des années 1990, dont Réal Sarault, Mario St-Onge et Pierrette Sanschagrin.

2.10.5 Association du diabète du Suroît

En 1985, un groupe de personnes œuvrant dans le milieu médical, soutenu par des bénévoles et un organisateur communautaire du CLSC, fonde une section locale de l'Association du diabète du Québec. Le comité provisoire de la section de Salaberry-de-Valleyfield est composé de : France F. Turcotte, Marie-Claire Daigneault-Bourdeau,

³¹¹ Marthe Martel, Le Soleil du St-Laurent, 1^{er} février 1984

Dorothée Collins, Françoise Lecompte, Denise Boily, Lucie Dicaire et Yolande DeLangis.³¹²

En 2022, le CISSSMO rend hommage à la docteure Michèle Lecompte, décédée en 2019, qui a contribué à bonifier l'offre de service à l'égard des personnes atteintes du diabète, en nommant une salle à son nom à l'Hôpital du Suroît.³¹³

2.10.6 Dépendances à l'alcool, aux drogues et à la nourriture

Le 23 septembre 1989, les membres du groupe (OA) *Les Outremangeurs anonymes* célèbrent leur 8^e anniversaire à la salle des Œuvres de la cathédrale. L'organisme a pour but d'accompagner les personnes dans leur cheminement visant à modifier leurs comportements compulsifs vis-à-vis la nourriture.

Dans le champ des ressources vouées au soutien des personnes ayant des dépendances à l'alcool et aux drogues, la région compte également, et ce, depuis de nombreuses années, sur des organismes tels que les AA (Alcooliques anonymes), les NA (Narcotiques anonymes) et Al-ANON pour l'entourage des personnes vivant avec un problème relié à l'alcool.

2.10.7 Via l'Anse

Ce sont les responsables de la Maison d'hébergement de Valleyfield (MHDV) qui, en 1996, créent l'organisme **Via-l'Anse**, devenu autonome l'année suivante, en 1997. Via l'Anse est un organisme communautaire dont la mission est de prévenir la violence en contexte conjugal et familial, en intervenant auprès des personnes susceptibles d'avoir des comportements violents. L'organisme dessert la population des régions de Vaudreuil-Soulanges, Beauharnois-Salaberry et du Haut-Saint-Laurent. Bien implanté dans la communauté, cet organisme accueille des clientèles masculines et féminines. M. Mario Trépanier en assume la direction clinique et administrative.

2.10.8 Groupe de support VIH/SIDA

En 1995, le comité local d'intervention et de prévention du SIDA (CLIP-SIDA), en collaboration avec D'Main de femmes, annonce la mise sur pied à Salaberry-de-Valleyfield de groupes d'échange pour les personnes vivant avec le VIH/SIDA et leurs proches.³¹⁴ Deux groupes sont formés, l'un s'adressant aux personnes atteintes et l'autre

³¹² Marthe Martel, Le Soleil du St-Laurent, 16 janvier 1985

³¹³ antemonteregie.qc.ca/ouest/nouvelles/inauguration-de-la-salle-dre-michele-lecompte-le-cisss-de-la-monteregie-ouest-rend

³¹⁴ Normand Morand, Le Soleil du St-Laurent, 17 juin 1995, p.4

aux proches. Les rencontres hebdomadaires, animées par des personnes bénévoles, ont lieu au CLSC. Ce groupe a cessé depuis ses activités.

2.10.9 Les Grands Débrouillards/ L'Insulaire

En 1996, une nouvelle ressource communautaire est mise sur pied afin d'aider les personnes analphabètes du territoire. Le Centre d'alphanétisation populaire « *Les Grands Débrouillards* » peut alors compter sur l'engagement de Marie Reynolds et Luc Labelle. L'organisme, accrédité par le ministère de l'Éducation, s'installe au 52, rue Nicholson.³¹⁵ *Les Grands Débrouillards* sont maintenant connus, depuis 2015, sous le nom de Centre de français l'Insulaire. L'organisme est situé maintenant au 19, rue Ste-Cécile, à la suite d'un incendie survenu en décembre 2019 à ses locaux du 52, rue Nicholson.

2.10.10 La mission environnementale de CRIVERT

Le dynamisme campivallensien résonne également dans la sphère environnementale. Depuis juin 1983, CRIVERT informe et sensibilise la population aux enjeux environnementaux et climatiques. CRIVERT, le plus ancien groupe écologiste du Québec,³¹⁶ a reçu une médaille de l'Assemblée nationale lors de son quarantième anniversaire de fondation, en 2023. Denis Gervais, Claire Lachance, Francine et Robert Poupart font partie de l'organisme depuis nombre d'années.

2.11 La crise du verglas révélatrice de la solidarité campivallensiennne

Les années 1990 prennent fin sur un élan de générosité et de solidarité des plus impressionnantes lors d'une situation qui a causé bien des difficultés. Il s'agit de la crise du verglas, en janvier 1998. Cet événement relevant de la catastrophe naturelle a pu être affronté grâce à une mobilisation sans précédent des autorités de la Ville et de différents acteurs : la Commission scolaire, le Cégep, le CISSSMO, Moisson Sud-Ouest, la Croix-Rouge et de nombreux autres organismes communautaires et privés. Plus de 500 bénévoles travaillent à cette occasion dans le cadre de l'opération sauvetage orchestrée par la Ville. Le Collège de Valleyfield, converti en centre d'hébergement, servira à l'époque quelque 12,000 repas durant le week-end. Il accueille également 1500 personnes dans la nuit du vendredi au samedi, la pluie verglaçante ayant débuté le lundi 5 janvier 1998.

En conclusion, nos recherches auront permis de mettre en lumière l'apport de nombreux organismes à caractère communautaire nés durant la période des années 1970 jusqu'à la

³¹⁵ Normand Morand, *Le Soleil du St-Laurent*, 18 mai 1996, p.4

³¹⁶ <https://the-gleaner.com/crivert-fete-40-ans-daction-environnementale/?lang=fr>

fin des années 1990. Plusieurs de ces organismes enrichissent encore aujourd’hui, en 2025, la vie associative de Salaberry-de-Valleyfield.

3. Les années 2000 : des réformes gouvernementales et une nouvelle vision du développement social et des communautés

Des besoins diversifiés en matière de services sociaux liés à la pauvreté, aux fermetures d'usines, à l'exclusion sociale et à la négligence ont donné lieu, ces vingt-cinq dernières années, à une transformation des modes de distribution de services sur le territoire de la Ville. Le milieu communautaire a continué de jouer un rôle vital et essentiel dans la lutte contre les inégalités sociales et pour la justice sociale.

Les fusions d'établissements du réseau de la santé et des services sociaux, le développement de nouveaux organismes du secteur communautaire et une vision du développement social et du développement des communautés³¹⁷ prenant en considération les facteurs économiques et sociaux des problématiques sociales ont exigé de la part de tous les acteurs, y compris la municipalité, une mise en commun des forces de chacun.

Le contexte social des années 2000-2025 à Salaberry-de-Valleyfield³¹⁸

Retenons, des années 2000, différents types de mobilisations citoyennes qui démontrent le caractère dynamique de notre collectivité :

- **Citoyens pour la paix** : Un comité connu sous l'appellation « **Citoyens du Suroît pour la paix et la démocratie dans le monde** » organise à l'époque des actions visant à dénoncer l'invasion américaine en Irak, en 2003 : participation à la grande marche à Montréal, publication d'un journal sous le titre de **L'Incisif** et une pétition ayant recueilli plus de 6000 signatures dans notre région.
- **Fermeture d'usines** : La fermeture de l'usine GoodYear se traduit par la suppression de 800 emplois rémunérateurs, ce qui a un impact sur l'économie de la collectivité. Une manifestation de solidarité envers les ouvriers de GoodYear rassemble plus de 1000 personnes au centre-ville de Salaberry-de-Valleyfield, en janvier 2007. D'autres usines, notamment Akzo Noebel, mettent également fin à leurs activités au cours des années 2000.
- **La grève étudiante** : Le Cégep de Valleyfield est le point de mire d'une grève étudiante en 2012. L'Association générale des étudiants du Collège de Valleyfield

³¹⁷ Comité régional en développement social du Centre-du-Québec, Quelle est la différence entre développement social et développement des communautés? Janvier 2023

³¹⁸ Revue de presse, La militance dans la région de Salaberry-de-Valleyfield, des années 1830 à aujourd'hui, la **Bande à clips**, www.parcoursmilitants.ca

est la toute première association étudiante à tenir un vote de grève et à contribuer à faire accepter une proposition en faveur d'une grève générale illimitée.³¹⁹

- **Des patients en santé mentale se défendent** : Des patients en psychiatrie de l'Hôpital du Suroît, appuyés par le *Collectif de défense des droits des patients en santé mentale de la Montérégie*, gagnent un recours collectif contre le centre hospitalier. Une partie de la somme de 600,000\$ est versée à tous les usagers qui ont fait l'objet de mesures d'isolement ou de contention, du 11 juin 2005 au 11 juin 2008.
- **Des luttes environnementales** : La grande bataille du Suroît contre la centrale thermique qu'Hydro-Québec projetait de construire à Beauharnois, au début des années 2000, est menée à l'époque par de nombreux citoyens de la région. Une vaste coalition d'organisations environnementales organise une première manifestation à Montréal, en février 2004. À la suite de cette manifestation, une seconde est tenue à Beauharnois. Il s'agit, selon Marc Laviolette, ex-président de la CSN décédé en 2024, de la plus grosse manifestation dans l'histoire de la Ville de Beauharnois, avec presque 1000 personnes.³²⁰
- Sur le plan environnemental, une autre lutte est née ces dernières années, dans le secteur Saint-Timothée. Un projet de parc éolien³²¹ suscite alors la colère d'un groupe de citoyens et cultivateurs. Finalement, la compagnie Hydroméga suspend les démarches de son projet, à la suite d'un appel d'offres d'Hydro-Québec.
- En 2021, le Mouvement d'action régional en environnement (MARE), en collaboration avec la Table régionale des organismes volontaires d'éducation populaire de la Montérégie (TROVEPM), organise une grande manifestation à Salaberry-de-Valleyfield dans le cadre de l'appel international du mouvement « Vendredi pour le futur ».
- **La sauvegarde de la mission de l'Hôpital du Suroît** : Les dernières années sont marquées par la vaste mobilisation organisée pour la sauvegarde du centre mère-enfant et la mission régionale de l'Hôpital du Suroît. Des citoyens, des usagers des services, la Corporation de développement communautaire Beauharnois-

³¹⁹ Trycia Lanthier et Jonathan Scott, Le mouvement étudiant et l'école de Valleyfield, Valleyfield mémoires et résistances, Nouveaux cahiers du socialisme, numéro 22, automne 2019

³²⁰ Pierre Beaudet, La grande bataille du Suroît contre la centrale thermique, Valleyfield mémoires et résistances, **Nouveaux cahiers du socialisme**, numéro 22, automne 2019

³²¹ Mario Pitre, Le projet d'éoliennes dans Saint-Timothée suscite certaines inquiétudes, Le Saint-François, 7 juillet 2023. <https://journalsaint-francois.ca/le-projet-de-oleiennes-dans-saint-timothee-suscite-certaines-inquietudes/>

Salaberry et ses organismes membres, des représentants de conseils municipaux, des hommes et femmes d'affaires se regroupent pour la défense des services de santé dans la région.

- **Grève du secteur public** : En 2023, les employés du secteur public prennent la rue pour dénoncer leurs conditions de travail et les coupures dans les services de santé, services sociaux et éducation.

3.1 Le développement des communautés dans une perspective de développement social et écologique au cœur de l'organisation des services sociaux et de l'action communautaire autonome

Développement social, développement des communautés, développement du territoire, transition socio-écologique, partenariat, concertation et action intersectorielle locale³²² font maintenant partie du vocabulaire des organismes appelés à répondre aux besoins de la population locale, même si cela ne se fait pas toujours sans heurts, comme l'a démontré une recherche du groupe Arima à Salaberry-de-Valleyfield, en 2020³²³. Cette recherche souligne que les intervenants et intervenantes, tant du public que du communautaire, ont souvent tendance à ne pas faire confiance en la capacité des personnes utilisatrices de services de se mobiliser pour trouver des solutions adaptées à leurs besoins. Pourtant, un sondage réalisé auprès des usagères et usagers du service alimentaire communautaire de Salaberry-de-Valleyfield en arrive à la conclusion qu'un fort pourcentage d'utilisateurs, si on leur demandait, accepteraient de s'impliquer dans des activités de bénévolat auprès d'autres utilisateurs de services, dans un esprit de reciprocité identifié par les chercheurs par la notion de contre-dons.³²⁴

À quoi s'intéresse le développement des communautés?

*Le développement des communautés, tout comme le développement social, évolue dans un contexte mettant en valeur l'équité et la justice sociale [...] Le développement des communautés s'intéresse à des projets en matière de transport collectif, de sécurité alimentaire, de logement, de surveillance de quartier, d'alphabétisation, d'aménagement urbain ou de loisir communautaire.*³²⁵

³²² Lumière sur la recherche au CReSP, Comment les Tables de quartier à Montréal agissent-elles pour transformer les milieux de vie. Centre de recherche du Canada, Approches communautaires et inégalités de santé, septembre 2023

³²³ Insécurité alimentaire et développement social collaboratif à Salaberry-de-Valleyfield, rapport no.6, synthèse des résultats

³²⁴ Boucher, L.-P. (2019). Mouvement communautaire et enjeux de la pauvreté à Salaberry-de-Valleyfield.

Nouveaux Cahiers du socialisme (22), 76-83

³²⁵ Consortium en développement social de la Mauricie

Il faudrait ajouter à cette courte liste d'exemples de projets, la problématique des changements climatiques où « [...] le développement des communautés, à l'échelle locale ou territoriale, peut devenir un vecteur pour opérer les changements systémiques nécessaires pour réduire la production de gaz à effet de serre et préserver la biodiversité. »³²⁶

C'est dans cette perspective que la Ville de Salaberry-de-Valleyfield adopte, en 2013, une première politique en développement social dont il sera question dans le présent chapitre, sous le thème de la consultation entre la Ville, le réseau public, les organismes communautaires et l'entreprise privée. Comme le souligne l'Organisation mondiale de la santé, « *il est de plus en plus essentiel d'accroître l'accès local à des ressources telles que le logement, la mobilité, les services publics ou les réseaux communautaires pour réduire les inégalités sociales. Pour faire face à des défis aussi complexes, elle recommande l'action intersectorielle qui regroupe les acteurs ayant la capacité d'améliorer l'accès à ces ressources.* »³²⁷

3.2 Les acteurs en présence dans notre communauté

3.2.1 Le réseau institutionnel fusionné

L'organisation et la dispensation des services sociaux sur le territoire de Salaberry-de-Valleyfield s'inscrivent dans la mouvance des grandes réformes gouvernementales. Les rapports des Commissions Rochon (1988), Arpin (1999) et Clair (2001) donnent le ton à deux réformes d'importance qui transformeront complètement la façon d'accueillir les demandes des citoyens de la Ville en matière de services à caractère social. Il s'agit de deux réformes axées principalement sur les structures, orchestrées par le Ministère de la Santé et des Services sociaux qui se concrétisent par des fusions d'établissements, d'abord sur une base locale lors d'une première phase en 2005, et, ensuite, à partir de 2015, sur une base régionale.

Sur le territoire de Salaberry-de-Valleyfield, le Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest (CISSSMO) regroupe maintenant les établissements fusionnés Le Centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) Aimé-Leduc, l'Hôpital du Suroît et le Centre local de services communautaires de Valleyfield (CLSC).

En 2023, le gouvernement du Québec annonce une autre réforme. Une agence, **Santé Québec**, se voit confier le mandat de coordonner les opérations du réseau de la santé,

³²⁶ Morin, L., Racine, S., Bourque, D., Parent, A-A., Lachapelle, R., Jetté, C., Grenier, S., Foisy, D., Savard, S., Touba Mbacké Gueye, S., Le Dorze-Cloutier, G., Hamel, A. et Goglio, c. (2024). Développement des communautés et transition socio-écologique : étude de huit démarches de développement territorial au Québec. Dans Répertoire de recherche Villes, climat et inégalités. VRM-Villes Régions Monde.

³²⁷ Approches communautaires et inégalités de santé, ibid

alors que le Ministère de la Santé et des Services sociaux se concentrera sur son rôle de planification, d'orientation, de mesure de la performance et du budget du réseau.³²⁸

Sur le plan du réseau public, les services psychosociaux sont maintenant dispensés par le CISSSMO, par l'entremise de ses différentes composantes : le CLSC de Valleyfield, les Groupes de médecine familiale (GMF), le CHSLD Aimé-Leduc et l'Hôpital du Suroît, les équipes de santé mentale adulte et jeunesse. Le CISSSMO offre également des services aux personnes ayant des problèmes d'alcoolisme et de toxicomanie, des problèmes de jeu pathologique ou de dépendance aux écrans et à internet dans le cadre des activités du Centre de réadaptation en dépendances (ancien Le Virage). Il s'agit du Centre de services ambulatoires en santé mentale et de réadaptation en dépendance situé au 11, rue de l'Église.

3.2.2 À l'échelle communautaire

À l'échelle communautaire, les citoyens utilisateurs de services sociaux sont desservis par de nombreux organismes, dont plusieurs ont été institués avant les années 2000. Ces organismes ont donc poursuivi le travail amorcé auprès des clientèles desservies, comme on peut le constater dans le présent chapitre.

3.4 La concertation entre la Ville, le réseau public, les organismes communautaires et le privé

Comme spécifié précédemment, une nouvelle perspective d'intervention sur le territoire, qui se définit davantage par la concertation et le partenariat entre tous les acteurs du réseau public, des secteurs communautaire et privé, a pris forme au cours des vingt-cinq dernières années. Le mouvement communautaire prône maintenant l'action communautaire autonome dans un environnement où il doit faire des alliances avec les services sociaux étatiques. Ce qui n'est pas sans risque au chapitre de son autonomie.

Des projets de développement économique communautaire sont mis en place et le mouvement apprend à vivre le pari du partenariat public communautaire. Le contexte de transformation néolibérale de l'État-providence exerce toutefois une forte pression sur le mouvement communautaire. Ce dernier risque de se voir récupéré par les logiques de régulation technobureaucratique qui s'affirment alors. D'où une grande ambivalence au sein des groupes.³²⁹

³²⁸ Crédit à l'agence Santé Québec, 17 août 2023.

<https://coalitionavenirquebec.org/fr/blog/2022/08/17/creation-de-lagence-sante-quebec-pour-mieux-repartir-les-roles-dans-le-systeme-de-sante/>

³²⁹ Jocelyne et Diane Lamoureux, ibid

3.4.1 Un développement orienté vers le local et la région

Deux niveaux d'intervention modulent les grandes orientations en matière de développement social, communautaire et économique à l'échelle locale et régionale. D'une part, la Ville de Salaberry-de-Valleyfield sur la base de sa politique de développement social et, d'autre part, le comité stratégique en développement social de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Beauharnois-Salaberry.

La politique de développement social de la Ville intègre la politique familiale et la démarche *Municipalité Amie des aînés*. « *Le jumelage de ces politiques permet d'obtenir une vision plus globale des différents enjeux qui touchent la population campivallensiennne. Cette politique, axée sur la proximité avec le citoyen, vient donner les moyens de développer le volet humain, tout en développant le sentiment d'appartenance et de fierté envers la Ville.* »³³⁰

Le comité stratégique en développement social de la MRC, quant à lui, est « *un regroupement de partenaires qui s'est donné comme mandat de favoriser les maillages et les alliances, afin de renforcer l'action intersectorielle et de stimuler les collaborations entre les différentes instances, qu'elles soient régionales, sous-régionales ou locales.* »³³¹

Le comité a établi quatre (4) priorités d'intervention : la réussite éducative, le transport, la santé mentale et l'enjeu de la négligence chez les jeunes.

3.4.2 Des politiques aussi suprarégionales

Il existe également une concertation multisectorielle en développement social à l'échelle suprarégionale sous la gouverne de l'organisme **Concertation Horizon** couvrant cinq (5) municipalités régionales de comté (MRC), dont celle de Beauharnois-Salaberry. *Concertation Horizon* est un organisme issu de l'ancienne Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Vallée du Haut-Saint- Laurent dissoute par le gouvernement en 2015. Cet organisme constituait à l'époque l'interlocuteur privilégié du gouvernement en matière de développement régional.

Toutes les formes de concertation font face à des défis. Le principal défi de la concertation suprarégionale en développement social concerne les pratiques qui doivent être adaptées aux spécificités de chaque territoire, tout en tenant compte des enjeux communs. Il peut s'avérer ardu de coordonner les actions entre des secteurs aux structures, aux cultures et besoins différents dans un territoire aussi hétéroclite que la Montérégie. Le consensus peut s'avérer difficile à obtenir. Les partenaires

³³⁰ www.ville.valleyfield.qc.ca

³³¹ Développement social : nouvelle table de concertation dans Beauharnois-Salaberry, INFO Suroît, 6 juin 2018

suprarégionaux doivent absolument déployer des mécanismes concrets de collaboration avec les milieux locaux. Par ailleurs, l'hyper concertation « *peut devenir, surtout pour les acteurs du secteur communautaire, une charge de travail importante qui s'accompagne de contraintes politiques et financières, et qui se substitue au temps réel qui peut être accordé à l'intervention directe auprès de la population.* »³³²

Selon différents auteurs, l'approche de proximité est à privilégier dans toutes les politiques de développement social dont le principal objectif vise le rapprochement avec les intervenants qui ont à mettre en œuvre les grandes décisions sur le terrain.

Dans cette optique, un des principes fondateurs de ces interventions de proximité consiste à moduler et à adapter les stratégies d'intervention en fonction des caractéristiques propres à chaque milieu...³³³

3.4.3 La concertation sur le terrain

Le travail des organismes sur le terrain se planifie au sein de différents comités et tables de concertation : table de concertation violence conjugale et sexuelle; table des actions concertées 0-5 ans; table Jeunesse 6-21 ans; table de concertation des aînés; table des personnes handicapées Beauharnois-Salaberry et Haut-Saint-Laurent; concertation en itinérance; comité sécurité alimentaire Beauharnois-Salaberry, etc. Ces tables de concertation sont animées, en 2025 par des organisatrices communautaires (OC) du CISSSMO : Nathalie Archambault, Andréane Gélineau et Julie Charbonneau. De nombreux autres organisateurs et organisatrices communautaires, depuis 1975, ont défriché le terrain au chapitre de l'animation des tables de concertation. La fonction de liaison-concertation assumée par les OC dans les CLSC a évolué au cours des cinquante dernières années.

Parmi les fonctions des OC, celle qui les amène à s'entremettre pour faire la liaison entre les parties prenantes de l'action collective est fréquemment soulignée par les acteurs comme caractéristique des pratiques des OC, notamment dans le cadre d'activités de concertation qui occupent une part nettement plus importante de leurs tâches qu'aux premières années des CLSC (Lachapelle, Bourque et Foisy, 2009).³³⁴

Il est aussi primordial de rappeler que les instances de concertation intersectorielle sont apparues, et ce, dès les années 1980, à partir de la base militante des organismes sur notre territoire, et non strictement avec des politiques publiques ou programmes

³³² Dugal, Catherine, (2015) Enjeux actuels pour les organismes communautaires québécois : hyper concertation, nouvelle philanthropie, néolibéralisme et nouveaux paradigmes scientifiques et de gestion.

³³³ Morin, P., Allaire, J-F., Bossé, P-L., Intervention de proximité en CSSS. Une pratique de pointe du CSSS-IUGS, guide d'accompagnement.

³³⁴ Lachapelle, René, (2017) Être passeur. La fonction de liaison en organisation communautaire, PUQ, p.2

philanthropiques des années 2000. En d'autres termes, la concertation a une longue et riche histoire sur le territoire.

La majorité des organismes du milieu qui composent ces lieux de concertation sont membres de la **Corporation de développement communautaire Beauharnois-Salaberry** (CDC). La CDC, dont les bureaux sont situés au 222 rue Alphonse-Desjardins, a pour but de regrouper les organismes communautaires préoccupés par l'appauvrissement, la qualité de vie et le développement de leur milieu; elle vise aussi à favoriser, soutenir la participation active des groupes communautaires au développement du milieu. La mission de la CDC s'est élargie ces dernières années, elle vient en soutien non seulement aux organismes communautaires, mais également aux organismes d'économie sociale et solidaire. La CDC célèbre cette année son 40^e anniversaire.

Il serait trop long d'énumérer ici tous les organismes qui interviennent aujourd'hui sur le territoire de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield, mais dans le but d'illustrer la vivacité et la diversité des organismes communautaires, voici un portrait partiel des principaux organismes qui se déploient pour répondre à des besoins de base de la population, selon une définition traditionnelle des services sociaux. La plupart de ces organismes, dont il est question dans le chapitre précédent, ont été créés avant les années 2000. Ils ont réussi à survivre grâce au travail des intervenants et intervenantes et à la volonté de bénévoles investis dans les conseils d'administration. Nous vous invitons à consulter la ***Boussole en ligne***, une initiative du Centre d'action bénévole, afin de connaître la multitude d'organismes présents dans la Ville.³³⁵

3.5 L'insécurité alimentaire, un indice de pauvreté dans la Ville

Salaberry-de-Valleyfield, les données socioéconomiques le démontrent, compte un nombre trop important de personnes vivant dans des situations d'extrême pauvreté. La crise du logement, comme dans plusieurs villes du Québec, le coût particulièrement élevé des denrées alimentaires depuis la pandémie, la problématique de l'itinérance sont autant de raisons qui expliquent l'augmentation croissante du nombre de personnes à faibles revenus qui ont recours aux organismes communautaires pour satisfaire leurs besoins de base.

Au chapitre de la sécurité alimentaire, un besoin essentiel pour tous les humains, les usagers peuvent compter, en 2025, sur des organismes ayant un large rayonnement dans la communauté comme le Café des 2 pains, la Popote roulante, Moisson Sud-Ouest, le Service alimentaire communautaire (SAC).

³³⁵ <https://cabvalleyfield.com/boussole-en-ligne/boussole/>

3.5.1 Le Service alimentaire communautaire a débuté ses activités le 2 avril 2001 dans les locaux de Moisson Sud-Ouest. Un historique publié par l'organisme indique que dans le cadre de la création de la Table de concertation intersectorielle en périnatalité Beauharnois-Salaberry, en mars 1998, les organismes du milieu ont identifié comme priorité la sécurité alimentaire; ils ont mis sur pied le comité sécurité alimentaire. Dans la région, le dépannage alimentaire était principalement administré par les sociétés Saint-Vincent-de-Paul de différentes paroisses. Le SAC a obtenu ses lettres patentes le 21 septembre 2003. L'assemblée de fondation a eu lieu le 12 novembre 2003 au Club Nautique de Salaberry-de-Valleyfield. Par ailleurs, le comité Sécurité alimentaire du territoire du CLSC de Salaberry-de-Valleyfield a pris différentes initiatives au cours des dernières années, dont celle du projet collectif *Vot'frigo solidaire*. Ces frigos libre-service encouragent, depuis 2021, la solidarité entre les citoyens. Les Frigos solidaires poursuivent trois objectifs : réduire le gaspillage alimentaire; rendre accessible des aliments sains aux populations vulnérables de Salaberry-de-Valleyfield; rendre le projet autonome par une prise en charge progressive de la part de citoyens bénévoles. Les premiers frigos ont été installés au terminus d'autobus, rue Hébert, quartier Champlain, au centre D>Main de femmes et à l'ABC de la famille. Le SAC procède, en novembre 2025, au lancement de son projet de cuisine communautaire pour lutter contre l'insécurité alimentaire dans le secteur de Salaberry-de-Valleyfield.

En collaboration avec les différents responsables des paroisses de la Ville, le SAC coordonne et assure le bon déroulement de la guignolée des paroisses. Plus de 400 bénévoles participent à la récupération des denrées. Un projet de cuisine communautaire est prévu en 2026. Stéphane Brault est le coordonnateur du Service alimentaire communautaire depuis plusieurs années.

Le rapport d'activités 2024-2025, publié en juin 2025, met en lumière des données démontrant le rôle essentiel du SAC à Salaberry-de-Valleyfield :

- 5 600 personnes ont été desservies, soit 12% de la population de la Ville;
- 540 nouveaux dossiers ont été ouverts, soit 27% des demandes. Il s'agit d'une augmentation de 36% comparativement à l'an dernier;
- La majorité des usagers du SAC bénéficient de l'aide sociale, soit 64%. Les autres motifs de recours aux services sont, entre autres, la perte d'un emploi ou un délai d'attente pour recevoir d'autres types de prestations;
- Du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025, le SAC a offert 1 968 dépannages alimentaires;
- Cette année, le SAC est venu en aide à environ 85 personnes immigrantes par mois, incluant familles et enfants.

3.5.2 La popote roulante toujours au rendez-vous

La Popote roulante, décrite dans le chapitre précédent, poursuit son engagement auprès des personnes âgées de 70 ans et plus, seules ou en couples. En 2021, la popote a desservi 980 bénéficiaires; elle a livré 60 000 repas durant l'année. Quatre-vingts bénévoles participent à une multitude de tâches pour assurer la vitalité de l'organisme.³³⁶

3.5.3 Les Complices alimentaires

Depuis 2019, les Complices alimentaires interviennent sur le territoire de la Montérégie-Ouest dans le but de combattre l'insécurité alimentaire. « *Le collectif prépare et congèle les denrées périssables fin prêtes à être cuisinées. Les fruits et légumes ensachés proviennent exclusivement de producteurs agricoles de la région* », précise Nathalie Collin, chargée de projet du collectif.³³⁷

3.5.4 Moisson Sud-Ouest, une banque alimentaire plus nécessaire que jamais

Les besoins alimentaires de base de plusieurs familles et personnes seules ne pourraient être comblés sans la présence de Moisson Sud-Ouest, la banque alimentaire du Suroît, qui dessert non seulement Salaberry-de-Valleyfield, mais également les MRC de Vaudreuil-Soulanges, Beauharnois-Salaberry et Haut Saint-Laurent. En 2022, 8300 personnes, en moyenne, étaient aidées par mois et 44% de celles-ci étaient des enfants. En 2021, la banque alimentaire du Suroît avait redistribué 626 176 kg de nourriture.³³⁸

Trois camions sont requis pour distribuer les denrées à l'ensemble des 85 organismes accrédités du territoire.³³⁹ Moisson Sud-Ouest, qui a débuté ses activités en 1989, a pour mission de récupérer des denrées alimentaires chez plusieurs fournisseurs et de les distribuer aux organismes accrédités, afin que ceux-ci soulagent la faim des plus démunis.

En 2022, Moisson Sud-Ouest étend sa mission en récupérant la brocante fondée par la Fondation Baie-Saint-François, au sous-sol de l'église de Bellerive, rue Danis. La brocante, connue maintenant sous le nom de O'Hangar, a pu remettre la somme de 200 000\$ à Moisson Sud-Ouest, en 2025.³⁴⁰ Soulignons le travail gigantesque de Yves

³³⁶ Éric Tremblay, Un cadeau de fête en avance pour la popote roulante de Valleyfield, Le Saint-François, 13 décembre 2021.

https://www.google.com/search?q=Un+cadeau+de+f%C3%AAt+en+avance+pour+la+popote+roulante+d+e+valleyfield&rlz=1C1CHNY_fr&oq=Un+cadeau+de+f%C3%AAt+en+avance+pour+la+popote+roulante+d+e+valleyfield&aqs=chrome..69i57j69i60.13951j0j15&sourceid=chrome&ie=UTF-8

³³⁷ Marie-Josée Bétournay, « Des fruits et légumes invendus accessibles à tous », journal Le Saint-François, 28 janvier 2022. <https://www.journalsaint-francois.ca/des-fruits-et-legumes-invendus-accessibles-a-tous/>

³³⁸ La Voix Régionale, 26 octobre 2022, p.2

³³⁹ Éric Tremblay, Moisson Sud-Ouest nourrie par la communauté, Le Saint-François, le 24 novembre 2020 <https://www.journalsaint-francois.ca/moisson-sud-ouest-nourrie-par-la-communaute/>

³⁴⁰ Rapport d'activités 2024-2025 de Moisson Sud-Ouest

McSween et de sa conjointe, Louise Sauvé, qui, avec de nombreux bénévoles, ont fondé et développé la Fondation Baie-Saint-François.³⁴¹ Au cours des années, la Fondation a remis environ 620,000\$ à la Paroisse de Bellerive. Avec les dons réguliers au Service alimentaire communautaire, au Café des deux pains et à Pacte de rue, et, occasionnellement, à d'autres organismes du milieu, Yves McSween estime à près de 1 million\$ le montant remis à la communauté.³⁴²

En 2023, Moisson Sud-Ouest fait l'acquisition d'un nouveau bâtiment pour son nouvel entrepôt et ses futurs bureaux, chemin Larocque, dans les locaux jadis occupés par Surbois.³⁴³ Les nouveaux locaux ont été rénovés et ils seront bientôt agrandis, grâce à une aide financière de 1 million accordée, en 2024, dans le cadre du programme des infrastructures de Banques alimentaires Québec.³⁴⁴

Le bilan-faim 2023 de Moisson Sud-Ouest indique à l'époque une hausse de 30% de la demande d'aide par rapport à l'année précédente. D'ailleurs, en raison de la situation économique de plus en plus difficile qui prévaut à ce moment, on constate que le portrait des usagers qui sollicitent de l'aide alimentaire se diversifie, avec une augmentation d'environ 20% venant de travailleurs.³⁴⁵

Moisson Sud-Ouest organise, en collaboration avec des partenaires des médias régionaux, la Guignolée des médias, depuis plus de vingt ans. La Guignolée de décembre 2024 a permis de récolter 236,141\$. En 21 ans, la somme recueillie est de l'ordre de 1,799 million.³⁴⁶ La plus récente Guignolée des médias s'est tenue du 21 novembre au 31 décembre 2025 sous le thème *la magie de donner*.

³⁴¹ Éric Tremblay, Moisson Sud-Ouest étend sa mission avec O'Hangar, 20 mai 2022.

<https://www.journalsaint-francois.ca/moisson-sud-ouest-etend-sa-mission-avec-ohangar/>

³⁴² Éric Tremblay, La Fondation Baie St-François cesse ses opérations, Le Saint-François, 27 septembre 2021. <https://www.journalsaint-francois.ca/La-Fondation-Baie-St-Francois-cesse-ses-operations/>

³⁴³ Acquisition d'un bâtiment pour Moisson Sud-Ouest : le premier pas vers un nouvel entrepôt, La Voix Régionale, 3 mai 2023.

³⁴⁴ Mario Pitre, Moisson Sud-Ouest : de nouveaux locaux rénovés et bientôt agrandis, Le Saint-François, 3 juillet 2014, <https://www.journalsaint-francois.ca/moisson-sud-ouest-de-nouveaux-locaux-renoves-et-bientot-agrandis/>

³⁴⁵ Mario Pitre, Aide alimentaire : Hausse de 30% chez Moisson Sud-Ouest, Le Saint-François, 1^{er} novembre 2023

³⁴⁶ Éric Tremblay, Guignolée des médias : près de 1,8 M \$ en 20 ans, Le Saint-François, 5 février 2024 : <https://www.journalsaint-francois.ca/guignolee-des-medias-pres-de-18-m-en-20-ans/#:~:text=Moisson%20Sud%2DOuest%20a%20annonc%C3%A9,20%20ans%20dans%20la%20r%C3%A9gion.>

En 2024, Centraide Sud-Ouest annonce qu'un investissement social de plus de 540,000\$ sera réalisé en cours d'année auprès des communautés des territoires de Vaudreuil-Soulanges, Beauharnois-Salaberry et le Haut-Saint-Laurent.³⁴⁷

3.5.5 Des organismes solidement implantés poursuivent leur mission

Le Café des 2 pains, situé au 107, rue Jacques-Cartier, poursuit sa mission depuis sa création. L'organisme fournit des repas chauds à des gens défavorisés. Pour l'année 2024-2025, 42,167 repas ont été servis. Il y a eu une augmentation de 3,7% de gens seuls et de couples sans enfant, en comparaison avec l'année précédente. Le Café des 2 pains contribue à la réussite scolaire de centaines d'élèves par l'entremise de son programme « la boîte à lunch ». Fait à noter au sujet du soutien à l'immigration : des 782 adultes qui utilisent les services repas, 26,5% sont des personnes immigrantes.

Le Café des deux pains s'avère une ressource indispensable pour faire face à l'insécurité alimentaire à Salaberry-de-Valleyfield. La directrice, Noëlla Gagnon, et les membres de son équipe font un travail remarquable auprès de la clientèle défavorisée.

Un autre organisme bien implanté dans la municipalité depuis plus de 55 ans, **Le Centre du Partage**, situé au 11, rue Jean-Talon, est toujours présent dans la communauté. Il est maintenant reconnu comme une entreprise d'économie sociale.³⁴⁸ Il est important de rappeler que le Centre du Partage, qui offre un service de dépannage à la population, fait également de nombreux dons en argent à différents organismes de la région. En 2024, le Centre du Partage a dévoilé son projet d'agrandissement de l'ordre de 1,3 million\$.³⁴⁹

3.5.6 Itinérance et logement social

Au nombre des organismes toujours présents dans le champ du logement et de l'itinérance, on doit mentionner le nom d'un organisme phare : **La Maison d'hébergement et dépannage de Valleyfield** (MHDV), un véritable rempart, qui accueille des gens en situation de crise ou en désaffiliation avec leur entourage. Cet organisme n'a pas chômé au cours des années 2000; il a instauré, en collaboration avec ses partenaires, dont Pacte de rue, plusieurs nouveaux services, notamment pour les personnes vivant en situation d'itinérance sur le territoire campivallensien. Déjà en 1993, MHDV sonnait l'alarme, le nombre de personnes sans domicile fixe augmentait à Salaberry-de-Valleyfield. En 2015, Claude Théorêt, de l'organisme Pacte de rue, et

³⁴⁷ Jessica Brisson, Centraide Sud-Ouest investira plus de 540,000\$ dans la communauté.

<https://www.neimedia.com/vaudreuil-soulanges/actualites/societe/614883/centraide-sud-ouest-investira-plus-de-540-000-dans-la-communaute>

³⁴⁸ Éric Tremblay, Le Centre du Partage frappé par un incendie, Le Saint-François, 11 octobre 2022.
<https://www.journalsaint-francois.ca/le-centre-du-partage-frappe-par-un-incendie/>

³⁴⁹ Yannick Michaud, Un agrandissement mérité pour le Centre du Partage, Le Saint-François, 27 mars 2024.

Louis-Philippe Boucher, organisateur communautaire au CLSC de Salaberry-de-Valleyfield, précisait que « *l'itinérance n'est plus seulement le lot de quelques marginaux à Salaberry-de-Valleyfield et la région. Avec les coupes des gouvernements dans le milieu communautaire, elle prend également le visage de travailleurs et de jeunes familles* ».³⁵⁰

Aujourd’hui, le phénomène de l’itinérance très présent dans la ville fait également l’objet de l’attention tant de la municipalité que du milieu communautaire.³⁵¹ La Ville a sondé ses citoyens, commerçants, employés municipaux visant à établir un plan d’action, prévu pour l’automne 2025. Le 3 juillet dernier, la Ville a convié la population à une soirée afin de dresser le portrait de la situation de l’itinérance sur son territoire. Des intervenants du CISSSMO, Julie Charbonneau et Louis-Philippe Boucher, ont présenté les mesures et ressources disponibles pour favoriser la cohabitation des personnes en situation d’itinérance et la population.³⁵²

Il convient ici d’énumérer les ressources d’hébergement à court, moyen et long termes mises sur pied par MHDV, avec l’aide de partenaires, dont le CISSSMO, la Ville de Salaberry-de-Valleyfield et des organismes communautaires, et ce, par l’entremise d’un programme de réinsertion sociale à différents volets.

- **Habitation Chez Nous**, 1, rue Bélanger, qui, en 2001, accueille 13 nouveaux locataires. Ceux-ci vivent dans des logements subventionnés avec soutien communautaire. Plusieurs personnes ayant une prédisposition à l’itinérance ou ayant vécu de l’instabilité de résidence y habitent et bénéficient du soutien des intervenants en tout temps.³⁵³
- **Le Vestibule de Marguerite**. Située à l’origine, en 2008, rue Saint-Thomas, cette ressource a déménagé au 209, Salaberry, en 2015; il s’agit d’une maison de chambre avec réinsertion sociale. Un hébergement mixte pour personnes sans abri de 18 ans et plus avec suivi communautaire, d’une durée de 6 à 18 mois. Son rôle de deuxième étape est de soutenir en milieu d’hébergement autonome les personnes itinérantes ayant été hébergées à moyen et long terme en ressource de première ligne au 79, du Zouave. Avec le Vestibule de Marguerite, explique Émile Duhamel, président de MHDV, nous atténuons le risque de rechute post

³⁵⁰ Mario Pitre, L’itinérance prend un nouveau visage dans la région, Le Saint-François, 22 octobre 2015.

<https://www.journalsaint-francois.ca/litinerance-prend-un-nouveau-visage-dans-la-region/>

³⁵¹ Mélanie Calvé, Itinérance à Valleyfield : une soirée publique pour comprendre et agir, Viva Média, 28 juin 2025 <https://www.viva-media.ca/la-voix-regionale-beauharnois-salaberry-haut-saint-laurent/actualite-bshsl/communaute-bshsl/itinerance-a-valleyfield-une-soiree-publique-pour-comprendre-et-agir/>

³⁵² Mélanie Calvé, Itinérance à Valleyfield : une soirée publique pour comprendre et agir, Viva Media, 25 juin 2025

³⁵³ MHDV, rapport d’activités 2022-2023

réinsertion en complétant nos interventions au-delà des limites du refuge temporaire.

- **La Maisonnée** : MHDV offre un nouveau service aux familles sans domicile fixe. Il s'agit d'un service d'hébergement d'urgence aux familles, qui se veut ponctuel et temporaire, au 274, Alphonse-Desjardins;
- **Le Refuge**. À la fin de l'année 2020, le CISSSMO confie à MHDV le mandat de mettre en place un refuge d'urgence permanent à haut seuil de tolérance. MHDV procède à l'achat de l'immeuble situé au 67, rue Wilfrid, afin d'y installer le service de refuge d'urgence.

D'autres importantes ressources de soutien pour les plus démunis ont été créées au cours des dernières années, grâce à l'étroite collaboration qui existe entre la Ville de Salaberry-de-Valleyfield, le CISSSMO et des groupes communautaires. En voici des exemples :

L'abribus : Le CISSSMO, la Ville de Salaberry-de-Valleyfield, Pacte de rue, la Maison d'hébergement de Valleyfield, les Chevaliers de Colomb du Conseil 15755, le Diocèse de Valleyfield et des bénévoles collaborent en 2020 à la mise sur pied de l'Abribus, une unité mobile de chaleur. Un ancien autobus est mis à la disposition des personnes itinérantes, durant la saison froide, entre 19 heures et minuit. L'unité est installée au marché public, 51, rue Hébert.

Une halte-chaleur : En décembre 2022, l'abribus, qui a démontré ses limites, ne serait-ce qu'en termes d'espace, est remplacé par une halte-chaleur dans un édifice. Centraide et la Ville de Salaberry-de-Valleyfield permettent l'occupation d'un local pour la saison froide. Jonathan Nadon, coordonnateur clinique de Pacte de rue, assisté de Sylvia Desjeans et de bénévoles, apportent une aide et une présence soutenues. Le CISSMO, le Centre du Partage et l'Église Carrefour du Suroît contribuent également au succès du projet.

En janvier 2024, une nouvelle halte chaleur a été mise sur pied au centre-ville, après avoir occupé des locaux dans l'ancienne école St. Ignatius à l'hiver 2023. Toutes les décisions sont prises par des représentants de différents organismes du milieu : la Ville, MHDV, le Centre du Partage, le Café des 2 pains, le CISSSMO, la Sûreté du Québec.³⁵⁴ À l'automne 2025, la halte occupera de nouveaux locaux, propriétés de MHDV, au 22, rue Ellice. La halte-chaleur a accueilli près de 500 personnes différentes pour 4000 visites

³⁵⁴ Éric Tremblay, Itinérance : une halte lumineuse et permanente, Le Saint-François, 17 janvier 2024

dans la dernière année. Des gens sans abri y sont accueillis, mais aussi des personnes isolées, dépourvues de réseau de soutien.³⁵⁵

3.5.6 Pacte de rue veut prévenir la désaffiliation

Pacte de rue, un organisme en travail de rue qui œuvre dans le milieu communautaire depuis 1994 fait également office de soutien et d'accompagnement auprès des jeunes et adultes en détresse. Ses intervenants et intervenantes sont présents dans les parcs, les bars, les appartements, les écoles, etc. Pacte de rue est également au cœur de l'organisation annuelle de la nuit des sans-abris, au mois d'octobre.³⁵⁶ Une trentaine de partenaires sont impliqués dans l'événement. Pacte de rue veut avant tout prévenir la désaffiliation que risque toute personne en rupture de liens avec ses réseaux sociaux.

3.5.7 L'Antichambre 12-17, un service de première ligne

L'Antichambre 12-17, située au 323, chemin Larocque, offre un service de première ligne d'intervention sociale et d'hébergement adapté aux besoins et à la réalité vécue par les jeunes de 12 à 17 ans à situation précaire ou en situation d'itinérance. Les jeunes y reçoivent des services d'écoute, de soutien psychologique, de référence et d'accompagnement. Les intervenantes offrent également un soutien psychosocial à la réinsertion sociale, scolaire ou professionnelle. L'organisme fait maintenant partie du Regroupement des Auberges du cœur du Québec. En juin 2024, l'Antichambre 12-17 de Salaberry-de-Valleyfield tenait une activité portes ouvertes et soulignait son 10^e anniversaire d'existence.³⁵⁷

3.5.8 Le logement social

Le logement social s'avère une assise, une fondation essentielle au développement social de la municipalité. Le manque de logements sociaux pour les familles et les personnes seules est flagrant à Salaberry-de-Valleyfield comme dans plusieurs autres municipalités du Québec.

En 2008, la Ville célébrait le 25^e anniversaire de ses premières habitations à loyers modiques (HLM), Terrasse Maden. Deux ans plus tôt, l'Office municipal d'habitation (OMH) gérait 400 logements accueillant plus de 500 personnes.

En 2022, le parc immobilier de l'OMH comptait 231 logements pour les ainés; 40 logements pour les préretraités; 68 logements pour les familles; 12 logements pour

³⁵⁵ Éric Tremblay, 21^e Nuit des sans-abris à Salaberry-de-Valleyfield. Itinérance : une réalité à comprendre. Le Saint-François, 8 octobre 2025

³⁵⁶ La 21^e Nuit des sans-abris à Salaberry-de-Valleyfield a été tenue le 17 octobre 2025

³⁵⁷ Marie-Claude Pilon, Une ressource encore pertinente qui souffle ses 10 bougies.

<https://www.neimedia.com/vaudreuil-soulanges/actualites/valleyfield/614955/lantichambre-12-17-une-ressource-encore-pertinente-qui-souffle-ses-10-bougies>

personnes handicapées; 46 logements subventionnés dans d'autres immeubles privés.³⁵⁸ L'OMH gère également les programmes d'aide d'urgence pour les personnes sans logis, en collaboration avec le CLSC de Salaberry-de-Valleyfield et la municipalité. L'OMH est dirigé par un conseil d'administration formé de sept membres, dont trois sont nommés par la municipalité, deux par le ministère des Affaires municipales et des Régions et deux sont élus par l'ensemble des locataires.³⁵⁹

Une réalisation dans le domaine du logement social qui mérite d'être soulignée concerne les Habitations Le Phare. En 2016, les résidentes des Habitations Le Phare, situées rue Hébert, célébraient le dixième anniversaire des 13 unités de logement dédiées aux familles monoparentales qui veulent amorcer ou qui ont déjà commencé un nouveau projet de vie.³⁶⁰

En 2022, le conseil municipal prend un engagement en matière de logements sociaux. Dans le but d'augmenter le parc locatif, la Ville ne vendra plus de terrains sans qu'il y ait d'ajout de logements à coûts abordables. « *Le maire envisage la construction de 100 appartements de ce type d'ici 1 ou 2 ans. Des terrains ont aussi été identifiés pour accueillir au moins deux phases de logements sociaux. La Ville est déjà à l'affût quant aux divers programmes de subventions en vigueur.* »³⁶¹

En septembre 2023, la Ville donne son appui au Groupe de ressources techniques du Sud-Ouest (GRTSO) pour la réalisation d'un projet de 50 logements sociaux, sur un terrain de la municipalité en bordure de la rivière Saint-Charles. Le GRTSO prévoit faire une demande de soutien financier dans le cadre du Programme d'habitations abordable Québec (PHAQ).³⁶² Malheureusement, le projet Parent essuie un premier refus de la part de la Société d'Habitation du Québec.³⁶³ Une autre demande est faite en 2024 par un organisme sans but lucratif connu sous le nom d'Habitations Solidaires Sud-Ouest, devenu depuis **Projet Ambition Habitation**.³⁶⁴ Revirement de situation en 2025, le projet de la rue Parent franchit plusieurs étapes, dont celle du financement en provenance de Québec. On attend la confirmation d'une contribution financière en provenance de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). Le conseil municipal a

³⁵⁸ Pour connaître les adresses des immeubles faisant partie du parc immobilier, il suffit de consulter le site internet de l'OMH. <https://www.omhvalleyfield.ca/parc-immobilier>

³⁵⁹ Logements sociaux. L'Office municipal d'habitation de Salaberry-de-Valleyfield : un partenaire du logement social. <https://www.ville.valleyfield.qc.ca/office-municipal-dhabitation>

³⁶⁰ Steve Sauvé, Journal Le Saint-François, 9 septembre 2016 : <https://www.journalsaint-francois.ca/le-phare-eclaire-la-vie-des-familles-monoparentales-depuis-10-ans/>

³⁶¹ Éric Tremblay, Le Comité urgence logements prêt à affronter la crise, Le Saint-François, 22 mars 2022. <https://www.journalsaint-francois.ca/le-comite-urgence-logements-pret-a-affronter-la-crise/>

³⁶² Mario Pitre, « Deux immeubles de 6 étages s'élèveront sur la rue Fabre, Journal Le Saint-François, 20 septembre 2023.

³⁶³ Mario Pitre, Logements sociaux : Le projet Parent refusé, Le Saint-François, 13 mars 2024

³⁶⁴ Mario Pitre, Pour de nouveaux logements abordables, Le Saint-François, 1^{er} mai 2024

accordé une avance de fonds de 103, 645\$ à Ambition Habitation en vue de l’élaboration des plans et devis du futur édifice de la rue Parent.³⁶⁵

En 2023, la Ville présente sa stratégie de logement au travers de six actions visant à orienter le marché locatif pour répondre aux enjeux de densification, de salubrité et « d’abordabilité » des loyers. Le maire Miguel Lemieux souligne que Salaberry-de-Valleyfield se positionne parmi les villes les plus proactives pour résorber la crise du logement.³⁶⁶

Récemment, en pleine crise du logement, un nouveau service a été mis sur pied pour aider les personnes à la recherche d'un logement. Ce service d'aide à la recherche de logement (SARL) a été planifié en collaboration avec les Offices municipaux d'habitation de Salaberry-de-Valleyfield et de Beauharnois ainsi que le Comité logement de Salaberry-de-Valleyfield.³⁶⁷ Historiquement, la municipalité de Salaberry-de-Valleyfield a déjà fait face à d'autres crises du logement par le passé. En septembre 1939, à quelques jours de l'entrée en guerre du Canada, le journaliste Aimé Laurion du journal *La Gazette de Valleyfield* abordait le problème social relié à la rareté de logements dans la ville.³⁶⁸

3.6 Des organismes en employabilité : moteur pour contrer la pauvreté

L'intégration au travail est un véritable moteur de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. La Ville de Salaberry-de-Valleyfield est pourvue de cinq organismes spécialisés en employabilité :

3.6.1 Carrefour jeunesse emploi Beauharnois-Salaberry offre aux jeunes de 16 à 35 ans des services pour favoriser leur intégration au marché du travail. Afin d'aider encore plus de jeunes à réussir, le gouvernement du Québec octroie en 2025 une aide financière de 454 500 \$ à Carrefour Jeunesse-emploi Beauharnois-Salaberry, grâce au Programme d'action communautaire sur le terrain de l'éducation (PACTE), qui permet aux organismes d'action communautaire autonome (OACA) de poursuivre leur mission éducative directement auprès de la population.³⁶⁹

³⁶⁵ Mario Pitre, Logement social : un pas de plus pour le projet de la rue Parent, *Le Saint-François*, 9 juillet 2025. <https://www.journalsaint-francois.ca/logement-social-un-pas-de-plus-pour-le-projet-de-la-rue-parent/>

³⁶⁶ La Ville dévoile sa stratégie logement et autorise les unités d'habitations accessoires. <https://www.ville.valleyfield.qc.ca/actualites/la-ville-devoile-sa-strategie-logement-et-autorise-les-unites-dhabitations-accessoires>

³⁶⁷ Mario Pitre, Nouveau service pour trouver un logement, *Le Saint-François*, 13 décembre 2023

³⁶⁸ Aimé Laurion, La crise du logement, *La Gazette de Valleyfield*, 7 septembre 1939.

³⁶⁹ Marie-Claude Pilon, [Aide financière de 450 000\\$ pour le Carrefour jeunesse-emploi](#), neomedia, 7 octobre 2025.

3.6.2 Le **CRESO** est un centre-conseil en emploi. Il offre aussi un service d'accueil et d'aide à l'emploi aux personnes immigrantes. Une table de concertation en immigration a été mise sur pied en 2019 pour les régions de Beauharnois-Salaberry et du Haut-Saint-Laurent. Une vingtaine d'organisations faisaient partie de cette nouvelle table lors de sa fondation, à la suite d'une étude réalisée pour le compte du CRESO. La table vise à favoriser l'accueil et l'intégration des personnes issues de l'immigration.³⁷⁰ En 2024, les services du CRESO-Immigration avaient traité quelque 300 dossiers d'accompagnement de nouveaux arrivants au cours de la dernière année, trois fois plus que l'année précédente.³⁷¹

3.6.3 **PS Jeunesse-Option ressource travail**, un organisme qui accompagne les personnes sans emploi; offre un service d'accueil et d'évaluation des besoins en emploi; possède des programmes adaptés de recherche d'emploi. PS Jeunesse, fondé en 1984, a célébré ses 40 ans, en mai 2025.³⁷²

3.6.4 **SDEM SEMO** est un service de formation, d'intégration et de maintien à l'emploi des personnes handicapées;

3.6.5 **Vision travail**, un centre de conseil en emploi qui offre des services d'aide à la recherche d'emploi pour les personnes de 40 ans et plus.

3.7 Un soutien plus spécifique aux femmes de la région

3.7.1 **L'Accueil pour Elle** est certes l'organisme le plus connu en matière d'aide aux femmes victimes de violence conjugale et familiale. Cet organisme a renforcé sa présence sur le territoire au cours des vingt dernières années. Dans ce champ, plusieurs autres organismes poursuivent, depuis les vingt-cinq dernières années, la dispensation de services adaptés principalement à la clientèle féminine, tels que : le Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS- La Vigie), Espace Suroît, l'ABC de la famille, le Centre D'Main de femmes, etc.

En 2022, la Table de concertation sur la violence conjugale, dont le but est de promouvoir les droits des victimes de violence conjugale et sexuelle, tout en favorisant l'échange d'information et une meilleure connaissance sur les ressources du milieu, lançait deux programmes, dont l'un, **Voisins secours**, s'inspire de Parents-sécours.

³⁷⁰ Yanick Michaud, Création d'une table de concertation en immigration dans la région, Le Saint-François, 15 janvier 2021. <https://www.journalsaint-francois.ca/creation-dune-table-de-concertation-en-immigration-dans-la-region/>

³⁷¹ Mario Pitre, Les Services en immigration ont triplé au CRESO, Le Saint-François, 2 juillet 2024. <https://www.journalsaint-francois.ca/les-dossiers-dimmigration-ont-triple-au-creso/#:~:text=Les%20services%20du%20CRESO%20Immigration,plus%20que%20l'ann%C3%A9e%20pr%C3%A9c%C3%A9dente.>

³⁷² Mario Pitre, PS Jeunesse : 40 ans d'accompagnement en employabilité, Le Saint-François, 3 juillet 2025 <https://www.journalsaint-francois.ca/ps-jeunesse-40-ans-daccompagnement-en-employabilite/>

La même année, le gouvernement du Québec mettait en place, au palais de justice de Salaberry-de-Valleyfield, un tribunal en matière de violence conjugale. Ce projet a reçu l'appui d'organismes du milieu : le CALACS, l'Accueil pour Elle, Via l'Anse.

Par ailleurs, le ministère de la Justice a lancé un programme-pilote de chiens d'accompagnement, qui fait partie d'un meilleur soutien aux victimes de violence sexuelle et conjugale dans leur parcours devant le tribunal.³⁷³

3.8 Soutien à la jeunesse

Le CISSSMO a développé de nombreux services pour soutenir le développement des enfants de 0 à 5 ans dans le cadre du programme **Agir tôt**. Ce programme identifie les difficultés liées au développement d'un enfant pour l'orienter vers les bons services et faciliter son entrée à la maternelle.³⁷⁴ Il en est de même des services à l'intention de la jeunesse.³⁷⁵ Le projet **Aire ouverte** fait partie des services spécifiques offerts aux jeunes de la région. En juillet 2021, le ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux, Lionel Carmant, a procédé à l'inauguration de **l'Aire ouverte** de Salaberry-de-Valleyfield, un lieu regroupant des services intégrés pour les jeunes de 12 à 25 ans. Ceux-ci peuvent recevoir des services en santé mentale ou physique. Une Aire ouverte est une des mesures faisant partie intégrante du Plan d'action interministériel en santé mentale 2022-2026.³⁷⁶

Il faut retenir également que les Tables d'actions concertées sont à l'origine de plusieurs projets à l'intention de la clientèle enfance jeunesse de la région. Des partenaires tels que les Centres de la petite enfance (CPE), les garderies, les organismes communautaires du champ de la famille, le Cégep, les commissions scolaires, le CISSSMO, le Centre montérégien de réadaptation (CMR) mettent leurs efforts en commun pour la réalisation d'activités.³⁷⁷

Des organismes communautaires reliés à la petite enfance et à la jeunesse ont travaillé, depuis les années 2000, à élargir leur portée dans la communauté. C'est le cas notamment de :

3.8.1 Liberté de choisir : En novembre 2019, Liberté de choisir célébrait ses 30 ans à prévenir la dépendance chez les jeunes. Les organisateurs ont profité de l'événement pour rendre hommage à sa cofondatrice, Céline Lefebvre, récipiendaire du premier prix national qui portera dorénavant son nom. Ce prix est décerné par l'Association

³⁷³ Éric Tremblay, Le Saint-François, 6 juillet 2022, p.10

³⁷⁴ www.santemonteregie.qc.ca

³⁷⁵ www.santemonteregie.qc.ca

³⁷⁶ Inauguration du site Aire ouverte de Salaberry-de-Valleyfield, InfoSuroît, 11 juillet 2022

³⁷⁷ <https://agirtot.org/table-d-actions-concertees-0-5-beauharnois-salaberry/orthophonie-communautaire-discutons-langage/>

québécoise des centres d'intervention en dépendances pour souligner le travail, l'implication et le dévouement pour cette cause.³⁷⁸ En 2025, la directrice générale Nadine Jodoin a souligné le travail d'équipe exceptionnel de l'organisme après 35 années de services. « *Les gens ont à cœur la mission. Des gens qui se sont battus au fil des ans et qui nous inspirent encore.* »³⁷⁹ Sa mission demeure la même, soit la promotion des saines habitudes de vie et la prévention des dépendances.

3.8.2 La Maison de la jeunesse 12-17, bien installée rue Grande-Île, à côté du *skatepark*, organise un nombre impressionnant d'activités, allant de l'aide au devoir, en passant par des ateliers sur différents sujets. La fréquentation est en constante augmentation.³⁸⁰

3.8.3 Atelier-Boutique Cré-Actions a vu le jour en avril 2012, en réponse aux besoins de jeunes filles, pour agir de manière préventive sur la criminalité. C'est l'organisme **Justice alternative du Suroît** qui a développé ce projet d'économie sociale. Cré-Actions occupe un local au 103, rue du Marché.

3.9 Des familles mieux soutenues dans la communauté

Des organismes de confiance continuent d'apporter un soutien plus spécifique aux familles du territoire. En voici quelques-uns. En premier lieu, il s'avère important de mentionner l'apport inestimable des garderies publiques et privées³⁸¹. Il existe quatre types de services de garde reconnus au Québec : les Centres de la petite enfance (CPE); le Service de garde en milieu familial reconnu par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial; les garderies subventionnées et les garderies non subventionnées.

Les Centres de la petite enfance (CPE) Cadet-Rousselle, Citronnelle et La Campinoise font partie du réseau gouvernemental. En 2022, Le CPE Citronnelle a inauguré à Salaberry-de-Valleyfield une troisième installation pouvant accueillir 80 enfants, dont 20 poupons. Le gouvernement du Québec a investi près de 2 millions de dollars dans ce projet.³⁸²

³⁷⁸ Mario Pitre, Liberté de choisir : 30 années à prévenir les dépendances chez les jeunes, Le Saint-François, 14 novembre 2019. <https://www.journalsaint-francois.ca/liberte-de-choisir-30-annees-a-prevenir-les-dependances chez-les-jeunes/#:~:text=Libert%C3%A9%20de%20choisir%20%3A%20>

³⁷⁹ Éric Tremblay, Dépendant à dialoguer avec les jeunes. 35 ans de Liberté de choisir, Le Saint-François, 29 octobre 2025. <https://journalsaint-francois.ca/dependant-a-dialoguer-avec-les-jeunes/>

³⁸⁰ Éric Tremblay, Plus qu'une maison des jeunes, 20 octobre 2021. journalsaint-francois.ca/Plus-q'une-maison-des-jeunes/

³⁸¹ Les Centres de la petite enfance ne font pas partie des groupes communautaires.

³⁸² InfoSuroît, 6 mai 2022. <https://www.infosuroit.com/inauguration-3e-installation-pour-le-cpe-citronnelle/>

3.9.1 Projet Vigilance

Le **Projet Vigilance**, créé par le CISSSMO dans le quartier Robert-Cauchon, suscite beaucoup d'intérêt. Son approche de proximité vise à assurer des services mieux adaptés aux familles vulnérables du quartier. « *En 2018-2019, le taux de prise en charge d'enfants par la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) pour motif de négligence était particulièrement élevé dans le quartier Robert-Cauchon à Salaberry-de-Valleyfield. Le projet Vigilance est donc né dans le but de soutenir les familles en situation de vulnérabilité de ce quartier.* »³⁸³

Par ailleurs, des organismes communautaires s'investissent auprès des familles de la région. En voici quelques exemples :

3.9.2 L'ABC de la famille

S'il y a un organisme bien implanté dans la communauté auprès des familles, et ce, depuis plus de cinquante ans, c'est bien l'**ABC de la famille**, qui a vu le jour en 1969, sous le nom de Carrefour du Partage et qui poursuit, depuis le début des années 2000, le même engagement. L'organisme est devenu l'ABC de la famille en 2017, et ses locaux sont toujours situés au 20, rue Saint-Pierre.

3.9.4 Entraide monoparentale

L'Entraide monoparentale, organisme connu sous l'appellation d'Entraide pour familles monoparentales et recomposées du Suroît (EMFRS), poursuit son engagement. La directrice générale, Carole Girouard, souligne que « *la mission de l'organisme est toujours d'actualité, soit la défense des familles. L'organisme tire ses bases de « Parent-Aise » et il inclut une partie de la mission de la Maison familiale de Valleyfield, ressource qui a dû mettre fin à ses activités en 2010.* »³⁸⁴

3.9.5 Le PRAQ

Pour un Réseau actif dans nos quartiers (**PRAQ**) est un organisme à but non lucratif qui œuvre depuis le début des années 2000 à Salaberry-de-Valleyfield. Sa mission est de créer des liens sociaux durables. C'est par des appels à la solidarité et à l'animation de vie de quartier que l'organisme dit vouloir atteindre sa mission. Le PRAQ tire sa raison d'être dans la revitalisation des quartiers, avec les citoyens. L'équipe du PRAQ fait notamment la promotion et pratique l'agriculture urbaine depuis plusieurs années.³⁸⁵ Jean Tremblay, ex-organisateur communautaire du CLSC, a collaboré étroitement à la mise

³⁸³ <https://www.santemonteregie.qc.ca/ouest/nouvelles/un-projet-du-cisss-de-la-monteregie-ouest-prime-vigilance-reporte-la-premiere>

³⁸⁴ Éric Tremblay, Le Saint-François, 14 février 2020. <https://www.journalsaint-francois.ca/25-ans-a-defendre-et-promouvoir-linteret-des-familles/>

³⁸⁵ <https://praq.weebly.com/agriculture-urbaine-et-ameacutengement.html>

sur pied de cet organisme. Le PRAQ est aussi partenaire de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield, depuis 2020, dans l'implantation de l'approche "Voisins solidaires".³⁸⁶

3.9.6 Approche Famille

Approche Famille, un projet élaboré par les membres de la table d'actions concertées pour les enfants de 0 à 5 ans, est un organisme communautaire dédié au bien-être des familles. Son objectif est d'offrir du soutien et des activités pour améliorer le sentiment d'appartenance des familles dans la communauté.

3.10 Des personnes âgées au cœur de l'action citoyenne

Le dernier quart de siècle s'est révélé riche en actions préventives et en services variés auprès de la clientèle âgée de Salaberry-de-Valleyfield, grâce à l'engagement de la Ville, notamment par l'entremise du logement social, et d'organismes déjà bien implantés dans la municipalité. C'est le cas notamment du **Centre d'action bénévole** (CAB) présent depuis plus de 40 ans et de la popote roulante, qui a célébré ses 50 ans en 2022 dans ses nouveaux locaux situés au 282, rue Jacques-Cartier.

Les aînés peuvent toujours compter sur le soutien d'organismes de défense de droits, tels que l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR), qui a fêté son 40^e anniversaire en 2021, et la Fédération de l'Âge d'or du Québec (FADOQ). D'autres organismes interviennent aussi auprès des personnes âgées : le Centre d'aide et d'accompagnement aux personnes aînées (CAAPA) et le Comité logement Valleyfield en font partie.

Fait marquant, le **Cercle de Fermières Sainte-Cécile** a célébré ses 100 ans en 2019. Lors d'une fête pour célébrer le centenaire de l'organisme, un hommage spécial a été rendu à Mme Marie-Ange Viau-Péladeau, qui a occupé de nombreux postes au sein du Cercle de Fermières Sainte-Cécile.³⁸⁷

La Table de concertation des aînés Beauharnois-Salaberry joue aussi un rôle actif pour l'amélioration des conditions de vie et de bien-être des personnes âgées du territoire. En 2022, au nombre de ses nombreuses actions, les dirigeants de la Table ont procédé au dévoilement de son site internet, qui se veut une vitrine pour l'ensemble de ses activités. Une quinzaine d'organismes de la région participent à ses activités de façon régulière.³⁸⁸

³⁸⁶ <https://www.ville.valleyfield.qc.ca/actualites/la-ville-sinscrit-dans-le-mouvement-voisins-solidaires-et-lance-un-budget-participatif>

³⁸⁷ Mario Pitre, Le Cercle de Fermières Sainte-Cécile célèbre ses 100 ans, Le Saint-François, 16 mai 2019. <https://www.journalsaint-francois.ca/le-cercle-de-fermieres-sainte-cecile-celebre-ses-100-ans/>

³⁸⁸ Yanick Michaud, Célébrer des décennies de concertation pour les aînés de la région, Le Saint-François, 3 juin 2022.

3.10.1 Hébergement public : la Maison des aînés et Alternative

Au chapitre de l'hébergement public destiné aux aînés, une nouvelle ressource a vu le jour récemment. Le projet de construction d'une Maison des aînés a débuté en 2022 à l'intersection des rues Ellice et Victor-Léger. L'institution porte le nom de **Maison des aînés et Alternative**³⁸⁹. Elle est constituée de 8 unités de vie de 12 places chacune. De ces places, 72 ont été réservées aux aînés et 24 autres aux adultes ayant des besoins spécifiques.³⁹⁰ Le projet inclut également un Centre de la petite enfance (CPE) de 80 places, une salle polyvalente ainsi qu'un café-bistrot.³⁹¹

3.10.2 Un immeuble à logements de 100 unités

Un nouvel immeuble à logements de 100 unités abordables destiné aux personnes âgées prendra forme en 2027, à l'angle des rues Tougas et Michel-Choinière. La pelletée de terre officielle a eu lieu en septembre 2025. Ce projet immobilier est le fruit du travail de collaboration entre la Ville et l'organisme Mission Unitainés mis sur pied par l'homme d'affaires Luc Maurice. La gestion de l'immeuble sera assurée par l'Office municipal d'habitation de Salaberry-de-Valleyfield.³⁹²

3.11 Les personnes handicapées et leurs services spécifiques

Les services offerts plus spécifiquement à la clientèle des personnes handicapées ont pris de l'ampleur au cours des vingt-cinq dernières années. D'abord par l'entremise de services à caractère institutionnel dispensés notamment par les **Services de réadaptation du Sud-Ouest et du Renfort (SRSOR)**. Les services sont axés sur le développement de l'autonomie et visent la réduction de la situation de handicap de la personne. Le CISSS de la Montérégie-Ouest (CISSSMO) a le mandat de la dispensation de services spécialisés en déficience intellectuelle et trouble du spectre de l'autisme.³⁹³ En octobre 2025, le CISSSMO a ouvert un nouveau site de son réseau de services à Salaberry-de-Valleyfield, qui réunit sous un même toit, rue Maden, les équipes spécialisées en déficience intellectuelle, trouble du spectre de l'autisme, déficience langagière et motrice. Le site permet d'offrir des services multidisciplinaires à plus de 450 enfants de la région.

³⁸⁹ À propos des maisons des aînés et des maisons alternatives, <https://www.quebec.ca/sante/systeme-et-services-de-sante/organisation-des-services/maisons-aines-et-maisons-alternatives/a-propos-maisonsaines-maisons-alternatives>

³⁹⁰ CISSS de la Montérégie-Ouest, 31 mai 2022.

<https://www.santemonteregie.qc.ca/ouest/nouvelles/debut-des-travaux-de-la-maison-des-aines-et-alternative-de-salaberry-de-valleyfield>

³⁹¹ Mario Pitre, La maison des ainés ouvrira en septembre, journal Le Saint-François, 21 juin 2025, <https://www.journalsaint-francois.ca/la-maison-des-aines-ouvrira-en-septembre/>

³⁹² Mario Pitre, Logements pour aînés Mission Unitainés. Le nouvel immeuble prêt pour 2027, Le Saint-François, 24 septembre 2025.

³⁹³ Le Centre de réadaptation en déficience physique, en déficience intellectuelle et en troubles du spectre de l'autisme fait partie des institutions du CISSSMO

Deux nouvelles salles multisensorielles ont été aménagées pour la stimulation du développement et l'apprentissage des enfants.³⁹⁴

Différents autres organismes communautaires gravitent autour des ressources institutionnelles au bénéfice des personnes handicapées. **La Fondation des ressources alternatives du Sud-Ouest**, qui organise chaque année le Défi FRAS, en est un. Le but de la Fondation est d'aider les personnes ayant une déficience intellectuelle ou un spectre de l'autisme en leur offrant un soutien financier afin de favoriser leur plein potentiel. En 2023, la Fondation est devenue propriétaire du Camp Bosco.³⁹⁵

3.11.1 Le Moulin de la source a élargi l'éventail de ses activités au cours des dix dernières années. Il en est de même du **Club de la joie de vivre**, qui a fêté ses 40 ans d'existence en 2019 et de **Répit Le Zéphir**, qui a célébré son 20^e anniversaire en 2022.

Un nouvel organisme a vu le jour en 2020. Il s'agit de **Droit DI rêver**. La Société des Jeux olympiques spéciaux de Salaberry-de-Valleyfield 2019 avait passé le flambeau à ce nouvel organisme, qui a joué un rôle majeur dans le développement social des personnes vivant avec une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme.³⁹⁶ L'organisme a procédé à sa dissolution en juin 2024 en raison de la difficulté à obtenir un financement récurrent.³⁹⁷ C'est maintenant l'organisme **Olympiques spéciaux Québec-Suroît**, dont la coordonnatrice est Danielle Sarrazin, qui permet à des personnes vivant avec une déficience intellectuelle de pratiquer certains sports de façon hebdomadaire dans un environnement stimulant.

3.11.2 Les Habitations Défi-Logis

L'une des plus belles réalisations des dernières années au profit des personnes handicapées est sans contredit **Habitations Défi-Logis**, un immeuble de 8 logements destinés à des personnes vivant avec une déficience intellectuelle. Le projet est devenu réalité en 2023 grâce à l'engagement de **l'Association pour les personnes ayant une déficience intellectuelle du Suroît (APDIS)**. Les bénévoles de l'association ont réalisé plusieurs activités afin de recueillir des fonds pour la réalisation du projet, dont le Festibières du Suroît, une activité annuelle qui se déroule au parc Delpha-Sauvé, depuis 2016. La Société d'habitation du Québec, par l'entremise de son programme **Accès Logis**, a

³⁹⁴ Félix Sabourin, Des services essentiels pour les enfants à besoins particuliers, Néomédia, 10 octobre 2025.

³⁹⁵ Mario Pitre, Une nouvelle vie pour le Camp Bosco, la FRAS en devient propriétaire, Le Saint-François, 25 octobre 2023.

³⁹⁶ Éric Tremblay, Un nouvel organisme pour soutenir l'inclusion sociale des personnes vivant avec une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme. Le Saint-François, 23 novembre 2020. <https://www.journalsaint-francois.ca/un-nouvel-organisme-pour-soutenir-inclusion-social-des-personnes-vivant-avec-une-deficience-intellectuelle-ou-un-trouble-du-spectre-de-lautisme/>

³⁹⁷ Marie-Claude Pilon, Dissolution de l'organisme Droit DI Rêver <https://www.neomedia.com/vaudreuil-soulages/actualites/valleyfield/615098/dissolution-de-lorganisme-droit-di-rever>,

contribué financièrement au projet ainsi que le gouvernement du Canada. À souligner, la Ville de Salaberry-de-Valleyfield a consenti une somme de 785 000\$ à ce projet.

3.12 Les services sociaux associés au développement socio-économique de la Ville

Sur le territoire de la Ville, plusieurs organismes à visées socio-économiques sont nés au cours des vingt-cinq dernières années, contribuant à élargir la réponse traditionnelle aux besoins de la population en matière de services à caractère social. Le Centre local de développement (CLD) de la MRC de Beauharnois-Salaberry, dont la nouvelle appellation est *Accès entreprise Beauharnois-Salaberry (AEBHS)* depuis 2021, joue un rôle clé dans les activités à caractère socio-économique de la Ville.

Des entreprises d'économie sociale ont pris forme sur le territoire de la Ville. Un Pôle d'économie sociale de la Vallée du Haut-Saint-Laurent a été établi à Salaberry-de-Valleyfield dans le but de rassembler et faire rayonner les différents organismes œuvrant dans le champ de l'économie sociale dans la région.

*« Selon la loi sur l'économie sociale, l'entreprise d'économie sociale exerce des activités économiques à des fins sociales, c'est-à-dire qu'elle vend ou échange des biens et services non pas dans le but de faire du profit, mais plutôt dans celui de répondre aux besoins de ses membres ou de la communauté qui l'accueille ».*³⁹⁸

Les entreprises d'économie sociale font partie d'une variété de secteurs et revêtent plusieurs formes comme en témoignent celles qui ont pignon sur rue à Salaberry-de-Valleyfield. La popote roulante, les ateliers Créations du Suroît, Vision travail, le Muso, le groupe Gestion des ressources techniques du Sud-Ouest (GRTSO), Coup de pouce des Moissons, sont au nombre des entreprises d'économie sociale sur le territoire.

Le Cheval de fer est une autre entreprise d'économie sociale à Salaberry-de-Valleyfield. Il s'agit d'un atelier de réparation de vélos favorisant l'insertion sociale des jeunes. La Maison des jeunes 12-17 a contribué à la mise en œuvre de ce projet.³⁹⁹

D'autres organismes à mission socioculturelle, membres de la CDC Beauharnois-Salaberry, enrichissent la vie communautaire à Salaberry-de-Valleyfield. L'un d'eux, Café Agora de Salaberry-de-Valleyfield, s'est donné pour mission de libérer la parole pour un monde plus solidaire en organisant des conférences et débats sur divers sujets. La Factrie, espace culturel de la rue du marché, vient de sceller un nouveau partenariat avec la Ville. La gouvernance de l'organisme est assumée par un conseil d'administration

³⁹⁸ Québec, ministère de l'Économie et de l'Innovation

³⁹⁹ Éric Tremblay, Le Cheval de fer pédale vers le succès, Le Saint-François, 29 mai 2023.
<https://www.journalsaint-francois.ca/le-cheval-de-fer-pedale-vers-le-succes/>

constitué de représentants du milieu culturel : le MUSO, le PRAQ, Valedar, Valspec, les fermières de Bellerive.⁴⁰⁰ Le gouvernement du Québec reconnaît l'importance de l'économie sociale; il vient de dévoiler son plan d'action en économie sociale 2025-2030.⁴⁰¹

3.13 Défis et enjeux pour les pratiques sociales

3.13.1 Le financement des organismes communautaires, un enjeu permanent

Sur le plan du financement, les organismes communautaires sont rattachés au ministère propre à leur secteur.

*Les deux principaux ports d'attache sont le ministère de la Santé et des Services sociaux et le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Le Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) demeure sous la responsabilité du ministère de la Santé et des Services sociaux et le SACAIS (Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales) sous la responsabilité du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Ce sont les deux principaux bailleurs de fonds et répondants des groupes communautaires du Québec.*⁴⁰²

Le Ministère de la Famille subventionne aussi différents projets reliés à des services offerts sur le territoire. Par ailleurs, la ministre de la Solidarité sociale et l'Action communautaire a annoncé, en 2023, une somme additionnelle de 2,3 millions destinés aux partenaires clés de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale dans la région. Pacte de rue, Moisson Sud-Ouest, la Maison de la jeunesse 12-17, Justice alternative du Suroît sont au nombre des organismes qui ont obtenu une aide financière additionnelle.⁴⁰³ Plusieurs autres ministères contribuent de différentes façons à soutenir les activités des organismes communautaires.

À l'échelle du territoire, **Centraide Sud-Ouest** est également présent à Salaberry-de-Valleyfield où sont établis une majorité d'organismes communautaires.

Centraide est engagé à aider les gens et les familles à se bâtir une vie meilleure, aujourd'hui et demain. Nous nous y employons en améliorant les conditions de vie, notamment par le soutien financier d'organismes communautaires travaillant à favoriser la réussite des jeunes, à assurer

⁴⁰⁰ Mario Pitre, Un nouveau départ pour la Factrie, le Saint-François, 9 juillet 2025,
<https://www.journalsaint-francois.ca/nouveau-depart-factrie/>

⁴⁰¹ Lia Lévesque, La Presse Canadienne, Économie sociale, le plan d'action 2025-2030 de Québec dévoilé, 11 juillet 2025. <https://www.lapresse.ca/affaires/2025-07-11/economie-sociale/le-plan-d-action-2025-2030-de-quebec-devoile.php>

⁴⁰² Couturier, Ève-Lyne, Fortin, Maxim, Effets de la crise sanitaire sur le milieu communautaire. Portrait de la situation pour les organismes du Québec, IRIS, 2021

⁴⁰³ Denis Bourbonnais, La Voix Régionale, 8 février 2023

*l'essentiel, à briser l'isolement social et à bâtir des milieux de vie rassembleurs.*⁴⁰⁴

3.13.2 La philanthropie subventionnaire

La philanthropie joue un rôle dans le financement et le soutien des services à caractère social. La fondation Chagnon, par exemple, est un autre bailleur de fonds ayant investi plusieurs milliers de dollars au sein d'organismes communautaires de la Ville.

L'intrusion de la philanthropie à haut niveau de capitaux ouvre la porte à la critique au sein du mouvement communautaire. Si la venue des fondations privées dans le champ du social est bien accueillie en certains milieux, où elle est reçue comme une bouée de sauvetage⁴⁰⁵, elle est considérée par d'autres comme une réelle menace à l'autonomie décisionnelle des groupes communautaires. D'aucuns reprochent aux fondations privées de favoriser une marchandisation de l'action communautaire en prônant une vision privatisée des demandes de prise en charge des questions sociales, ce qui indirectement contribue au désengagement de l'État auprès du communautaire.⁴⁰⁶

Plutôt que de pallier le sous-financement des organismes communautaires, estime un chercheur de l'IRIS, l'État québécois tente désormais d'intégrer la philanthropie dans le financement des organismes.

*Cela pose problème : non seulement la philanthropie est une pratique permettant aux riches de consolider leur influence sur les politiques et sur la société civile, la recherche démontre aussi que les partenariats entre les acteurs publics, ceux de la philanthropie et le secteur communautaire compromettent l'autonomie des groupes communautaires, en plus d'instrumentaliser leur action.*⁴⁰⁷

De l'avis du Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal, « ces financements soutiennent l'action communautaire en agissant sur les symptômes plutôt que sur les causes de la pauvreté, en individualisant les interventions. »⁴⁰⁸

Par ailleurs, des chercheurs et intervenants, bien que partageant le fondement de certaines critiques sur les risques associés à la philanthropie subventionnaire,

⁴⁰⁴ <https://centraide-rcoq.ca/soq/>

⁴⁰⁵ Bourque, Denis, Les organismes communautaires : piliers indispensables, mais vulnérables de la société québécoise, Notes politiques. Des solutions pour l'action publique. L'Action communautaire au Québec, no.6, décembre 2024. <https://idees-africaine.ca/wp-content/uploads/2024/12/NOTES-POLITIQUES-DEC-2024-1.pdf>

⁴⁰⁶ Berthiaume, Annabelle, La gouvernance néolibérale et les organismes communautaires québécois : Étude de la Fondation Lucie et André Chagnon.

⁴⁰⁷ Maxim Fortin, L'imposition de la philanthropie dans le financement de l'action communautaire, Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS), 2 octobre 2025

⁴⁰⁸ Les relations entre les fondations, le milieu communautaire et l'État : quelques enjeux et exemples montréalais, RIOCM, janvier 2023

particulièrement celle du courant qualifié de « philanthrocapitaliste », en viennent à la conclusion qu'elle s'avère nécessaire, à certaines conditions, aux pratiques d'intervention dans le champ du développement des communautés territoriales au Québec.⁴⁰⁹ Ils prônent une approche non pas théorique, mais plutôt pragmatique, en co-construction avec les citoyens et citoyennes de ces territoires, en prenant appui sur des actions observables et des modes de fonctionnement qui ont cours dans les différentes communautés. Ils suggèrent des réponses adaptées aux défis actuels : sociaux, démocratiques, culturels, écologiques, etc. Sur la base d'expériences jugées positives avec certaines fondations subventionnaires, ils font la promotion, comme piste prometteuse, d'un modèle axé sur la confiance. Pour ces auteurs, il s'agit d'un beau risque à prendre pour l'atteinte d'un objectif ultime, à savoir le développement démocratique des territoires, et ce, pour le bien commun.

Ce courant de plus en plus présent chez les fondations québécoises permet des conversations entre donateurs/donatrices et donataires plus franches, parfois difficiles, mais qui permettraient d'atténuer graduellement certains rapports de pouvoir par la mise en action du bien commun (Pinard, 2024).⁴¹⁰

3.14 Le mouvement communautaire en quête d'autonomie

Cette recherche historique réalisée dans le cadre du 150^e anniversaire de fondation de la municipalité est aussi une occasion pour souligner l'apport de l'action communautaire autonome à Salaberry-de-Valleyfield. Denis Bourque, professeur-chercheur ayant agi comme organisateur communautaire au CLSC local, rappelle que les organismes communautaires, qui interviennent dans divers secteurs, sont ancrés dans une approche de proximité et d'implication citoyenne. « *Ils jouent un rôle crucial dans la défense et la promotion des droits sociaux qui implique de sensibiliser à l'importance des droits fondamentaux, de lutter contre les discriminations et de promouvoir la justice sociale.* »⁴¹¹

⁴⁰⁹ Racine, S., Hamel, A., Touba, M., Savard, S., Chapitre3- La philanthropie subventionnaire et le développement des communautés territoriales au Québec : un beau risque? Développement des communautés territoriales et transition socio-écologique. Nouvelles pratiques au service d'une société en transition, sous la direction de Bourque, D., Racine, S., Parent, A-A., Morin, L., Le Dorze-Cloutier, G., (2025) Presses de l'Université du Québec

⁴¹⁰ Ibid, chapitre 3.

⁴¹¹ Bourque, Denis, Notes politiques : Des solutions pour l'action publique. L'Action communautaire au Québec, no.6, décembre 2024, pp. 8-20

Le mouvement communautaire, tout comme les services sociaux du secteur public,⁴¹²d'ailleurs, a ses propres défis et enjeux. Selon Émile Duhamel, les groupes communautaires font face, notamment, au défi de recruter de nouveaux bénévoles pour assurer la relève au sein des conseils d'administration. Par ailleurs, ils doivent faire preuve de vigilance et s'assurer de ne pas tomber dans le piège de la « bureaucratie communautaire », qui les entraînerait dans des modes de gouvernance rigides en matière d'horaire de travail et de pratiques d'intervention.⁴¹³

Le Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA) réclame du gouvernement du Québec l'adoption d'une loi robuste qui protégera l'autonomie des organismes communautaires et qui engagera le gouvernement à investir les ressources nécessaires pour accomplir pleinement leur mission. Il demande que cette loi soit élaborée dans un esprit de transparence et de collaboration avec le réseau de l'action communautaire autonome.

En résumé, les principaux enjeux relevés par les organismes communautaires se concentrent sur la gestion financière, la recherche de financement stable, la gestion des ressources humaines et l'amélioration des conditions de travail. Ces défis sont souvent liés à des contraintes budgétaires qui limitent la capacité d'embauche et de formation, créant une surcharge de travail et une instabilité dans les équipes. Il est aussi question d'une gestion stratégique et d'une réorganisation des services, notamment face aux plafonnements de subventions. Une attention particulière est aussi portée sur le développement de partenariats et la recherche de solutions innovantes pour améliorer l'efficacité et la pérennité des actions.⁴¹⁴

Le mouvement communautaire autonome, à l'origine de plusieurs innovations à caractère social, met d'abord et avant tout l'humain au cœur de ses actions; il a une riche histoire d'engagement solidaire auprès des clientèles les plus vulnérables. Une étude d'impact des organismes communautaires membres de la **Corporation de développement communautaire Beauharnois-Salaberry** (CDC) met en lumière l'impact positif de l'action communautaire autonome sur la qualité de vie des membres de ces organismes et leur contribution à la dynamique sociale. En juillet 2025, soixante-six (66) organismes étaient membres de la CDC Beauharnois-Salaberry, dont la directrice générale est Édith Gariépy.

⁴¹² Josée Grenier, Mélanie Bourque, Les services sociaux à l'ère managériale, PUL, 2018. Selon les auteurs, en relativement peu de temps, l'administration publique s'est transformée. De réforme en réforme, l'État initialement solidaire du citoyen est devenu un État guidé par une logique libérale et marchande.

⁴¹³ Propos recueillis lors d'un bref entretien avec Émile Duhamel, le 19 octobre 2025, à Café Agora.

⁴¹⁴ CDC-Beauharnois-Salaberry. Étude d'impact des organismes communautaires membres de la Corporation de développement communautaire Beauharnois-Salaberry, 15 janvier 2025

Au-delà de l'impact individuel, les organismes jouent un rôle essentiel dans la communauté en favorisant l'inclusion sociale, en sensibilisant le public et en luttant contre la stigmatisation. Son impact économique est aussi considérable avec des retombées de plus de 20 millions de dollars dans la région et des projets d'envergure dans l'économie sociale, dont le logement.⁴¹⁵

Une récente étude de l'institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS)⁴¹⁶ confirme que « *le financement des organismes communautaires au Québec est un moyen efficace pour réduire la croissance des dépenses de santé autant à court qu'à long terme. L'action des organismes communautaires oeuvrant en dehors de la mission santé et services sociaux entraîne, elle aussi, des réductions de dépenses de santé. Ces organismes ont tendance à agir davantage sur les déterminants de la santé que sur l'état de santé lui-même.* »

3.14.1 En mode résistance

Quant aux intervenants et intervenantes du secteur public, face à l'État employeur, ils doivent toujours « *s'octroyer des marges de manœuvre pour développer des pratiques associant participation à l'action publique et résistance aux réformes du métier au sein du réseau public [...]* »⁴¹⁷

*D'une conception providentialiste du système de santé et de services sociaux, on est passé à un référentiel "néomanagérial" qui met l'accent sur la reddition de comptes, la gestion par résultats, les meilleures pratiques, le ciblage de clientèle, l'efficience, l'efficacité, l'équité et la liberté. Ces principes sont souvent critiqués parce qu'ils sont associés à la "Nouvelle gestion publique", qui met beaucoup de pressions sur les travailleurs du réseau qui doivent en faire plus avec moins, ce qui finalement affecte les services à la population.*⁴¹⁸

⁴¹⁵ Ibid, CDC Beauharnois-Salaberry.

⁴¹⁶ Langevin, Raphaël, (2025). Diminution des coûts de santé : le rôle des groupes communautaires, IRIS

⁴¹⁷ Berthiaume, Annabelle, Mariette, Audrey, L'organisation communautaire au sein du service public québécois : trajectoire d'un groupe professionnel aux marges de l'État social, 2024

⁴¹⁸ Bourque, M., Grenier, J., Bilodeau, D., (2018). Les réformes du réseau de la santé et des services sociaux : une impression de changement sur une vague de continuité, dans : **Les services sociaux à l'ère managériale.** Collection travail social, PUL

Conclusion :

La Ville de Salaberry-de-Valleyfield s'est bâtie au cours des 150 ans de son histoire de façon dynamique et créative dans plusieurs sphères : industrielle, commerciale, culturelle, sportive et communautaire. Les initiatives d'entraide et de solidarité émanant des services sociaux et du mouvement communautaire ont largement contribué à faire de cette ville un milieu de vie à dimension humaine. L'engagement citoyen fait partie de notre histoire comme le rappellent des témoignages de militants et militantes ainsi qu'une revue de presse du site web de la *Bande à clips*.⁴¹⁹ La lutte menée ces dernières années pour la sauvegarde de la mission de l'Hôpital du Suroît en est un exemple. Un comité *Vigie santé et services sociaux* assure le suivi de cette lutte citoyenne à laquelle ont participé des usagers des services publics, les autorités des municipalités environnantes, des groupes communautaires, des commerçants. C'est précisément cette capacité de mobilisation citoyenne que notre recherche documentaire tente de mettre en lumière.

Les 100 premières années de Salaberry-de-Valleyfield, en matière de services sociaux, ont été dictées, dans le contexte historique et social qui prévalait à cette époque, par les autorités du diocèse et des congrégations religieuses qui, avec le soutien de milliers de bénévoles, ont posé des gestes de bienveillance au nom de la charité chrétienne. Cette valeur chrétienne qu'est la bienveillance, faut-il le rappeler, était fondée sur l'idée qu'il ne fallait pas accepter l'inacceptable pauvreté des gens. En bref, l'histoire des services sociaux et du mouvement communautaire à Salaberry-de-Valleyfield est un récit évolutif, passant de l'engagement religieux à une approche intégrée.

C'est dans cette vision écosystémique du développement social qu'ont pris naissance, sur notre territoire, un nombre impressionnant d'organismes communautaires évoluant en collaboration avec le milieu institutionnel, afin de répondre aux besoins spécifiques de différentes clientèles. Bien qu'ils représentent une réponse partielle et imparfaite à la détresse humaine, les services sociaux, tant institutionnels que communautaires, sont considérés maintenant comme un droit et une responsabilité collective partagée par l'ensemble des citoyens, le gouvernement et les divers acteurs de la vie collective.⁴²⁰

Le monde communautaire ne pourra jamais à lui seul faire reculer la pauvreté. Il faut que la classe politique mette en place des politiques sociales efficaces. Il faut poursuivre la lutte pour un revenu décent pour toutes et tous, pour des logements à coûts abordables et pour diminuer le décrochage scolaire. On doit exiger des gouvernements qu'ils financent adéquatement les organismes communautaires et les services publics. De plus, il faut arrêter le financement ciblé des organismes communautaires, ce qui a pour

⁴¹⁹ La Bande à clips, un groupe formé de militantes et militants de la région, a créé, en 2024, un site web portant sur la militance dans le Suroît. Vous pouvez consulter le site à l'adresse suivante :

www.parcoursmilitants.ca

⁴²⁰ <http://www.cucsslaval.ca/usager/les-droits-et-responsabilites-des-usagers>

*conséquence de dénaturer les organismes en les éloignant de leur mission première.*⁴²¹

Nous profitons de l'occasion pour rendre hommage aux intervenants et intervenantes de toutes ces ressources essentielles. Les métiers du social, et ce, dans toutes les sphères de l'intervention communautaire et publique, amènent, depuis plusieurs années, leur lot de difficultés : surcharge de travail, essoufflement du personnel, usure de compassion, épuisement professionnel, etc.

Pour un développement des communautés inscrit dans la transition socioécologique au nom de la justice sociale⁴²²

La Ville de Salaberry-de-Valleyfield, de son côté, travaille de concert avec tous les acteurs à construire un milieu où il fait bon vivre. Comme partout ailleurs sur la planète, notre région n'échappe pas à cet immense défi que constitue actuellement et pour les années à venir la crise socioécologique qui engendre des inégalités sociales et environnementales.⁴²³ « *Impossible de parler de justice sociale sans considérer les conséquences évidentes des changements climatiques sur les populations vulnérables.* »⁴²⁴

D'ailleurs, nécessité oblige, la MRC de Beauharnois-Salaberry élabore depuis peu son premier *Plan d'action pour le climat* (PAC). Les inondations du 9 août 2024 ne sont pas très loin dans nos souvenirs. Les déterminants sociaux de la santé, dont il est question dans notre recherche portant sur l'évolution des services de santé et des services sociaux de notre communauté au cours des 150 dernières années, sont intimement liés aux déterminants écologiques de la santé.

⁴²¹ Louis-Philippe Boucher (2019) « Mouvement communautaire et enjeux de la pauvreté à Salaberry-de-Valleyfield », dans **Valleyfield mémoires et résistances**, Nouveaux Cahiers du socialisme, numéro 22, automne 2019

⁴²² Bourque, D., Racine, S., Parent, A-A., Morin, L., Le Dorze-Cloutier, G., (2025) Développement des communautés territoriales et transition socioécologique. Nouvelles pratiques au service d'une société en transformation, PUQ

⁴²³ L. Morin, S. Racine (2023). Outil de réflexion. Pour un développement des communautés territoriales inscrit dans la transition socio-écologique. Collectif des partenaires en développement des communautés.

⁴²⁴ C. Couturier, " La justice sociale et la transition écologique, main dans la main ", Le Devoir, 16-17 mars 2024, cahier spécial sur le travail social au Québec.

Nos remerciements

Nous remercions les personnes qui ont accepté de lire, dans une perspective critique, les résultats de notre recherche. Leur précieuse contribution nous a permis d'enrichir notre texte. Nous pensons en particulier à Louis-Philippe Boucher, Denis Bourque, Émile Duhamel, Dominique Gagnon, Guy Longtin, Louis-Paul Thauvette, et Donald Tremblay.

Un autre grand merci aux dirigeants de la Société d'histoire et de généalogie de Salaberry qui ont accepté d'héberger le texte de notre recherche sur leur site internet et d'en illustrer son contenu à l'aide de nombreuses photographies puisées dans leurs archives.

Notes biographiques

L'auteur, Yvon Boucher, M.A. en sociologie, a été journaliste au *Progrès de Valleyfield* et au *Soleil du Saint-Laurent* avant d'amorcer, en 1975, une carrière à titre d'intervenant psychosocial (agent de relations humaines) au CLSC Seigneurie-de-Beauharnois.

Il a également été chargé de cours au Département de travail social de l'Université du Québec en Outaouais et accompagnateur clinique à l'équipe santé mentale première ligne du CISSSMO, secteur du Haut-Saint-Laurent, ainsi qu'à Via l'Anse, un organisme communautaire du Suroît qui offre des services d'aide en violence conjugale.